

N° 143

Septembre 2017

# Le Lien

du Centre Généalogique du Finistère



ISSN 0755 - 9607

Trimestriel



**R**ose Héré, l'héroïne d'Ouessant - Les moulins de Kerniguel en Plouguerneau -  
**B**retons émigrés à Ourscamp (Oise) - Un mariage hors classe - Le choléra à  
**S**aint-Pierre-Quilbignon en 1893 - Le diable de Pluguffan - Les surprises de  
**n**os bases généalogiques - Deux grands marins bretons, Armel Le Cleac'h  
**e**t Jérémie Beyou - Patronyme en voyage, patronyme mal compris  
**L'**actualité des libraires - L'actualité des Archives - Entraide - Questions - Réponses

# CENTRE GÉNÉALOGIQUE DU FINISTÈRE

Siège social : Salle municipale, Rue du Commandant-Tissot, 29200 BREST.  
Tél. : 02 98 44 00 64 Courriel : cg29@cgf.asso.fr

Association régie par la loi de 1901, fondée en 1979.  
Membre de la Fédération Française de Généalogie : [www.genefede.eu](http://www.genefede.eu)  
et de l'Union Généalogique de la Bretagne Historique

Site général du CGF et des bases informatiques (Généabank) : <http://cgf.cgf.asso.fr> <http://recif2.cgf.bzh>  
Membres fondateurs : Allain GUIANVARC'H (+), Denise FOULON (+), André-Jean JOGUET, Marie PERSON (+)

## CONSEIL D'ADMINISTRATION

**Président :** Jean François PELLAN (M, 2022). Courriel : [jf.pellan@orange.fr](mailto:jf.pellan@orange.fr)  
**Vice-présidents :** André LE GOFF (B, 2022) et les Présidents d'Antennes, membres de droit : Michel DUROSE (B), Thierry NOIREL (M), Christian BOLZER (Q).  
**Secrétaire :** Thierry MARTIN (B, 2020). Secrétaire adjointe : Marie Yvonne LOPES-CURVAL (2022)  
**Trésoriers :** Alain GAUDÉ (M, 2022) - Marcel JACOB (M, membre de droit, trésorier de l'antenne de Morlaix)  
**Membres :** BREST : Véronique GUENEGUES (secrétaire), Corinne TOUZE (trésorière), Dominique PODEUR (2022), André KERVAREC (2020), Bernard LE GOUIL (2018), Joseph POTIN (2018).  
MORLAIX : Yvonne FLOCH (secrétaire), Pierre ROUDAUT (2020), Bernard AUDIGOU (2018).  
QUIMPER : Nathalie GUILLOU (trésorière), Hervé LE BOT (2018), Marie-Claire LE QUELLEC (2018), Maryvonne SCOARNEC (2020), Jean TOULHOAT (2020), Danielle TANGUY (2020), Annik FOLGOAS (2022), Jean-Yves BARVEC (2022).

(Les dates indiquent l'année où le mandat du membre du CA est renouvelable)

ANTENNES	PERMANENCES	PRESIDENTS	SECRETAIRES	CHARGES DE COMPTES
<b>BREST (B)</b>	Jeu'di et samedi, 9 h-12 h et 14 h-18 h, Nocturne 3ème vendredi du mois, 19-22h rue Commandant Tissot, BREST Tél. 02 98 44 00 64 Courriel : <a href="mailto:cgfbrest@wanadoo.fr">cgfbrest@wanadoo.fr</a> Site Internet : <a href="http://brest.cgf.asso.fr">http://brest.cgf.asso.fr</a>  Annexes CGF BREST : LE RELECQ-KERHUON : Allée des Pêcheuses Kerhorres, mardi, jeudi et samedi, 14h-18h,  CROZON : Maison du Temps Libre - Salle n° 3 lundi 20 – 22 h, mardi 14h-16h 30 et jeudi 9h-12h.	Michel DUROSE	Véronique GUENEGUES	Corinne TOUZE
<b>MORLAIX (M)</b>	Lundi, mercredi et vendredi, 14 h-18 h Ancien Lycée Tristan Corbière, Place Onésime Krebel, 29600 MORLAIX Tel. 02 98 63 81 26 Courriel : <a href="mailto:CGFMX@wanadoo.fr">CGFMX@wanadoo.fr</a> Site Internet : <a href="http://morlaix.cgf.asso.fr">http://morlaix.cgf.asso.fr</a>	Thierry NOIREL	Yvonne FLOCH	Marcel JACOB
<b>QUIMPER (Q)</b>	Lundi : 13h30-18h Tous les autres jours, sauf dimanches et jour fériés : 8h30 à 18h 4, rue Félix Le Dantec (Zone de Creac'h Gwen) 29000 QUIMPER Tel : 02 98 64 29 82 Courriel : <a href="mailto:cgf-quimper@orange.fr">cgf-quimper@orange.fr</a> Site Internet : <a href="http://quimper.cgf.asso.fr">http://quimper.cgf.asso.fr</a> Annexe CGF QUIMPER : Maison de retraite Tal ar Mor, 6 rue St Melaine 29350 MOËLAN SUR MER Tel : 02.98.96.50.74 - Courriel : <a href="mailto:cgfmoelan@orange.fr">cgfmoelan@orange.fr</a> Permanences: jeudis & samedis 10-17 h	Christian BOLZER	Didier LE LAN	Nathalie GUILLOU

### Commission informatique :

BREST : Thierry GOAOC, Dominique PODEUR, MORLAIX : Pierre ROUDAUT et Jean-Pierre HERVET  
QUIMPER : Claude HEMON (fichier adhérents), Robert MARHIC, Hervé LE BOT.  
Administrateurs du forum Internet : Céline CREN et Eric MENEZ.

Pour 2017 : Cotisation individuelle : 25 € - Cotisation couple 42 € - Abonnement adhérent : 18 € - Abonnement extérieur (non adhérent) : 29 €  
Cotisation individuelle + abonnement pour un an (4 n°) : 43 €\* - Cotisation couple + abonnement pour un an (4 n°) : 60 €\*.  
\* dont 1,25 € pour la Fédération Française de Généalogie et 0,20 € pour l'Union Généalogique de la Bretagne Historique  
Ce paiement de 43 € ou de 60 € vous permet de recevoir vos codes d'accès personnalisés pour consulter gratuitement, via Internet, la base du CGF, riche de 9 100 048 relevés d'actes. Il permet aussi l'accès aux bases informatiques dans nos locaux.  
Droit d'entrée (exigible la 1<sup>ère</sup> année d'inscription) : 20 €. Le numéro du LIEN, port non compris : 8 €.

Toute demande d'insertion dans LE LIEN est à transmettre aux membres du Comité de Rédaction  
(BREST : Carl RAULT, [cg29@cgf.asso.fr](mailto:cg29@cgf.asso.fr) ; QUIMPER : Christian BOLZER [bolzer.christian@wanadoo.fr](mailto:bolzer.christian@wanadoo.fr))  
ou à adresser à : Jean François PELLAN, 51 rue Saint-Guenal, 29400 LANDIVISIAU. Courriel : [jf.pellan@orange.fr](mailto:jf.pellan@orange.fr)

Les questions, réponses, demandes d'entraide sont à adresser à [cg29@cgf.asso.fr](mailto:cg29@cgf.asso.fr)

## Sommaire du LIEN n° 143

* Sommaire et éditorial	p. 1
* L'actualité des libraires	p. 2
* L'actualité des archives	p. 4
* Rose Héré, l'héroïne d'Ouessant par Serge CARIOU.	p. 7
* Le diable de Pluguffan, par Pierrick CHUTO	p. 13
* Un mariage hors-classe, par François ABJEAN.	p. 17
* Kerniguel, ou Gueleran, un moulin inconnu en Plouguerneau, par André NICOLAS	p. 25
* Le choléra à Saint-Pierre-Quilbignon en 1893, par Carole ROUILLÉ	p. 32
* Les surprises de nos bases généalogiques, par Jean François PELLAN	p. 37
* Patronyme en voyage, patronyme mal compris, par Jean François PELLAN	p. 39
* Deux grands marins finistériens, Armel Le Cleac'h et Jérémie Beyou	p. 41
* Ourscamp, un foyer breton dans l'Oise, par Yves QUEFFELEC	p. 44

*Le supplément "Le cahier bleu"  
est inséré dans cette revue.*

### Page 1 de couverture :

l'église du Grouanec en Plouguerneau  
(Photo : Jean François Pellan)

### Page 2 de couverture :

L'organigramme du CGF

### Page 3 de couverture :

L'UGBH et ses revues.

### Page 4 de couverture :

Carte des paroisses et trèves avant 1789.

Tous droits de reproduction réservés.  
Les articles publiés dans LE LIEN n'engagent  
que la responsabilité de leurs auteurs.

## LE MOT DU PRESIDENT

La Révolution française a procédé, à l'époque, à une refonte complète de l'état civil du pays. Le formulaire fut le même sur l'ensemble du territoire pour chaque type d'acte et ce qui devait y figurer fut dicté par la loi. Les armées napoléoniennes, en parcourant l'Europe, ont laissé des traces importantes dans bon nombre des pays voisins de la France, qui ont donc adopté, suivant leur sensibilité, ce qui avait été mis en place en France.

Tout au long du XIX<sup>e</sup> et du XX<sup>e</sup> siècle, des lois ont amélioré le contenu des actes. On peut citer, à titre d'exemple, le fait que dans les actes de naissance les dates et lieux de naissance des parents figurent depuis la loi du 28 octobre 1922, en lieu et place seulement de leurs âges, l'indication d'un contrat de mariage éventuel depuis le 10 juillet 1850 dans les actes de mariage, ou encore la date de naissance d'un défunt à la place d'un âge approximatif, comme c'était le cas au XIX<sup>e</sup> siècle.

Mais une des belles inventions de notre état civil fut l'instauration des mentions en marge des actes, qui peuvent y figurer. On citera, bien sûr, sans que cela soit exhaustif :

- *Adopté par la Nation* depuis 1917
- *Adopté par...* depuis 1955
- *Décédé* depuis l'ordonnance du 29 mars 1945
- *Divorcé* depuis la loi du 18 avril 1886
- *Légitimé* depuis la loi du 17 août 1897
- *Marié* depuis la loi du 17 août 1897
- *Mort pour la France* depuis 1915
- Indication de l'acte de notoriété dressé par un notaire après un décès depuis une vingtaine d'années.

Si de telles mentions avaient existé de tout temps, la généalogie serait vraiment un jeu d'enfant ! Il n'en est rien, comme vous le savez. Les associations généalogiques, pour faciliter la vie de leurs adhérents, indexent donc depuis une bonne quarantaine d'années les registres paroissiaux et d'état civil. Notre association a pris une bonne longueur d'avance en dépassant le chiffre de 9 300 000 relevés à l'heure actuelle.

Aucune liaison n'est toutefois faite entre les actes de naissance, mariage ou décès qui concernent un seul individu. S'il est né en 1780 à Quimper, marié à Toulon en 1810 et décédé à Versailles en 1850, il sera bien difficile de retrouver le parcours de vie de cet individu grâce à l'état civil. Des adhérents publient sur le forum ou dans la revue, *Le chaînon manquant*, mais on ne feuillètera pas constamment la revue et rien ne dit qu'un généalogiste aura donné une précieuse indication sur le forum, sur la personne que l'on recherche.

Et pourtant, nous avons, nous aussi au sein de notre base RECIF, cette possibilité de mention marginale. Elle s'appelle "référence biographique". Nous sommes la seule association généalogique à proposer cette possibilité. Vous pouvez très bien, en étant positionné sur l'un de nos relevés, indiquer que tel individu né dans le Finistère, s'est marié dans le Sud de la France et est décédé dans le Massif central. Une bonne partie des actes indiqués sur le forum dans *Le chaînon manquant* ont été ainsi saisis, plus de vingt-cinq années de Finistériens mariés à Lorient avant la Révolution ont leurs mariages relatés sur les relevés de leurs naissances, les Finistériens mariés ou décédés à Trélazé jusque dans les années 1860 le sont également.

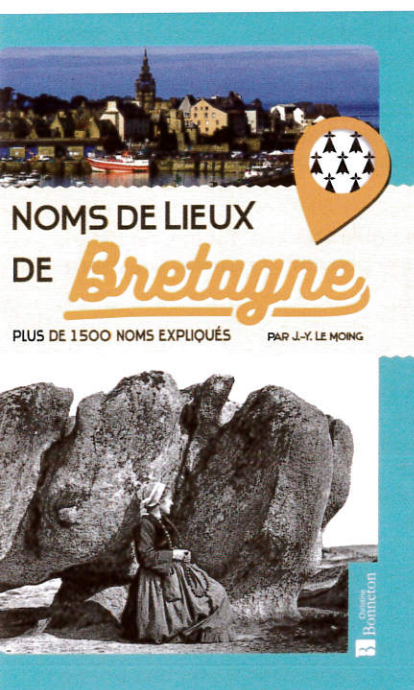
Voici à titre d'exemple ce qui peut être fait pour aider la communauté généalogique finistérienne. Pourquoi ne dépouillerez-vous pas d'anciennes revues généalogiques, à cette fin ? Beaucoup d'actes divers ont été trouvés, indiqués et oubliés à nouveau et cela est bien dommage.

Je vous invite donc à vous investir dans une telle œuvre... en espérant ne pas prêcher dans le désert.

Jean François Pellan

# L'actualité des libraires

**Noms de lieux de Bretagne,**  
par Jean Yves Le Moing  
Editions Christine Bonneton  
ISBN : 9782862537276



La Bretagne possède un riche patrimoine de noms de lieux, dû en grande partie à une immigration importante de Bretons de Grande-Bretagne, à la fin de l'Empire romain. Les fondateurs de la *Britannia minor*, devenue Bretagne, ont ainsi donné à la toponymie une couleur originale et cette créativité s'est maintenue jusqu'à l'époque actuelle.

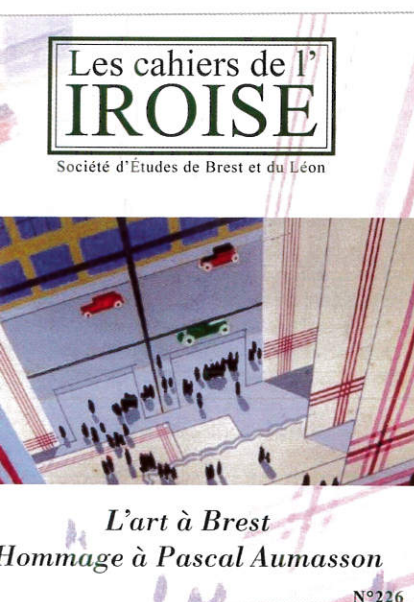
Il ne faut pas oublier l'importance du substrat préceltique et gaulois, l'apport de la civilisation gallo-romaine, et les nombreuses créations romanes durant le Moyen-âge jusqu'à nos jours.

Les échanges entre les deux langues, breton et gallo, ont toujours été nombreux.

L'auteur brosse ici, un tableau précis des mécanismes

de formation des noms de lieux au fil des siècles dans les cinq départements de la Bretagne historique.

**Les Cahiers de l'Iroise – N° 226**  
**L'Art à Brest – Hommage à Pascal Aumasson**



Ainsi que le remarque le président Coativy dans son éditorial, qui accompagne la sortie de ce nouveau très fourni *Cahier de l'Iroise*, la guerre de 1870 est pour beaucoup dans l'ouverture du premier Musée de Brest. Ses initiateurs pensaient, en effet, que le relèvement de la France passerait par la Culture. Cette logique dominera encore sa résurrection après la Seconde Guerre mondiale. L'Art a donc foisonné à Brest en cette fin du XIX<sup>e</sup>, puis tout au long du XX<sup>e</sup> siècle. Il suffit, pour s'en convaincre, de lire ce présent numéro.

Parmi tous ces articles, nous souhaitons mettre en

ergue, en raison de la généalogie publiée, celui consacré à Emile Hirsch (1832-1904) né à Metz dans une famille d'origine juive, converti au protestantisme à treize ans, puis au catholicisme quand il épouse Marie de Person, à vingt-six ans, en 1858.

Il fut un artiste peintre verrier de talent, et c'est à lui que l'on doit notamment le couronnement de la statue de la Vierge à Notre-Dame du Folgoët. Il réalisera ainsi cent onze vitraux en Bretagne. Veuf, remarié à Marie Blanquart de la Barrière, il aura trois enfants, dont Elisabeth qui épousera le docteur Victor Thésée, originaire de Lesneven. Son fils aîné, Joseph, sera comme son père artiste peintre verrier.

**Le château du Taureau – Baie de Morlaix,**  
par Guillaume Lécueilleur  
Editions Coop Breizh  
ISBN : 9782843468094

Le château du Taureau est le témoin de la richesse de Morlaix, port européen d'un commerce mondial du XV<sup>e</sup> au XVIII<sup>e</sup> siècle. Forteresse maritime élevée au milieu du XVI<sup>e</sup> siècle, elle a été reconstruite sous Louis XIV par Vauban et Garangeau, qui en ont fait un fort à la mer. Les vaisseaux étaient obligés de passer sous son feu pour entrer dans la riviè- re de Morlaix.

Achévé en 1745, le fort n'a jamais connu de véritable combat maritime, à l'exception d'une escarmouche en 1793. Sa garnison est composée de soldats détachés de l'hôtel royal des Invalides à Paris.

Au XVIII<sup>e</sup> siècle, la forteresse devient une prison pour des gentilshommes victimes de lettres de cachet. Quentin Tapin de Cuillé y séjourna ainsi pendant plus de vingt ans. Les révolutions y enfermeront d'autres types de prisonniers dont Louis-Auguste Blanqui en 1871. Le fort deviendra une villégiature mondaine et une école de voile au XX<sup>e</sup> siècle.

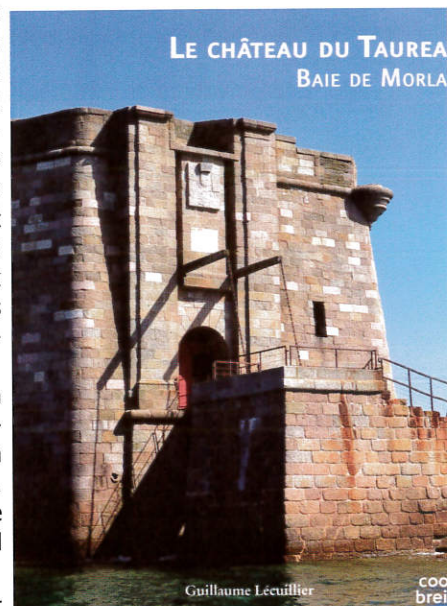
Le château du Taureau, surnommé "le fort Boyard breton", a été restauré au début du XXI<sup>e</sup> siècle. Depuis 2006, le site est ouvert à la visite : plus de deux cent cinquante mille personnes ont ainsi pu voyager dans le temps. C'est le seul véritable fort à la mer à être accessible au public en France.

Ce très beau livre est magnifiquement servi par une riche iconographie et par des reproductions de dessins de Patrice Pellerin, l'auteur bien connu de la bande dessinée *L'Épervier*. Un livre à vous donner plus qu'envie de visiter ce fort !

**Contrebandiers – Smogleurs en Manche**  
**Histoire d'un commerce interlope,**  
par Jacques Blanken. Editions Loculus Solus  
ISBN : 9782368330692

Les smogleurs (de l'anglais *smugglers*, contrebandiers) sont les hommes et leurs navires qui s'adonnèrent à la fraude entre la France et l'Angleterre.

Jacques Blanken conte l'histoire inédite d'un commerce



**CONTREBANDIERS**smogleurs en Manche  
histoire d'un commerce interlopeJacques Blanken  
Illustrations originales de  
Pañch MoutLOCUS  
SOLUS

dotes épiques. Combattue, la contrebande fut parfois encouragée. Avec la guerre de course – les corsaires –, elle affaiblissait l'économie rivale.

C'est un récit captivant qui s'appuie sur les meilleures sources britanniques et françaises. La fin du livre est consacrée à la saga de la famille Deschamps, bourgeois de Roscoff, amateur, banquier, négociant et industriel de la conserve.

Pour ceux qui sont intéressés par ce sujet de la contrebande, on rappellera l'article du Dr Lefranc, publié dans le numéro 119 de notre revue, de septembre 2011.

**Cap Caval – La revue du Pays bigouden**  
n° 38 de Juillet 2017  
ISBN : 9770767702202

Une fois de plus, cette revue attachante du Sud de notre département nous présente plusieurs articles d'intérêt généalogique.

Qui penserait actuellement que le goémon puisse déclencher un conflit ? C'est pourtant ce qui arrive au début du XX<sup>e</sup> siècle dans l'archipel des Glénan. Il y eut donc du rifi à l'encontre des goémoniers de Loctudy qui voulaient accaparer ces algues dont on extrayait l'iode des cendres pour en faire des pains de soude. Quatre jeunes filles Pennamen, habitantes l'île du Loc'h dans l'archipel, se ruant sur les envahisseurs, cassèrent leur matériel et les firent battre en retraite. L'affaire alla même devant le juge de paix. Ce n'est qu'au lendemain de la Première Guerre mondiale que le conflit se termina ! Une

"interlope", de longue durée et de grande échelle, dépassant parfois le montant des importations légales de tabac, de laine, vins et eaux de vie...

Cette activité illicite fut le substitut florissant d'un commerce naturel, que les antagonismes contrariaient souvent, soit par des interdictions, soit par l'instauration de lourdes taxes, soit surtout du fait de la guerre entre les deux nations.

L'ouvrage en examine les acteurs, causes et effets, parmi lesquels le développement magistral de l'architecture navale, à la recherche de vitesse en mer et de facilité lors des débarquements les plus secrets. La ruse des trafiquants donne lieu à des anecdotes

belle histoire, bien mise en valeur par notre ami Serge Duigou.

Nos actualités nous font état quotidiennement des migrants politiques ou économiques qui quittent l'Afrique pour trouver une vie meilleure. Les guerres sont toujours source de mouvements de population. Après le coup d'Etat du général Franco, les Républicains espagnols n'ont guère eu d'autres choix que de fuir vers la France.

Quelques navires arrivèrent sur les côtes bigoudènes. Claude Péron nous conte ainsi l'histoire du sauvetage épique du *Huerta*. D'autres bateaux amèneront par la suite d'autres réfugiés.

Après ce qui est appelé *la Retirada*, de nouveaux réfugiés espagnols seront accueillis en Bretagne. Les maires du Finistère sollicités pour les recevoir auront des positions souvent antagonistes. Certains les accueilleront avec enthousiasme, d'autres refuseront catégoriquement, comme le général de Penfentenyo, maire de Loctudy, au motif que les touristes n'allaient pas venir passer leurs vacances dans sa commune envahie par les communistes ! A Penmarch, par contre, les habitants donnent du linge, des chaussures, du matériel de literie. Des Espagnols participeront plus tard à la Résistance. L'un d'entre eux, chef d'un groupe FTP, sera fusillé sur les dunes de Penmarch. L'un des plus connus de ces Espagnols réfugiés dans notre département n'est autre que Paco Rabane, dont le père, colonel dans les forces républicaines, avait été fusillé par les Franquistes en 1939.

Mathieu Glaz nous entraîne à feuilleter les pages de l'histoire du plus vieil hôtel-restaurant de Pont l'Abbé, celui de la Tour d'Auvergne, qui fut tenu par plusieurs générations de Raphalen. C'était une véritable institution et la cuisine de l'établissement fort réputée. Des personnalités l'ont fréquenté, Jean Mermoz au début des années 1930. Plus près de nous l'actrice Dany Carrel, venue en 1958 tourner dans le film *Les Naufrageurs*, et même Brigitte Bardot en 1970 ! ■



**Rectificatif à la généalogie d'Henri QUEFFELEC**  
(LE LIEN n° 142, page 39)

44 Yves GARDUNEL  
45 Anne ABGRALL

° 21.03.1763 LOQUEFFRET  
° 20.04.1769 PLONEVEZ-DU-FAOU

x 29.02.1784 LOQUEFFRET

+ après 1824 LOQUEFFRET  
+ 16.12.1811 LOQUEFFRET

Merci à Gilles LE ROUX de nous avoir signalé cette erreur.

# L'actualité des Archives

## Archives Nationales : une décision historique

MINISTÈRE DE LA CULTURE

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Décision 2017-11

La Directrice des Archives nationales

Vu le titre II du livre III du code des relations entre le public et l'administration relatif à la réutilisation des informations publiques ;

Vu l'arrêté du 24 décembre 2006 érigeant le service Archives nationales en service à compétence nationale ;

DECIDE

### ARTICLE 1<sup>er</sup>

Les droits de réutilisation des informations publiques contenues dans les documents produits ou reçus par les Archives nationales sont soumis au principe de gratuité.

### ARTICLE 2

La décision tarifaire n°IN/CPAJ/201071 du 10 décembre 2010 relative aux droits de réutilisation des données publiques contenues dans les documents produits ou reçus par les Archives nationales est abrogée.

### ARTICLE 3

La présente décision sera affichée dans les salles de lecture des Archives nationales, ainsi que sur leur site Internet.

La présente décision entre en vigueur à compter de sa publication sur le site Internet des Archives nationales.

Fait à Pierrefitte-sur-Seine, le 21 JUIL. 2017

La directrice des Archives nationales

Françoise BANAT-BERGER.

titutions culturelles. La loi dite "Lemaire" avait fixé également le principe de gratuité mais l'avait assorti aussi d'exceptions au profit des services culturels, qui pouvaient exiger des redevances.

La société *Filae* s'est engouffrée, il y a peu de temps, dans une brèche juridique, a absorbé les images mises en ligne par les départements concernant l'état civil et a ensuite proposé aux départements de leur verser une redevance. Quelques départements avaient déjà conclu, auparavant, des redevances avec cette société.

Force est de constater qu'aucun département n'a à ce jour engagé de procédure à l'encontre de *Filae*, bien que la CNIL ait indiqué que de telles redevances auraient dû être souscrites par cette société ! Est-ce cette affaire qui a amené les Archives nationales à réfléchir à ce sujet et à repenser toute leur stratégie de communication ? Les Archives nationales ont vraisemblablement intégré dans leur analyse le rapport Trojette, qui proposait l'ouverture des données, puis la loi Lemaire. Toute la législation mise en place jusqu'à présent ressort surtout du désir de contrôler la culture. C'est l'idéologie qui prédomine au détriment des grands principes de liberté.

Les Archives nationales prennent donc le contre-pied de ce que permet la législation et optent pour la gratuité et une réutilisation totale dans la mesure où des tiers ne détiennent pas des droits de propriété intellectuelle.

Cette décision des Archives nationales est une pierre lancée dans le jardin des autres services d'archives. Comment vont-ils pouvoir justifier à l'avenir leurs demandes de redevances, de souscription de licences, alors qu'au niveau national on est rentré dans un monde de liberté totale ?

Combien de temps faudra-t-il pour voir les règlements départementaux suivre cet exemple ?

La Révolution française, en opposition totale à ce qui se passait sous l'Ancien Régime, avait institué par la loi du 7 messidor an II, le principe de libre et gratuite communication des archives de la Nation. Pourquoi, la numérisation des archives devrait-elle changer ce principe ? Quelle est la différence entre l'archive papier et sa représentation numérique ? Pourquoi y aurait-il deux poids et deux

mesures ? Les Archives nationales viennent d'apporter leur réponse...

Les verrous sont donc en train de sauter. Reste la CNIL, dont les décisions ont sur les archives une influence qui est loin d'être justifiée dans tous les cas. Aurons-nous un jour un président de cette institution qui aura une approche réaliste du monde de l'archive et remettra en cause la politique de son institution comme vient de le faire Mme Banat-Berger pour les Archives nationales ?

Jean François PELLAN

La décision de Mme Banat-Berger, directrice des Archives nationales en date du 21 juillet 2017 est un véritable coup de tonnerre en matière de réutilisation des archives nationales, autrement dit en ce qui concerne leur diffusion par des tiers qu'ils soient commerçants ou non. Ainsi donc "les droits de réutilisation des informations publiques contenues dans des documents produits ou reçus par les Archives nationales sont soumis au principe de gratuité."

Suite à la dernière loi concernant la République numérique, l'ouverture des données par défaut a été acté, sauf pour les ins-

## Archives photographiques européennes en ligne

Plus de deux millions de photos d'archives européennes viennent d'être mises en ligne sur le site d'Europeana :

<http://www.europeana.eu/portal/en>

Les photos portent sur l'Art, la mode, les cartes et la géographie, la musique, le sport, etc...

Le site semble être conçu à l'origine en langue anglaise, mais on peut choisir le français lors de la consultation.

## Notices des bagnes de Guyane et de Nouvelle-Calédonie

À la suite d'un partenariat établi entre les Archives nationales d'outre-mer et le CLAMOR (Centre pour les humanités numériques et l'histoire de la justice, UMS CNRS 3726), la collection des notices sur la transportation, la relégation et la déportation à la Guyane et à la Nouvelle-Calédonie est désormais consultable en ligne sur le site *Criminocorpus* (Musée d'histoire de la justice, des crimes et des peines).

La mise en ligne des volumes est progressive et comprendra à terme :

- 21 volumes sur la transportation, publiés de 1867 à 1915 ;
- 15 volumes sur la relégation, publiés de 1889 à 1915 (dont 5 volumes issus de la Bibliothèque nationale de France) ;
- et 2 volumes sur la déportation, publiés de 1874 à 1877.

Édité par le ministère de la Marine et des Colonies, chaque volume contient notamment un rapport traitant de l'application de ces lois en Guyane et en Nouvelle-Calédonie, des tableaux statistiques et la présentation de différents textes législatifs (arrêtés, décisions, ordres et dépêches).

Cet ensemble documentaire de rapports administratifs constitue une source incontournable pour la connaissance de l'histoire des bagnes coloniaux.

Pour ceux qui s'intéressent à ce sujet très spécifique, une adresse internet à connaître :

<https://criminocorpus.org/fr/ref/118/23/>

## Ancêtres français à l'Ile Maurice

### Retrouver ses ancêtres français... et bretons à Maurice :

C'est en ligne que l'ambassade de France propose de retrouver les ancêtres français à Maurice de 1728 à 1811. Ce lien permet d'accéder à des actes de naissance, baptême, mariage, décès et affranchissement, classés par régions.

Le premier acte enregistré disponible concerne le mariage de deux personnes originaires de la Bretagne, à Port-Louis, le 19 août 1728.

Le dernier acte enregistré figurant sur le site est un acte de naissance en date du 2 janvier 1811.

Le premier acte d'affranchissement connu, enregistré par l'administration française le quinze thermidor de l'an treize, c'est-à-dire, le 3 août 1805, dans la commune de Plaines-Wilhems, est consultable en ligne. Il s'agit de l'acte de Pierre Tolbig, affranchi par François Giblot.



À voir à l'adresse :

<https://mu.ambafrance.org/Retrouvez-vos-ancetres-francais-a-Maurice-Ile-de-France-de-1728-a-1811-1385>

Source : *lexpress.mu*

## Archives du Finistère : Incidence archivistique suite à la création de nouvelles communes dans le Finistère

Les évolutions territoriales actuelles impactent la gestion des archives communales et intercommunales, ceci au quotidien et à plusieurs niveaux.

S'agissant du choix du nom d'une commune nouvelle, l'instruction du 18/04/2017 de la direction générale des collectivités locales rappelle les règles applicables à la fixation du nom de la commune et préconise un avis préalable du directeur des Archives départementales, géographiquement compétent, pour "éclairer la décision" des élus et décideurs.

Dans le Finistère, quatre communes nouvelles ont été créées au total depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2016 :

- \* Audierne,
- \* Saint-Thégonnec Loc-Eguiner,
- \* Milizac-Guipronvel,
- \* Plounéour Brignogan-Plages).

À ce jour, les communes nouvelles de Saint-Thégonnec Loc-Eguiner (3 122 habitants) et Milizac-Guipronvel (4 264 habitants) ont réalisé, à cette occasion, le tri, le classement, les inventaires des fonds clos des communes anciennes ainsi que le récolement des archives communales.

Rappelons en effet que le récolement assorti de l'inventaire des fonds des anciennes communes permet le transfert de responsabilité du maire de l'ancienne commune vers le maire de la commune nouvelle comme lors des élections municipales.

Les missions de traitement des archives ont été effectuées dans ces deux communes nouvelles par le Centre de gestion du Finistère (archivistes itinérants), dans un dialogue constant avec les interlocuteurs en commune et les Archives départementales du Finistère.

**Source :** Archives du Finistère.

## Archives du Finistère : Nettoyage des collections infestées par le champignon

Le chantier de nettoyage des collections devrait s'achever fin juillet 2017. Le retour à la communication des derniers documents nettoyés s'effectuera donc à la rentrée de septembre 2017.

Voilà une heureuse nouvelle, qui va ravir plus d'un généalogiste !

**Source :** Archives du Finistère



Photo : Archives du Finistère

# Rose Héré, l'héroïne d'Ouessant

par Serge CARIOU, CGF n° 13229.



Le Petit Parisien Illustré du 22 novembre 1903.

Lorsqu'elle sort de la petite maison de sa mère, à Pen Al Lann, sur la côte sud-ouest de l'île d'Ouessant, en ce lundi 2 novembre 1903, à quatre heures du matin, Rose Héré est accueillie par un épais brouillard et un fort vent. Elle entend dans le lointain la sirène du phare du Creac'h qui retentit. Elle pense que c'est un temps parfait, pour ce jour de la fête des morts.

Après l'office du matin à l'église Saint-Pol-Aurélien du bourg de Lampaul, elle suivra la procession qui se rendra jusqu'au cimetière pour y déposer, dans l'oratoire, les croix de proëlla. Ces croix de cire représentent les hommes d'Ouessant disparus en mer, dont les corps n'ont pu être ramenés sur l'île. Cette année, ceux-ci ont été nombreux et les veillées funéraires pour les morts en mer ont été suivies par la majorité des mille sept cents habitants que compte encore l'île.

Rose Héré est revenue depuis quelque temps habiter chez sa mère ; elle va bientôt avoir quarante et un ans et n'est toujours pas mariée. Est-ce à cause de son physique plus que banal ou parce que sur l'île les hommes s'embarquent soit au commerce soit dans la Royale ? Elle ne le sait pas. Le fait est qu'elle n'a jamais eu aucune demande et qu'à son âge les occasions se feront de plus en plus rares.

Ouessant est surnommée *l'île aux femmes*. Vu l'absence des hommes, ce sont elles qui s'occupent de toutes les activités, principalement l'agriculture et l'élevage des fameux moutons noirs. Aucune parcelle n'est abandonnée et seules restent inexploitées les terres soumises aux agressions de l'océan.

Rose est née le 31 janvier 1862 à Ouessant, dans le foyer d'Yves et Marie Victoire Malgorn, elle est le troisième des huit enfants du couple. Alors qu'elle vient d'avoir neuf ans, son père Yves se noie le 17 février 1871, dans la baie de Postoun à la Pointe de Feunten Velen.

Vingt ans plus tard, son frère aîné, Jean Louis, tombe à la mer, du bateau-pilote de François Malgorn et se noie au large d'Ouessant. La famille Héré paie donc, elle aussi, un lourd tribut à la mer.

Le décès d'Yves laisse sa femme Marie Victoire seule avec huit enfants, dont l'aîné, Jean Louis, a treize ans et la benjamine, Marguerite, à peine sept mois. L'indigence dans laquelle se trouve la famille force Marie Victoire à placer Rose comme bonne, chez Théodore Le Bris, un pilote de Lampaul. La fillette occupe cette place durant vingt-trois ans, jusqu'à ses trente-deux ans.

Elle occupe ensuite, neuf années durant, les mêmes fonctions dans une autre famille de l'île.

La domesticité est une chose très rare sur l'île d'Ouessant, la fierté des îliens et les capacités naturelles des femmes de l'île font que cela, à l'inverse de la Bretagne continentale, n'est pas dans leurs habitudes. Seule une misère extrême peut faire qu'une mère place sa fille comme bonne.

Au printemps de l'année 1903, Rose quitte sa dernière place et revient à Toul Al Lann, pour habiter chez sa mère. Elle l'aide à l'entretien d'un petit jardin et à l'élevage d'une basse-cour, d'une vache et de quelques moutons. Tous les matins, elle se rend sur la grève pour récolter le goémon de dérive, qu'elle met ensuite à sécher sur la lande. C'est donc pour cette raison qu'elle est sortie en fin de nuit, ce 2 novembre 1903.

Rose s'assoit sur un rocher, sur la grève de Postoun, en attendant que le jour se lève et que le brouillard se dissipe, pour commencer son activité de "pigouyer", de récolteuse de goémon.

À deux milles de là, le capitaine François Antoine Viel est à la barre du *Vesper*, un vapeur immatriculé à Marseille et faisant partie de la flotte de la Compagnie des vapeurs de Charge Français. Le navire a quitté Oran, une semaine plus tôt avec un chargement de vin, de bougies, de thé qu'il doit livrer dans les ports de Rouen et de Dunkerque.

Le capitaine Viel est à la barre depuis plus de neuf heures. Il ne veut laisser à personne le soin de diriger son navire. Trois

Le 13<sup>e</sup> jour du mois de Juin l'an 1845  
 Le conseil municipal d'Ouessant s'est réuni le premier jour de Juin à huit heures  
 matin, par l'exant Meun Mair, remplissant la fonction d'officier  
 public de l'état civil de la commune et l'autre D. Bueffant, au  
 lieu de l'Église, département du Finistère et le procureur  
 apper Marin âgé de soixant et onze ans grand père lequel nous  
 a présenté un enfant du sexe féminin né hier à quatre heures de

soir fille de Marie Daniel Marie, marié absent, 11<sup>e</sup> 3  
 et de Paul D. lui déclarant, et de Margot, marié présent,  
 son épouse l'athotrice, et auquel enfant il a déclaré vouloir  
 donner le prénom de Rose, lesquels déclaration et pré-  
 sentation faite en présence de premier Secrétaire l'athotrice âgé  
 de quarante-neuf ans, et Margot Jean Marie, marié âgé de  
 quarante-cinq ans l'un et l'autre domiciliés en cette commune et  
 résidant et ont le déclarant et témoin déclaré au savoir de par  
 de l'Officier  
 de l'Officier

Par acte du vingt et un<sup>e</sup> jour du mois de Juin l'an 1845  
 dont la naissance est constatée  
 dans l'acte ci-dessus à l'acte  
 mariage avec Paul Marie  
 Géléde dont mention  
 faite que nous Maire  
 d'Ouessant le même jour  
 de main  
 J. M. Mair

Acte de naissance de Rose Héré. Archives municipales d'Ouessant.  
 Photos Michel Derose.

heures plus tôt, il a passé le raz de Sein, dans un épais brouillard. Il a hâte de passer la pointe de Corsen et d'emboucher la Manche. Originaire de Saint-Brieuc, il connaît les dangers de la mer d'Iroise et ses pièges mortels.

Mais le navire a fait route trop à l'est et s'approche dangereusement des écueils d'Ouessant. Dans un tel brouillard, le commandant aurait dû réduire son allure de huit nœuds et faire sonder la profondeur, à l'avant du bateau. Il actionne à intervalles réguliers sa corne de brume, mais ne reçoit rien en écho.

Il devrait apercevoir les éclats du phare du Créac'h, mais sa visibilité est nulle.

Quand enfin, il en aperçoit les lueurs, il tente de faire machine arrière. Il met la barre toute à bâbord ; cette erreur lui sera fatale, le *Vesper* vient s'échouer sur les rochers de Pern.

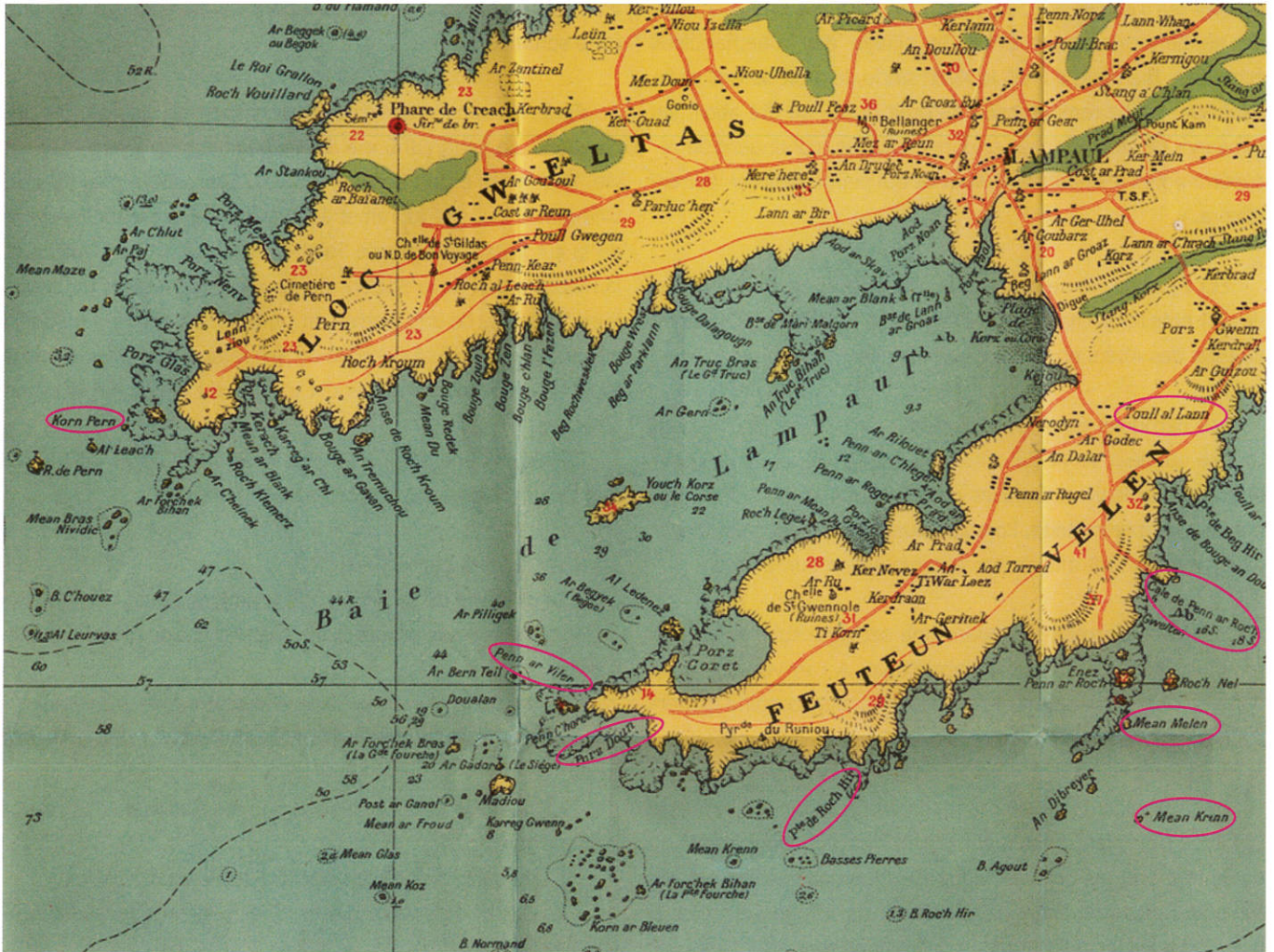
En prenant la décision de dévier vers tribord, il se mettait à l'abri dans la baie de Lampaul. La coque du navire est éventrée, laissant s'échapper des caisses de fret, il prend de la gîte, 40° sur bâbord.



Le vapeur *Vesper*

Le capitaine pense à la sécurité des trente-quatre hommes d'équipage. Il tire des fusées de détresse et fait embarquer dans la baleinière, qui a été mise à l'eau, quatorze matelots, en leur demandant de rester près du navire. Il reste sur le bateau avec les vingt marins qui constituent le reste de l'équipage.

Les habitants de Loqueltas, alertés par les fusées et les cris des marins, préviennent la station de sauvetage de Lampaul. Les marins à bord de la baleinière ne peuvent la maintenir aux abords du navire échoué, un fort courant de jusant les fait dériver vers le sud-ouest. Ils traversent la baie de Lampaul et se trouvent près de Penn Ar Viler.



Carte du sud-Ouest d'Ouessant, avec les lieux mentionnés dans le récit

Alerté du naufrage, Théodore Le Bris, chez qui Rose Héré avait été servante, mais qui est aussi patron du canot de sauvetage Anaïs, met celui-ci à l'eau, aidé de son second, Alexis Riou, et des dix hommes d'équipage.

Dans la nuit noire, il se dirige vers les lieux du naufrage, sans trop de difficultés la mer s'étant calmée. La progression est cependant ardue en raison de la présence de nombreuses barriques de vin et de caisses dérivantes, échappées de la cargaison du *Vesper*.

Il récupère le capitaine Viel et ses vingt hommes d'équipage, restés sur le navire et fait route sur Lampaul. Deux heures plus tard, le *Vesper* sombre.

Rose, toujours assise sur son rocher à Postoun, entend des cris. Elle regarde vers la mer, mais le brouillard encore présent l'empêche de voir quoi que ce soit. Elle descend sur la grève, en courant sur les rochers glissants et du bord de l'eau, elle aperçoit une barque à une centaine de mètres du rivage. Cette embarcation se dirige vers les brisants. Rose leur crie de dévier et par signes leur montre le chemin à prendre.

Les marins ne semblent pas la comprendre ; elle entre alors jusqu'à la taille dans l'eau glacée. Elle sait que la seule solution est de rejoindre la baleinière et de guider les marins vers un endroit où ils pourront débarquer. Mais Rose ne sait pas nager, un

marin lui jette un cordage, elle s'y tient et tente d'atteindre la barque, elle tombe dans un trou, mais grâce à sa volonté remonte à la surface, progressant mètre par mètre, à la force de ses poignets, vers la chaloupe.

Frigorifiée et ayant perdu ses sabots, Rose est crochée par la gaffe du bord et hissée sur le navire. Elle s'assoit près de l'homme de barre et lui donne des instructions de navigation.

Ils longent la côte sud-ouest de l'île, doublent la pointe de Roc'h Hir, prennent le chenal entre la roche de Roc'h Melen et celle de Men Crenn, en évitant d'être attirés par le Chenal du Fromveur et ses terribles courants. Ils mettent enfin pied à terre sur la cale de Pen Ar Roc'h. Là, les habitants prennent en charge les marins pour les conduire chez le syndic des gens de mer.

Rose rentre chez elle à Toul Al Lann, trempée et pieds nus.

Dès l'après-midi, l'équipage du *Vesper* embarque sur le remorqueur de l'État, venu à Ouessant ravitailler le Régiment d'Infanterie Coloniale cantonné à la caserne de Stang Ar Glan, et regagne Brest, non sans être passé saluer Rose Héré, à Toul Al Lann. De Brest, ils seront rapatriés sur Marseille, par leur armateur.

Commence alors sur l'île une course-poursuite entre les habitants et les autorités. Aucun douanier, ni gendarme n'étant

présent sur l'île, les autorités envoient de Brest une escouade de gendarmerie, pour éviter le pillage des marchandises échouées. Bien que depuis le XVII<sup>e</sup> siècle, le droit de bris et de naufrage, vieille réminiscence du droit ducal, ait été aboli, les habitants de l'île, attachés à leurs privilèges, continuent de récupérer après les naufrages, tout ce qui peut améliorer leur ordinaire.

Et ce jour-là, ce ne sont pas moins de trois cents fûts de vin de six cents litres chacun, qui s'échouent, des côtes d'Ouessant au Pays des Abers en passant par Molène.

Les barriques étant trop lourdes à transporter, à Ouessant tout ce qui peut servir de contenant est utilisé pour transvaser et entreposer le vin, même les *podou kamb*, les pots de chambre, trouvent leur utilité. Lorsque plus aucun objet n'est disponible, les fûts sont mis en perce, directement sur la côte.

Le travail s'arrêtera pendant une semaine sur l'île et sera remplacé par une immense bacchanale. À l'arrivée des gendarmes, ceux-ci ne pourront interpellier qu'une douzaine de personnes, trouvées ivres mortes, sur les lieux de leurs méfaits.

Le sauvetage des quatorze marins de la baleinière, effectué par Rose Héré, fait rapidement le tour des rédactions des journaux, tant bretons que nationaux. Des journalistes affluent sur l'île pour rencontrer l'héroïne et relater son histoire. Le récit publié émeut les lecteurs et des souscriptions sont effectuées par les journaux pour aider Rose Héré.

Dès le mois de décembre, le *Figaro* envoie à Ouessant une somme de cent vingt francs. Le même mois, Herbert Gye, consul de Grande-Bretagne à Brest, qui depuis le naufrage du *Drummond Castle*, le 16 juin 1896 à Molène, récompense les sauve-

teurs et fait parvenir à Rose, au nom du roi Edouard VII, une forte somme.

Après les souscriptions et les récompenses, arrivent les décorations. Le vendredi 6 mai 1904, pour la première fois de sa vie, Rose Héré prend le train, à Brest. Deux jours plus tard, le vice-amiral Duperré lui remet à la Sorbonne, la grande médaille de la comtesse Foucher de Saint-Faron, le prix Jean Dufour et la médaille d'or de la Société Centrale de Sauvetage. Le même jour, Théodore Le Bris, patron du canot Anaïs, reçoit la médaille d'argent de la Société Centrale de Sauvetage, son second Alexis Riou celle de bronze et les dix marins du canot, un diplôme d'honneur.

C'est donc une équipe de médaillés et de diplômés qui regagne l'île d'Ouessant une semaine plus tard.

Rose recevra par la suite :

- La médaille de sauvetage de première classe.
- La médaille de bronze Henri Durand et une prime de mille francs.
- La médaille d'or de la Société Parisienne de Sauvetage
- Le diplôme d'honneur de la Société des Sauveteurs de la Seine.
- La médaille de bronze de la Société Nationale d'Encouragement au Bien.
- La médaille d'or de la Société *The Honour*.
- La médaille de vermeil de la Société des Hospitaliers Sauveteurs de Brest.
- La médaille de vermeil de la Société Nationale de Sauvetage.
- Le prix de mille francs de la Société des Sauveteurs de Marseille ; bien que ce prix soit réservé aux personnes nées dans la cité phocéenne, Rose, en sauvant quatorze marins marseillais, en était devenue citoyenne d'honneur.



L'Héroïne d'Ouessant  
Rose Héré, qui dans la nuit du 4 novembre 1896 sauva la vie aux quatorze marins  
du navire naufragé le *Jupiter*.





Tous ces prix et médailles rapportèrent à Rose une somme totale de dix mille francs, somme importante à l'époque. La petite ouessantine qui avait dû être placée comme bonne, au décès de son père, était devenue une des personnes les plus riches de l'île.

Elle se fit construire, avec l'argent des prix, une petite maison, blanchie à la chaux et son enclos pour les bêtes, à Niu Huella, près de Paraluc'h'en. Elle fut la première à demander au maçon de placer une serrure sur sa porte d'entrée, l'argent pouvant susciter bien des convoitises.

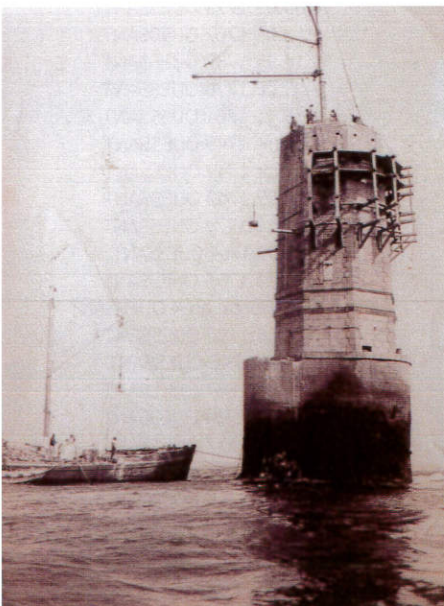
Le mardi 10 mai 1910, à l'âge de quarante-huit ans, Rose Héré épouse à Ouessant Pierre-Marie Gélébart, un cultivateur originaire de Ploumoguier, de huit ans son cadet. Ce dernier venait de perdre sa première épouse six mois plus tôt, à Brest.

Nous ne savons pas si Rose portait sur sa robe de mariée sa collection de médailles, ni si son époux avait été attiré par sa beauté ou par son argent.

Rose Héré s'éteint à Ouessant, le samedi 13 janvier 1945, à quatre-vingt deux ans.

Ému par la lecture de son histoire dans les journaux, Charles Eugène Potron, voyageur et philanthrope, membre de la Société Géographique de Paris, légua à son décès la somme de quatre cent mille francs, pour l'érection d'un phare bâti de matériaux de choix, pourvu d'appareils d'éclairage perfectionnés, devant s'élever sur un roc, dans un parage dangereux du littoral de l'île d'Ouessant.

Ce sera le phare de la Jument, sur le récif d'Ar Gazeg, dont le feu sera allumé le 15 octobre 1911. ■



Construction du phare de la Jument, 1906.

Le phare de la Jument, vu d'Ouessant.

## Ascendance de Rose HÉRÉ

### Génération I

1 Rose **HÉRÉ** ° 31/01/1862 OUESSANT + 13/01/1945 OUESSANT

### Génération II

2 Yves **HÉRÉ** ° 15/07/1833 OUESSANT x 27/06/1857 OUESSANT + 17/02/1871 OUESSANT  
 3 Marie Victoire **MALGORN** ° 09/07/1827 OUESSANT + 08/07/1913 OUESSANT

### Génération III

4 Jean **HÉRÉ** ° 1799 OUESSANT x 30/12/1829 OUESSANT + 21/01/1836 En mer  
 5 Marie Claire **TUAL** ° 1788 OUESSANT + 02/06/1849 OUESSANT  
 6 Louis **MALGORN** ° 01/04/1793 OUESSANT x 19/07/1818 OUESSANT + 28/12/1861 OUESSANT  
 7 Marie Jeanne **BERTHELÉ** ° 17/02/1795 OUESSANT

### Génération IV

8 Daniel **HÉRÉ** ° 11/12/1752 OUESSANT x 10/10/1786 OUESSANT  
 9 Marie Françoise **ROUZIC** ° 1766 OUESSANT + 08/02/1841 OUESSANT  
 10 Jean Louis **TUAL** ° 09/06/1782 OUESSANT x 04/02/1804 OUESSANT + 11/12/1847 OUESSANT  
 11 Marie Marguerite **COZAN** ° 12/03/1785 OUESSANT + 18/08/1870 OUESSANT  
 12 Paul **MALGORN** ° 15/10/1763 OUESSANT x 04/08/1789 OUESSANT + 24/09/1799 En mer  
 13 Marie Françoise **TUAL** ° 14/07/1767 OUESSANT + 12/08/1848 OUESSANT  
 14 Martin **BERTHELÉ** ° 09/08/1755 OUESSANT x 03/06/1783 OUESSANT + 20/11/1815 OUESSANT  
 15 Marie Anne **MALGORN** ° 26/07/1757 OUESSANT + 15/07/1813 OUESSANT

### Génération V

16 Philippe **HÉRÉ** x 27/01/1752 OUESSANT + 14/03/1764 OUESSANT  
 17 Louise **LE SIN** ° 1733 OUESSANT + 16/10/1793 OUESSANT  
 18 Pierre **ROUZIC** ° 25/04/1737 PORSPODER x 13/01/1761 PORSPODER + 09/05/1782 OUESSANT  
 19 Françoise **HALEGUEN** ° 1732 PORSPODER + 03/08/1813 OUESSANT  
 20 Jean Marie **TUAL** ° 29/03/1744 OUESSANT x 07/05/1765 OUESSANT  
 21 Marie Jeanne **LE SIN** ° 15/04/1741 OUESSANT + 05/05/1826 OUESSANT  
 22 Charles **COZAN** ° 05/03/1748 OUESSANT x 23/01/1770 OUESSANT + 06/02/1832 OUESSANT  
 23 Marie Magdeleine **MALGORN** ° 16/02/1745 OUESSANT + 30/10/1819 OUESSANT  
 24 Louis **MALGORN** ° 1732 OUESSANT x 23/01/1755 OUESSANT + 21/01/1798 OUESSANT  
 25 Héléne **TUAL**  
 26 Jean Baptiste **TUAL** ° 26/12/1744 OUESSANT x 16/11/1764 OUESSANT + 24/09/1799 En mer  
 27 Marie Jeanne **HÉRÉ** ° 17/10/1745 OUESSANT + 30/12/1836 OUESSANT  
 28 Jean **BERTHELÉ** ° 1717 OUESSANT x 09/01/1744 OUESSANT + 04/03/1786 OUESSANT  
 29 Anne **QUINIOU** ° 1725 OUESSANT + 09/08/1755 OUESSANT  
 30 Jean **MALGORN** ° 1722 OUESSANT x 29/07/1749 OUESSANT + 04/08/1782 OUESSANT  
 31 Marie **BERNARD** ° 1726 OUESSANT + 17/04/1786 OUESSANT

### Génération VI

34 Daniel **LE SIN** ° ca 1693 OUESSANT x ??..02.1717 OUESSANT + 04.04.1737 BREST  
 35 Marie **SONNIC** ° ca 1686 OUESSANT + 25.01.1766 OUESSANT  
 36 Jean **ROUZIC** ° ca 1685 x 21.02.1729 PORSPODER + entre 1737 et 1743  
 37 Anne **BRENTERCH** ° 05.12.1699 PORSPODER + 13.02.1743 PORSPODER  
 38 Yves François **HALEGUEN** ° ca 1713 x 20.11.1738 OUESSANT + 26.04.1778 OUESSANT  
 39 Marie **SALAUN** ° ca 1697 OUESSANT + 13.01.1757 PORSPODER  
 40 Louis **TUAL** ° ca 1672 OUESSANT x avant 1713 + 14.11.1771 OUESSANT  
 41 Marie **MAZEAS** ° ca 1687 OUESSANT + 05.02.1778 OUESSANT  
 42 Jean **LE GUEN** ° ca 1691 OUESSANT x avant 1718 + 13.05.1767 OUESSANT  
 43 Marie **MINIOU** ° ca 1687 OUESSANT + 14.01.1762 OUESSANT  
 44 Yves **COZAN** ° ca 1694 OUESSANT x avant 1734 OUESSANT + 03.06.1776 OUESSANT  
 45 Françoise **MORVAN** ° ca 1691 OUESSANT + 15.11.1761 OUESSANT  
 46 Jean **JASS / JAEZ** ° ca 1690 x avant 1717 OUESSANT + avant 1749 OUESSANT  
 47 Catherine **PENNEC** ° ca 1690 + avant 1749 OUESSANT  
 48 Michel **MALGORN** ° ca 1702 OUESSANT x avant 1734 OUESSANT + 27.03.1742 OUESSANT  
 49 Jeanne **COZAN** ° ca 1714 OUESSANT + 01.11.1774 OUESSANT  
 50 Jacques **TUAL** ° ca 1694 OUESSANT x ca 1715 + 29.09.1754 OUESSANT  
 51 Jeanne **LENORET** ° ca 1690 OUESSANT + 21.11.1755 OUESSANT  
 52 Paul **TUAL** ° ca 1716 x 02.06.1740 OUESSANT + 12 Floréal an X OUESSANT  
 53 Françoise **LE GUEN** ° ca 1717 + 27.06.1790 OUESSANT  
 54 Jean **HÉRÉ** ° ca 1715 x 14.01.1745 OUESSANT + ??..??..1746 OUESSANT  
 55 Marie Françoise **FONTAINE** ° ca 1720 OUESSANT + 10.04.1807 OUESSANT  
 56 Paul **BERTHELÉ** ° ca 1687 x avant 1715 + 21.03.1764 OUESSANT  
 57 Marie **MALGORN** ° ca 1690 + après 1717 OUESSANT  
 60 Michel **MALGORN** ° ca 1687 x avant 1722 + 15.09.1781 OUESSANT  
 61 Marie **HÉRÉ** ° ca 1704 + 13.07.1764 OUESSANT  
 62 Jean **BERNARD** ° ca 1702 x ca 1725 + 12.07.1766 OUESSANT  
 63 Jeanne **LE GALL** ° ca 1700 + 28.04.1777 OUESSANT

# Un diable à Pluguffan

par Pierrick CHUTO, CGF n° 8502



Détail d'un taolenn  
(tableau de mission)  
du chanoine Paul Peyron

**E**n cette fin de XIXe siècle, alors que la tension est vive entre cléricaux et laïcs, l'histoire du combat acharné de l'instituteur public, surnommé ironiquement *Paulik* ou *Paolig*, contre le recteur et son vicaire.

Le dimanche 24 novembre 1895, l'abbé Louis Keraudren, recteur de la paroisse de Pluguffan, s'adresse du haut de la chaire aux nombreux fidèles qui assistent à l'office divin.

Ne s'attardant pas comme à son habitude sur des commentaires de l'Évangile, il souhaite aujourd'hui plutôt parler de l'état du pays, de cette France qui, selon lui, va mal, très mal. Les sujets de controverses ne manquent pas chez les catholiques.

Ainsi, l'affaire Dreyfus est dans tous les esprits. Ce juif qui ne peut être français, comme l'écrit le journal cléricale *Le Courrier de la Cornouaille*, divise l'opinion. Coupable de trahison ? Non coupable ?

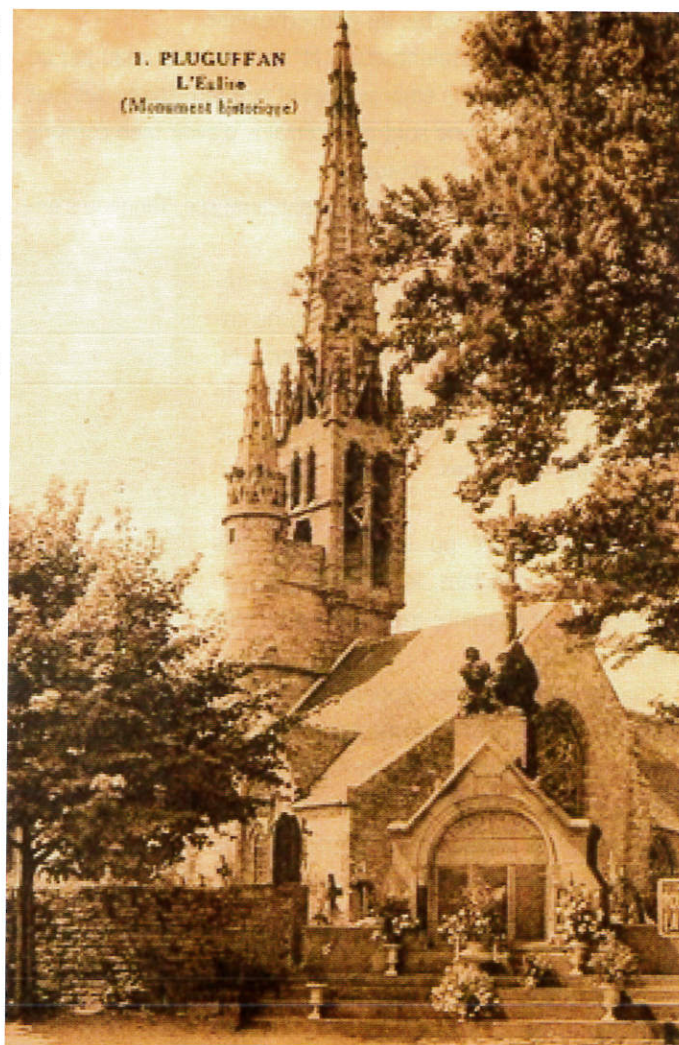
Et cet Émile Combes, ministre des Cultes, ancien séminariste tonsuré<sup>1</sup> qui, avec l'appui de ses frères francs-maçons, s'acharne contre les congrégations religieuses ! Les ministères tombent les uns après les autres au gré des scandales, comme celui du canal de Panama qui irrite au plus haut point l'abbé Keraudren.

La paroisse de Pluguffan manque d'argent pour quelques travaux pourtant urgents et, pendant ce temps, des individus peu scrupuleux achètent à prix d'or le silence des journalistes et des parlementaires. Le recteur fait-il partie de ces milliers de gogos qui, sur la foi des belles promesses de Ferdinand de Lesseps, ont investi en pure perte dans des travaux faramineux<sup>2</sup> ?

En chaire, il emploie des mots très durs pour fustiger les dé-

putés, voire les ministres, responsables selon lui des grands vols qui ont jeté le chagrin et le désespoir dans tant de foyers. Et il insiste : ce n'est pas l'esprit qui a manqué à ces personnes habiles et instruites, mais l'éducation chrétienne.

Dans l'assistance, personne ne bronche. Le recteur sait qu'il peut compter sur le soutien inconditionnel de Stanislas de Lécluse de Longraye, assis au premier rang, maire cléricale de Pluguffan depuis 1869. L'édile, révoqué en 1892 et réélu peu après<sup>3</sup>, ne cache pas son opposition au gouvernement républicain qui lui colle l'étiquette de réactionnaire, comme d'ailleurs à tous les conseillers municipaux. Au troisième rang, Jean Brélivet, cantonnier, semble assoupi. Connaissant ses liens avec Paul Le



Église Saint-Cuffan, Pluguffan

<sup>1</sup> Après des études au petit séminaire de Castres, c'est au grand séminaire d'Albi qu'il porte la soutane et qu'il est tonsuré, avant de s'orienter vers la médecine et la politique.

<sup>2</sup> Pour relier par un canal l'océan Atlantique à l'océan Pacifique, Ferdinand de Lesseps créa une société qui, devant les nombreuses difficultés rencontrées, fit faillite, après avoir fait appel aux capitaux des petits épargnants, corrompu la presse républicaine et acheté des parlementaires pour lever de nouveaux emprunts.

<sup>3</sup> On reproche au maire d'avoir accepté que M. Gaonac'h, cabaretier, se serve de Corentine Daniel, sa domestique analphabète, comme prêtre-nom. Gaonac'h, conseiller municipal, ne pouvait être officiellement secrétaire de mairie. Qu'à cela ne tienne ! Pour un poste qu'elle était incapable d'occuper, la femme Daniel percevait une rémunération qu'elle reversait à Gaonac'h.

Bellec, l'instituteur public, l'abbé Keraudren s'en méfie. Avec raison, car sitôt la messe achevée, l'employé communal retrouve son ami Le Bellec pour lui rapporter les propos du recteur.

Enfant du pays, le maître d'école, surnommé ironiquement *Paulik*, n'a pas bonne réputation. *Paulik* ou *Paolig* signifie Petit Paul, mais c'est aussi le surnom familial du diable. Quand on sait que le mot breton *Bellec* veut dire prêtre, l'allusion au Malin ne manque pas de sel. Furieux d'être au milieu d'une population chrétienne, notre homme mène depuis douze ans un combat acharné contre l'école privée et les prêtres. Une lutte en partie couronnée de succès, car il a réussi à faire priver de leur salaire cinq d'entre eux. C'est maintenant au tour de Keraudren qui va devoir s'expliquer sur ses propos subversifs.

Ce n'est que le mardi 5 mai 1896 que l'affaire passe devant le tribunal correctionnel de Quimper. Dans la salle d'audience, plusieurs ecclésiastiques, accompagnés de nombreuses ouailles de Pluguffan, viennent soutenir l'abbé, accusé de censure ou critique en chaire des actes du gouvernement.

Dans sa plaidoirie talentueuse, M<sup>e</sup> de Chabre a beau jeu de critiquer les dépositions embrouillées et contradictoires des huit témoins à charge qui ne sont plus certains d'avoir bien compris le "mauvais" breton du recteur<sup>4</sup>.

Parmi eux, Brélivet manque souvent la messe, Tanneau s'enivre et Kerrec ment par habitude.

Les déclarations des onze témoins à décharge qui jurent n'avoir entendu aucune critique ne suffisent pas à innocenter M. Keraudren, condamné à une amende de vingt-cinq francs, avant d'être acquitté par la cour d'appel de Rennes.

L'histoire aurait pu s'arrêter là. Mais quelques jours plus tard, Jean Brélivet, le cantonnier, âgé de quarante-trois ans, est au plus mal.

Sa femme Corentine appelle Louis Guéguen, le vicaire, pour apporter le bon Dieu et extrémiser<sup>5</sup> le malade. Le prêtre rappelle au mourant les accusations qu'il a portées au tribunal contre le recteur et lui demande de se rétracter devant trois témoins, avant de recevoir l'extrême-onction.

Devant le refus de Brélivet, Guéguen se retire après l'avoir menacé du feu de l'enfer. Le jour suivant, il revient et réitère sans succès ses sommations. Il dit même à un nommé Le Lay : *Voici un homme qui, dans un moment, ira rejoindre votre père en enfer.*

Le malade, peut-être traumatisé par l'attitude de l'abbé, meurt le lendemain 21 juin, sans avoir reçu les derniers sacrements.

De plus, le sacristain rechigne pour prêter la croix et les autres objets nécessaires pour les obsèques.

Après une enquête de plusieurs mois, M. Darlan, ministre de la Justice et des Cultes, suspend le traitement du vicaire, qui peut maintenant, ricane *Le Finistère*, se parer du titre de victime du gouvernement républicain. Ce sera pour lui une consolation.

Aussitôt, le recteur Keraudren, se disant soutenu par l'évêque, se met en campagne pour obtenir des signatures en faveur de son vicaire, peu aimé dans la commune. Malgré l'appui de plusieurs notables, il n'obtient que la signature d'un jeune homme qui a cédé de guerre lasse après plusieurs sollicitations et qui, d'après le journal, aurait bien voulu retirer son appui.

Cette version des faits, racontée par *Le Finistère*, révolte le recteur qui, en compagnie de trois témoins<sup>6</sup>, va interroger la veuve Brélivet, qui déclare n'avoir rien à reprocher à M. le vicaire. Il n'a jamais refusé de donner l'absolution à son époux après l'avoir confessé, et c'est ce dernier qui, navré des dommages provoqués par son témoignage au procès, a proposé de se rétracter.



Maro ann dad koz.

La mort du grand père.

The grand father's death.

La mort. Dessin d'Olivier Perrin  
(extrait de *La Galerie Bretonne*).  
*La vie des Bretons de l'Armorique-Breiz-Izel*

<sup>4</sup> Originaire de Crozon, il ne parlait sans doute pas le même breton que les habitants de Pluguffan.

<sup>5</sup> extrémiser : administrer les derniers sacrements

<sup>6</sup> Julien Larhant et Joseph Hénaff, conseillers municipaux et Jean-Marie Gaonac'h, secrétaire de mairie.

Le prêtre a répondu qu'il était tard et que cela pouvait attendre le lendemain. Mais quand il est revenu, le malade, se trouvant bien mieux, n'a pas souhaité recevoir les derniers sacrements.

*Voilà la vérité*, conclut-elle, avant de signer d'une croix son témoignage.

Dans un petit cahier, Louis Keraudren recopie tous les témoignages, les articles de journaux, la déposition du sacristain qui affirme avoir fait son travail comme pour tout enterrement.

Le sieur Le Lay dément avoir entendu de la bouche du vicaire les paroles rapportées par le journal.

La conviction du recteur et du maire est faite : l'instigateur de ces calomnies n'est autre que Paul Le Bellec, l'instituteur public. Dans une délibération prise à l'unanimité, le conseil municipal, inquiet de cette guerre intestine qui divise la commune, atteste que le rapport de M. Le Bellec est un tissu de mensonges et demande au ministre de rendre au vicaire le traitement qui lui est dû.

Dans le même temps, un courrier est adressé au recteur de l'académie de Rennes pour réclamer le déplacement de l'instituteur.

Les principales familles de la commune, ainsi qu'un grand nombre de paroissiens de la classe ouvrière, protestent à leur tour contre le fauteur de la discorde et l'instigateur de cette dénonciation inqualifiable.

Contrairement à la version du *Finistère* qui affirme que la pétition réclamant le déplacement de Le Bellec a été un échec total, celui-ci admet dans un courrier à l'inspecteur primaire qu'elle a recueilli deux cent cinquante signatures auprès de la population. Mais, perfide, il ajoute que beaucoup de personnes ont signé pour faire plaisir au recteur qui, en outre, a usé d'un odieux stratagème : après avoir obtenu un premier paraphe, l'on tournait trois ou quatre feuilles et l'on réclamait une seconde signature, cette fois en blanc. *Paulik* affirme que le fameux "on" a même fait signer des enfants âgés de moins de quatorze ans.

Début janvier 1897, d'autres journaux s'emparent de l'affaire. La lecture de *L'Univers*, quotidien catholique, provoque la colère de Mgr Valteau, évêque de Quimper et de Léon, qui reproche au recteur d'être un menteur et d'avoir répondu aux questions de la presse parisienne. Pour lui, cette histoire n'aurait pas dû être étalée sur la place publique.

Malgré les supplications et les pleurs de l'abbé, le prélat reste inflexible et lui annonce

le déplacement de son vicaire à Plounéour-Trez. D'autres articles à charge contre Le Bellec dans *L'Intransigeant* et *L'Éclaireur de l'Est* précipitent le départ de M. Guéguen et son remplacement par M. Prat, attaché au diocèse d'Angoulême.

Dès son arrivée, celui-ci déclare qu'il ne comprend pas le breton du pays et refuse de se faire installer.

Le Bellec, qui se dit complètement étranger à toute cette affaire, poursuit en diffamation chacun des douze conseillers municipaux. La lettre qu'ils ont adressée à M. le recteur d'académie pour demander le départ de l'instituteur, aurait pu avoir pour lui de lourdes conséquences. Il réclame mille trois cents francs de dommages et intérêts<sup>7</sup>.

Malgré plusieurs déplacements à l'évêché, Louis Keraudren ne parvient plus à s'entretenir avec Monseigneur et se fait brouiller par le vicaire général.

Profondément écœuré, il apprend peu après sa nomination dans la paroisse de Guimiliau.

Quittant sa charge d'aumônier du pensionnat Sainte-Marie-Le Likès à Quimper, Pascal Le Berre, le nouveau recteur, va devoir affronter le terrible *Paulik*, le tombeur des prêtres.

## Épilogue

Le 8 juin 1900, Françoise Anna le Sénéchal, la jeune femme de Paul Le Bellec, décède et laisse l'instituteur seul avec cinq enfants mineurs (le dernier-né meurt le 24 juillet 1900).

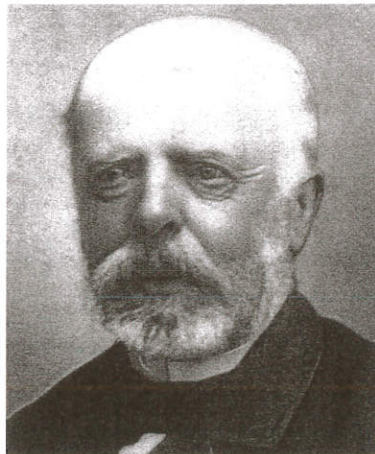
Dans les archives, je n'ai pas trouvé trace d'une probable implication de *Paulik* lors de l'expulsion des religieuses en 1902 et de l'inventaire mouvementé de l'église en 1906.

D'année en année, l'école communale perd des élèves au bénéfice du privé, soutenu par le clergé et les gros propriétaires, d'après un rapport de l'inspecteur primaire. Ce dernier évoque un travail consciencieux du maître, mais une discipline relâchée dans la classe.

Le Bellec s'adonne de plus en plus à la boisson. Ses mains tremblent tant qu'il paraît atteint d'une maladie nerveuse.

Malgré les mises en garde, il ne s'amende pas et, subissant la peine de la censure en 1911<sup>8</sup>, il est rétrogradé au poste d'instituteur adjoint à Châteauneuf-du-Faou.

L'abbé Keraudren meurt le 25 mai 1916, à l'Adoration perpétuelle de Brest où, très affaibli, il vit depuis quatre ans.



Stanislas de Lécluse de Longraye  
Maire de Pluguffan de 1869 à 1919

<sup>7</sup> Les archives judiciaires n'ont gardé aucune trace d'un éventuel jugement.

<sup>8</sup> Peine disciplinaire dans l'enseignement primaire, située entre l'avertissement et la révocation.



# Un mariage hors-classe

par François ABJEAN, CGF n° 7228.

Dans leur *Voyage en Bretagne en 1840 et 1841*<sup>1</sup>, Louis René Villermé et Louis François Benoiston de Châteauneuf font une description éclairante de la mentalité bretonne : *Le paysan breton, plus que tout autre, tient à son hameau, aux lieux qui l'ont vu naître, mais il tient surtout à des opinions qui n'ont, chez lui, rien perdu de leur empire. Les distinctions de rang, de classe, de profession vivent encore en Bretagne. Le simple cultivateur s'allie à des cultivateurs, le fermier au fermier*<sup>2</sup>.

Cette description s'applique d'une manière particulièrement exacte au pays léonard, avec quelques exceptions que nous étudierons dans cet article.

Notre milieu familial de paysans léonards, propriétaires terriens, nous offre de nombreux exemples de cette endogamie sociale que nous avons étudiés dans cette revue. François Bléas épouse Jeanne Berthou vers 1672. Une liasse de propriété du lieu roturier du Créac'h, en la paroisse de Ploudaniel, nous apprend que François appartient à une riche famille de paysans propriétaires terriens. Jeanne vient aussi d'une famille propriétaire d'un authentique manoir noble, celui du Fers, en Lanhouarneau. Le jeune couple s'établit au Créac'h et continue la politique d'acquisition immobilière de la famille en particulier dans le village limitrophe de Keramézec<sup>3</sup>.

Laurans Abjan épouse Marguerite Rolland le 19 novembre 1685 à Plouédern. Les belles signatures des deux époux révèlent leur niveau social. Le jeune couple s'établit au village de Kerbriant en Guicquelleau, où Laurans hérite d'un partage noble avec préciput<sup>4</sup>. Marguerite vient du village de Larlac'h en Plouédern, sa famille y possède une belle maison et de nombreuses terres<sup>4</sup>.

Dans le milieu particulier des paysans marchands de toile, on observe une véritable endogamie professionnelle. Louis Elégoët écrit : *Les marchands de toile [...] se marient presque toujours entre eux et forment une sorte de caste*<sup>5</sup>. Cette caste porte même un nom assez curieux : les Juloded.

Ici encore notre milieu familial illustre cette endogamie. François Bléas (le jeune) épouse Jeanne Perros à Saint-Thégonnec le 18 novembre 1709. Le jeune mari vient du village du Créac'h en Ploudaniel, où son père François développe une industrie toilière prospère. Jeanne habite le village de Kerescar en Saint-Thégonnec. Son père Jean est le plus fort contribuable de sa commune. Les affaires du jeune couple dans l'industrie toilière sont également florissantes. François décède le 7 août 1717 à vingt-neuf ans. L'inventaire après décès s'élève à 15 000 livres. Jeanne meurt le 23 avril 1722. L'inventaire s'élèverait alors à 49 000 livres<sup>7</sup>. Le couple laisse trois jeunes orphelines<sup>8</sup>.

Hamon Bléas, frère aîné de François, épouse en secondes noces, le 26 novembre 1708 à Ploudiry, Anne Guillerm, veuve de François Léon, riche marchand de toile de cette paroisse. Le contrat de mariage stipule que chaque conjoint apporte une somme de quatre mille deux cents livres à la communauté ; très peu d'actes de mariage entre roturiers atteignent cette somme importante. Le couple fait prospérer une activité toilière à Keramézec en Ploudaniel<sup>9</sup>.

Le souci d'égalité dans les alliances matrimoniales se retrouve dans la tradition populaire. Le dicton *kemen ha kemen*, autant l'un que l'autre, s'applique aux nouveaux époux. Un paysan léonard facétieux racontait que son projet de mariage avait échoué car il n'avait que deux vaches et sa fiancée en possédait trois. Un dicton très connu va dans le même sens : *pep hini en e renk* (chacun dans son rang).

Mais nous savons que "l'exception confirme la règle".

Le 24 février 1742, Marie Bléas, fille de François et Jeanne Perros, épouse Messire Joseph Gabriel du Coëtlosquet, capitaine d'infanterie au régiment de Marsan. Une permission spéciale du vicaire général de Léon autorise le déroulement de la cérémonie dans la chapelle des Dames Ursulines de Lesneven, dont la jeune mariée est une ancienne élève<sup>10</sup>.

Dans le monde des propriétaires terriens, le cas peut également se produire. Marie Calvez, veuve de Vincent Abjean, du village de Keramézec en Ploudaniel, épouse son domestique.

<sup>1</sup> Villermé et Benoiston de Châteauneuf, *Voyage en Bretagne en 1840 et 1841*, Plouguerneau, Tud ha bro, 1983.

<sup>2</sup> Villermé et Benoiston de Châteauneuf, op. cit., p.65.

<sup>3</sup> François Abjean, "Les Berthou, une vieille famille bretonne." *Le Lien du Centre Généalogique du Finistère*, juin 2009, n°110, pp.23-36.

<sup>4</sup> Préciput : droit reconnu à certaines personnes appelées à un partage de prélever, avant celui-ci, une somme d'argent ou certains biens de la masse à partager

<sup>5</sup> François Abjean, "Les Rolland de Larlac'h en Plouédern." *Le lien du Centre Généalogique du Finistère*, décembre 2009, n° 112, pp. 30-42.

<sup>6</sup> Louis Elégoët, *Les Juloded*, Rennes, PUR, 1996, p.143.

<sup>7</sup> Cet inventaire reste pour le moment introuvable, suite sans doute à de multiples procès.

<sup>8</sup> François Abjean, "Le destin exceptionnel d'une orpheline roturière", *Le Lien du Centre Généalogique du Finistère*, décembre 2008, n°108, pp.53-59.

<sup>9</sup> François Abjean, "Un document exceptionnel : l'inventaire des biens immobiliers d'une roturière.", *Le Lien du Centre Généalogique du Finistère*, septembre 2011, n°119, pp. 28-37.

<sup>10</sup> François Abjean, "Le destin exceptionnel d'une orpheline roturière", *Le Lien du centre généalogique du Finistère*, n°108, décembre 2008, pp. 53-59.

Les deux jeunes orphelins de Vincent, Pierre et Gabriel, héritent de plus de cent hectares, autour de Lesneven, dont une cinquantaine au village de Keramézec.

## Un mariage à Kernilis

Le 29 janvier 1692, un grand mariage se déroule dans la petite bourgade de Kernilis car le sieur recteur, Tanguy Abjan, marie sa nièce<sup>11</sup>. Anne Vincente Calvez, vingt et un ans, fille de Guillaume et de Guillemette Abjan, épouse Guillaume Daniel de la Villeneuve, trente ans, fils de Gabriel et de Marie Cueff. La mariée vient du village de Kerberheun en Kernilis où son père, fermier du baron de Penmarch, devient propriétaire terrien et sieur de Kerberheun. Le marié est issu d'une famille de la petite noblesse, habitant Saint-Pol-de-Léon.

### Guillaume Daniel de la Villeneuve

La famille Daniel de la Villeneuve est reconnue d'ancienne extraction à la réformation de 1670, imposée par le roi Louis XIV pour faire échec à de nombreux excès dans l'attribution des titres de noblesse. Les Daniel de la Villeneuve participent aux montres de 1444 et 1503 à Lesneven.

Le père de Guillaume, Gabriel Daniel, sieur de la Villeneuve, dit aussi Kerscours, habite Saint-Pol-de-Léon. Il y dirige un atelier d'orfèvrerie, avec le titre de maître orfèvre, au moins un ouvrier l'aide dans son atelier.

L'activité doit y être prospère, car aujourd'hui encore on peut admirer de très belles œuvres exposées dans les vitrines d'orfèvreries de quelques églises du Nord-Finistère.

Dans le "trésor" de Carantec, une croix de procession porte le poinçon G.D. Plouarzel conserve un calice du maître orfèvre de Saint-Pol-de-Léon.

La vitrine de Lanhouarneau protège un très beau calice argenté.

Le plus important trésor se trouve dans l'église de Lannilis. On peut y admirer un très beau

calice en argent et dorures de 27 cm, commandé par la paroisse de Landéda, il serait daté de 1678. Le texte explicatif, dû à Yves-Pascal Castel, nous donne des renseignements intéressants : le poinçon dont Gabriel Daniel marque le calice (n° 2) de Landéda est son troisième poinçon : lettres G et D séparées par une hermine, avec au-dessus deux points séparés par une fleur de lis, le tout couronné. Ce poinçon est celui qu'avait conservé sa veuve qui, pour maintenir la boutique faisait travailler un compagnon. Gabriel Daniel venait, en effet, de mourir le 8 décembre 1677 à l'âge de quarante-six ans. Il laissait une famille nombreuse à la charge de son épouse Marie Cueff, dont le dernier enfant n'avait que deux mois.

Dans la liste des maîtres orfèvres dont les œuvres apparaissent dans les vitrines des églises, on peut encore citer écuyer Claude de Coatanlem, sieur dudit lieu, car il se marie pour la troisième fois, le 1<sup>er</sup> mai 1726 à Lesneven avec Anne Abjan, fille de Laurent et Guillemette Calvez, et donc cousine germaine d'Anne Vincente Calvez. Claude descend de *ces messieurs de Morlaix, les Coëtanlem [...] Tout puissant à la Renaissance, régnant sur la Manche et l'Atlantique, traitant avec les ducs et les rois*<sup>12</sup>. Le couple n'aura pas d'enfants.

Guillaume, quatrième enfant de la famille Daniel de la Villeneuve, âgé de seize ans au décès de son père, se destine à la carrière d'avocat. À la fin du XVII<sup>e</sup> siècle les études de droit ne peuvent se faire qu'à Angers ou Paris ; l'école de droit de Rennes n'ouvrira qu'en 1735. Guillaume commence sa carrière d'avocat à Lesneven. Au mariage de René Calvez de Kerambartz, le 24 juin 1686, est présent écuyer Guillaume Daniel de la Villeneuve, son futur beau-frère, ainsi d'ailleurs que noble et vénérable Jan Daniel, prêtre, Sieur de la Villeneuve, peut-être un oncle de Guillaume.

Philippe Jarnoux écrit : *La plupart (des officiers seigneuriaux) ont été reçus comme avocats et plaident en tant que tels pendant quelques années [...], le temps de se faire connaître ; avant d'entrer dans les charges seigneuriales*<sup>13</sup>.



Calice de Landéda, en argent et dorures, dû à Gabriel Daniel, et conservé dans le "trésor" de l'église de Lannilis.  
Photo Norbert L'Hostis

<sup>11</sup> L'acte du mariage est désormais classé en incommunicable aux ADF, site de Brest, 1082 E DEPOT 8.

<sup>12</sup> Hubert de Langle, MM2, 1998, Tome2.

<sup>13</sup> Philippe Jarnoux, "Le personnel des justices seigneuriales en basse Bretagne au XVIII<sup>e</sup> siècle", in François Brizay, Antoine Follain, Véronique Sarrazin, *Les justices de village*, Rennes, PUR, 2003, p. 304.

Après plusieurs années passées dans son rôle d'avocat, Guillaume se trouve dans la position idéale pour accéder à une charge royale.

La "ville royale" de Lesneven reste une importante métropole judiciaire. Et dès le 13 décembre 1532, le roi François 1<sup>er</sup> revient visiter sa "bonne ville" de Lesneven.

Depuis 1532, Lesneven abrite une barre royale, ou sénéchaussée, et non plus une barre ducale. Elle devient le siège de la sénéchaussée de Léon<sup>14</sup>. C'est la véritable ville administrative et judiciaire du diocèse du Léon. Vingt-six justices seigneuriales en dépendent, la plus importante étant la principauté de Léon dont le siège est à Landerneau, elle appartient à la grande famille de Rohan. Elle est juridiction d'appel de la deuxième sénéchaussée du diocèse, celle de Saint-Renan. La monarchie exige l'examen des officiers seigneuriaux par des juges royaux avant leur réception<sup>15</sup>. Le sénéchal ou son adjoint le bailli peut se déplacer pour l'installation du nouveau promu. Certains auteurs comparent leur rôle à celui d'un préfet ou d'un sous-préfet d'aujourd'hui, c'était peut-être encore vrai en 1693.

Le sénéchal dirige la barre royale, il appartient à la moyenne noblesse. Plusieurs membres de la famille du Poulpry se succèdent à cette charge. Mais l'importance de la cour de Lesneven est telle qu'un bailli le seconde. Pour postuler à la responsabilité de bailli, il faut fournir un dossier mais Philippe Jarnoux fait remarquer que : *dans ce gros bourg qu'est Lesneven l'importance de réseaux de sociabilités multiples limités aux quelques familles de l'élite locale atténue considérablement la capacité des juges à porter un regard rigoureux sur les candidats*<sup>16</sup>.

Guillaume Daniel postule au poste de bailli à la sénéchaussée de Lesneven en 1693. Il bénéficie d'un soutien particulière-

ment bien placé en la personne de son beau-frère, René Calvez de Kerambartz. Celui-ci occupe le poste de procureur. Ses qualités le font remarquer dans le monde judiciaire. Il avait la réputation d'être le plus habile de sa corporation, selon le docteur Odeyé<sup>17</sup>. De Kerdanet ajoute : *Notaire, procureur du siège de Lesneven, conseiller du roi ; il domine comme du haut de son magnifique escalier, la ville et ses confrères, se taillant une prépondérance politique incontestée*<sup>18</sup>. Avec un tel soutien et un excellent dossier, les juges royaux ne pouvaient refuser le poste de bailli à Guillaume Daniel de la Villeneuve. Mais cet office se paie fort cher : les charges de sénéchaux des grandes seigneuries se négocient entre 15 000 et 30 000 livres, soit l'équivalent des charges des sénéchaussées royales<sup>19</sup>. Cette vénalité va entraîner une dépréciation rapide de la charge de bailli durant le XVIII<sup>e</sup> siècle.

On peut penser que l'installation du nouveau bailli se fait en présence de toute l'élite locale lesnevienne. Le sénéchal Yves du Poulpry de Lavengat doit présider la cérémonie.

### Anne Vincente Calvez

On peut se demander comment une jeune paysanne de Kernilis a pu épouser un bailli de la grande sénéchaussée de Lesneven appartenant à la petite noblesse. Anne Vincente Calvez, fille de Guillaume et Guillemette Abian, appartient à une famille de la bourgeoisie paysanne. Elle habite le village de Kerberhun en Kernilis, limitrophe de Lanbéniguet, terre natale de son grand-père Tanguy Abian, premier ancêtre connu de la lignée des Abian<sup>20</sup>. Guillaume Calvez devient rapidement une personnalité éminente de sa paroisse ; dès 1674 la population le choisit comme fabricant<sup>21</sup> de Kernilis.

Laquelle de l'avaion par fabriquo susdit le 14<sup>es</sup> de  
 l'année d'aujourd'hui le 14<sup>es</sup> de quoy par signu l'aprisus pour  
 estre delivré a le dudit sieur le Gnaon le quatorze  
 jour de septembre mil six cent soixante et quatorze,  
 Guill. Calvez

*Signature de Guillaume Calvez, au bas de sa réponse à l'enquête du duc de Chaulnes*

<sup>14</sup> Jean-Yves Le Goff, *Lesneven. Destins d'une capitale*, Lesneven, musée du Léon, 1992, p.73.

<sup>15</sup> Philippe Jarnoux, op.cit., p. 299.

<sup>16</sup> Philippe Jarnoux ; op.cit., p. 302.

<sup>17</sup> Docteur en médecine à Lesneven, érudit, né à Crozon le 12 mars 1870.

<sup>18</sup> François Abjean, "René Calvez de Kerambars, maire de Lesneven de 1697 à 1731", *Le Lien du Centre Généalogique du Finistère*, juin 2008, n° 106, p.21.

<sup>19</sup> Philippe Jarnoux, op. cit., note 19.

<sup>20</sup> Le patronyme de la famille varie avec les siècles : Abian (fils de Jean en Breton) au XVI<sup>e</sup> siècle et au début du XVII<sup>e</sup>, Abjan XVII<sup>e</sup> siècle, puis Abjean.

<sup>21</sup> Fabricien : ce nom procède du vieux français "fabrice" qui désignait le revenu affecté à l'entretien d'une église. Le fabricant désigne donc le clerc ou le laïc qui gère les biens de l'église au sein du Conseil de Fabrique. Mot synonyme : marguillier. (*Généadico*)

Il doit donc répondre à l'enquête du duc de Chaulnes sur les terres nobles. On sait ainsi que Guillaume connaît et écrit parfaitement le français. Sa signature, très élégante, et le texte sont de la même écriture, il ne s'agit donc pas d'un secrétaire.

Guillaume jouit d'une très grande estime auprès de la population qui le choisit à trente-sept reprises comme parrain des enfants de la paroisse, Guillemette, son épouse, est onze fois marraine, les Penmarc'h ne le sont que cinq ou six fois et souvent chez les Abian-Calvez. Si Guillaume Calvez a la responsabilité civile de la paroisse, son beau-frère, Tanguy Abian la dirige spirituellement.

Guillemette Abian décède le 12 septembre 1713 et curieusement au presbytère de Kernilis occupé, il est vrai, par son frère Tanguy, recteur.

L'originalité de l'acte de sépulture nous incite à le transcrire :

*Honorable femme guillemette abjan aagée de soixante-dix sept ans, mourut au presbytere de K(er)nilis, Le mardy douzième Septembre, et fut enterrée dans L'église dudit K(er)nilis à heure des messes en presence de messieurs et mes dames de K(er)ambartz Calvez et de La ville neuve Daniel Ses enfants, de honorable homme guillaume Calvez, son mary, monsieur le recteur, Son frère et autres tant signant que ne signant, Monsieur le recteur de plouguin faisant les Ceremonies de la Sépulture.*

*Daniel de Lavilleneuve, K(er)ambartz Calvez, abian R: de K(er)nilis, guy Le bris prêtre recteur de plouguin.*

Le recteur, Tanguy Abian, manifeste toute sa fierté devant la réussite sociale de ses neveux et nièces. Il leur attribue les titres de messieurs et mesdames, normalement réservés à la noblesse, lui-même se qualifie de monsieur, alors que le titre habituel est *véritable et discret missire*. Autre curiosité : les enfants précèdent leur père dans les personnes du deuil, par contre Guillaume ne bénéficie pas du titre de sieur de Kerberheun qu'il s'attribue depuis 1702.

On sent chez les Calvez-Abian une véritable fierté devant leur promotion sociale. Elle permet de donner à René, leur fils aîné, une bonne instruction. On peut ainsi supposer qu'il fut à l'école dans la chapelle Sainte-Anastase, au village de Lanbéni-guet où pouvait enseigner son oncle, l'abbé Tanguy Abian, jeune prêtre habitué. Quoi qu'il en soit, René Calvez fait des études sérieuses. Il obtient un poste de procureur au siège royal de la sénéchaussée de Lesneven. On peut penser qu'il introduit sa jeune sœur dans la société bourgeoise de Lesneven. On peut encore supposer que Guillaume Daniel de la Villeneuve et Anne Vincente Calvez se rencontrent le jour du mariage de René Calvez de Kerambartz, le 24 juin 1686 à Lesneven, les deux personnes y assistaient, Anne Vincente avait seize ans. Ils se marient le 2 janvier 1692 à Kernilis.

Le 21 janvier 1722 décède, à Lesneven, l'*Ecuyer Guillaume Daniel de La Villeneuve, baillif, conseiller du Roy, alloué civil et*

*criminel général en Léon...* L'inhumation, dans l'église Saint-Michel, se fait en présence de *Messire Alain-Jacques du Poulpry, seigneur de Kerillas, Sénéchal et premier magistrat du Léon et de M. Kerambartz Calvez, maire de Lesneven...*



*Alain Jacques du Poulpry de Kerillas*

Neuf enfants naissent dans le foyer de Guillaume Daniel et Anne Vincente Calvez, trois filles se marieront dans le milieu de la petite noblesse, deux d'entre elles donneront naissance à une nombreuse postérité jusqu'à nos jours.

### **Gabriel Duplessis-Quinquis.**

Le 2 octobre 1715 un nouveau grand mariage se déroule à Kernilis, le sieur Tanguy Abjan, recteur de la paroisse, marie sa première petite-nièce. *Messire gabriel duplessix, fils de Messire yves duplessix, Sieur de queradennec et de deffuncte Renée louise de K/scau (Kerscau), agé de vingt cinq ans et damoiselle marie Guillemette daniel, fille de Messire Guillaume daniel bailliff de lesneven et de dame Anne Vincente Calvez, Sr et dame de-lavilleneuve, agée d'environ vingt un ans, tous deux demeurants En la ville de lesneven, ont Contracté Le Sacrement de mariage, par parole de presant, En lesglise parroissiale de Kernillis, un Banc ayant esté fait le Vingt neuffiesme Septembre dernier En lesglise parroissiale de Saint michel aud(it) lesneven, Et En Vertu de dispense des deux autres Bancs<sup>22</sup> [...] Et ont Receu la benediction nuptialle par ledit Sieur recteur de lesneven En la Susdite Esglise de Kernillis En presance du Sieur recteur dud(it) Kernillis Et de Messire guillaume daniel Sr delavilleneuve Et*

<sup>22</sup> La dispense, écrite en latin, est accordée par le vicaire général de Léon, elle occupe une page du registre..

*dame anne vincente Calvez Sr Et dame de la Villeneuve, pere Et Mere, de lad(ite) demoiselle Marie guillamette daniel, Et de Messire Allain Jacques du poulptry Chevallier Seigr de Kerillas, Sennechal Et premier magistrat de leon au Siege royale de lesneven et de n(oble): homme Rene Calvez Sr de Kerambartz, Maire de lesneven oncle au Materal de lad(ite) demoiselle de La Villeneuve Et du Sr abbé et demoiselle duplessix, frere et sœur dud(it) Messire gabriel duplessix<sup>23</sup>.*

Arrêtons-nous sur une descendante de la quatrième génération du couple Gabriel Du Plessis et Marie Daniel.

Le 1<sup>er</sup> juillet 1833, à Plouisy, Marie Gabrielle du Plessis-Quinquis épouse le marquis Alain Louis Félicité Hippolyte de Coëtlogon. Elle gagne ainsi deux degrés dans la hiérarchie de la noblesse française : le marquis précède le comte et l'écuyer.

Le jeune couple s'installe à Ploudaniel. Il y achète pour trente-cinq mille francs, en 1840, la belle propriété du château de Kerno, ancien fief de Barbier de Lescoët, vendu comme bien national à la Révolution.

3375. Environs de Lesneven - Le Château de Kerno



Très vite le marquis de Coëtlogon s'engage dans la politique. Maire de Ploudaniel depuis 1844, il se porte candidat aux élections législatives de 1846 dans la circonscription de Landerneau-Lesneven. Il a devant lui un sérieux adversaire : Emmanuel de Las Cases, l'ancien page de Napoléon à Sainte-Hélène, député de la circonscription depuis quinze ans et séide de toutes les hontes ministérielles<sup>24</sup>. Pour répondre aux fausses allégations qui circulent sur son compte, M. de Coëtlogon vient d'adresser la lettre suivante aux électeurs du deuxième collège de Brest :

*Messieurs*

*Désirant repousser, autant qu'il est en moi, les idées d'ambition personnelle que mes adversaires veulent attacher à ma candidature, je viens déclarer, hautement à Messieurs les électeurs, qui me jugent en ce moment, que je n'accepterai du gouvernement ni places salariées, ni faveurs.*

*Un dévouement sans bornes à mon pays, le désir de le servir encore me guident dans la lutte que j'ai entreprise, et j'aime à*

*croire que mes concitoyens ne douteront pas de la sincérité de mes sentiments...<sup>25</sup>. Las Cases remporte largement l'élection (198 voix) sur de Coëtlogon (61 voix). Le gouvernement a tout fait pour obtenir ce résultat. On avait même changé le lieu électoral cette année : la ville de Lesneven, qui par ses opinions libérales avait fait craindre un échec au préféré du ministère, a été frustrée dans ses intérêts par la convocation du collège à Landerneau, où M. de Las-Cases compte de nombreux et chers amis 26. On peut s'étonner du petit nombre d'électeurs, il faut savoir que le scrutin est censitaire, il faut payer plus de 200 F d'impôts pour être électeur. Je me demande si mon ancêtre Pierre Abjean et son frère Gabriel, de Keramézec en Ploudaniel, électeurs, ont voté pour leur cousin par alliance, à la mode de Bretagne, le marquis de Coëtlogon. Il est fort à parier qu'ils ignoraient ce lien de parenté. Suite à cette élection, M. de Coëtlogon perd aussi son siège de maire de Ploudaniel.*

Le 30 juillet 1852, Louis Napoléon Bonaparte, président de la République, nomme M. de Coëtlogon maire de Ploudaniel ; il le restera jusqu'à son décès en janvier 1858. On peut retenir deux décisions importantes prises durant son mandat et dont la commune bénéficie encore aujourd'hui. Au conseil municipal du 27 septembre 1857, le maire a cru devoir, pour répondre aux vœux exprimés par les habitants de cette commune, entamer quelques démarches pour appeler dans la commune deux sœurs, dont l'une serait chargée de la direction de l'Ecole et l'autre prendrait soin des malades indigents<sup>27</sup>. Deux religieuses du Saint-Esprit de Saint-Brieuc s'installent à Ploudaniel, où elles ouvrent l'école Sainte-Anne.

Le 8 mai 1856, Mr. Le Maire expose au conseil que *depuis longtemps les habitants de la commune se préoccupent de la nécessité de reconstruire une église paroissiale. En effet celle qui existe devient chaque jour d'un entretien difficile et fort onéreux et n'est plus assez spacieuse pour contenir la population tou-*



*L'église de Ploudaniel*  
Photo Jean François Pellan

<sup>24</sup> *L'Océan*, journal des intérêts maritimes et constitutionnels, 31 juillet 1846.

<sup>25</sup> *L'Océan*, journal des intérêts maritimes et constitutionnels, 31 juillet 1846.

<sup>26</sup> *L'Océan*, journal des intérêts maritimes et constitutionnels, 3 août 1846.

<sup>27</sup> Archives municipales de Ploudaniel, délibérations du conseil municipal

*jours croissante [...] Enfin le moment de reconstruire semble être arrivé, chacun le sent ; il faut dès aujourd'hui y songer sérieusement et en rechercher les moyens*<sup>28</sup>.

Le 21 septembre 1856, M. de Coëtlogon présente au conseil le devis qu'il a fait dresser par M. Bigot, architecte diocésain pour cette construction de l'église, lequel s'élève à la somme de 75 747 F.

M. de Coëtlogon décède le 20 janvier 1858. L'église est construite durant le mandat de M. de La Monneraye (1858-1862). Jean Marie Moysan, marié à Marie Josèphe Abjean, petite-fille de Pierre Abjean, jeune maire de trente ans, aura la lourde tâche d'augmenter les impôts pour payer la construction de l'église qui s'élèvera à 140 000 F.

Trois enfants du marquis de Coëtlogon et de Marie Gabrielle du Plessis-Quinquis, Marie Françoise, Emmanuelle et Arthur, vivront à Paris. Le quatrième, Olivier, habitera le Pas-de-Calais.

## Jacques Jean de Trédern

Le 18 mars 1722 en l'église de Lesneven, Jacques Jean de Trédern épouse Bonaventure Renée Daniel de La Villeneuve.

L'acte se termine par une vingtaine de signatures, dont celles de plusieurs membres de la famille Du Plessis mais aussi de Hamon Jean de Trédern de Lézérec, frère du marié et de J.B. du Coëtlosquet. Joseph du Coëtlosquet, cousin germain, épousera Marie Bléas, une des orphelines du couple François Bléas et Jeanne Perros. Relevons encore la présence de Guillaume Jé-séquel, fils de Guillaume et Guillemette Abjan ; à trente ans, il succède à son oncle Tanguy Abjan comme recteur de Kernilis. Jacques Jean, fils de Claude et Jeanne Gouriou, appartient à une vieille famille de la petite noblesse de Plougoulm. Elle est maintenue noble à la réformation le 4 juin 1669. Jacques Jean succède à son beau-père, décédé le 21 janvier 1722, comme bailli de Lesneven.

L'histoire de Plouguerneau nous donne un exemple de l'activité administrative et judiciaire du bailli de Lesneven. Le 20 février 1735 Jean de Trédern, bailli et lieutenant général en Léon, siégeant à Lesneven, se rendit avec des experts à l'église de Plouguerneau.

A eux se présentèrent alors divers gentilshommes<sup>29</sup>. Neuf membres des familles de la noblesse de Plouguerneau, ou leurs représentants, se présentent à tour de rôle devant la commission de contrôle. Chaque famille fait constater les différentes "prééminences" qui lui appartiennent dans l'église paroissiale. Les neuf familles possèdent un certain nombre de tombes pouvant aller jusqu'à treize. Elles peuvent être armoyées (armoriées) ou élevées et voûtées (les enfesus). Toutes les familles possèdent aussi des écussons ou des blasons sur les vitraux de l'église. Quelques familles bénéficient d'un banc clos et armorié

et même d'un fauteuil situé près du chœur. Le contrôle dure trois jours. À l'issue de l'inspection "le procureur du Roi" autorise les travaux de réparation de l'église en respectant les prééminences des familles nobles de Plouguerneau.

Le 19 octobre 1737 décède *Messire Jacques-Jean de Trédern, chevalier, Seigneur du dict lieu, conseiller du Roy et son baillif et Lieutenant general au siege Royal de Lesneven... Le comte de Lescoët, sénéchal, K(er)embarts Calvez, maire de Lesneven, oncle du défunt* et plusieurs autres bourgeois de la ville assistent aux obsèques.

Il ne semble pas que le couple de Trédern-Daniel ait eu une descendance.

## Tanguy Le Gentil de Quélern

La dernière des trois sœurs, Anne Yvonne Daniel de La Villeneuve, née le 19 janvier 1705 à Lesneven, épouse également un membre de son milieu, mais cette fois un Cornouaillais : Tanguy Marie Le Gentil de Quélern. *Ce jour douzième novembre mil sept cent vingt six messire Tanguy marie Le gentil, seigneur de quélern et damoiselle Anne yvonne daniel, dame de La ville-neuve ont contracté Le Sacrement de mariage dans Leglise de St michel de Lesneven [...] Les dicts contractants ont reçu La Bénédiction nuptiale par Le ministère du Sieur Michel Le Gentil, Bachelier de Sorbonne, recr de la paroisse de ploudaniel...*

Une vingtaine de signatures suivent l'acte de mariage, celle du célébrant est particulièrement intéressante.

Le célébrant Michel Le Gentil, oncle du marié, est responsable de la paroisse de Ploudaniel depuis 1725. Son titre de bachelier de la Sorbonne montre son niveau intellectuel. Il faut savoir que cette paroisse se classe parmi les toutes premières dans le diocèse de Léon pour la valeur de sa dîme. Un autre prêtre signe l'acte, il s'agit de Bernard Abjean, chanoine de la collégiale Sainte-Anne et bientôt son procureur. Il est aussi aumônier de l'hôpital municipal, dirigé par René Calvez de Kerambartz. Les deux personnages appartiennent à la même famille Abjean.

La famille Le Gentil fait partie de la petite, mais très ancienne noblesse cornouaillaise, de la presqu'île de Crozon. Le 7 juillet 1659, Tanguy Le Gentil épouse Esther Françoise Goulhezré, dame héritière de Kerlern. À partir de cette date la famille devient Le Gentil de Quélern. Le couple aura onze enfants, parmi lesquels : Michel, le recteur de Ploudaniel, et Jacques, marié à Clotilde Le Rousseau, parents de Tanguy Marie.

Tanguy Le Gentil de Quélern (le père) participe brillamment à la bataille de Camaret. À la fin du XVII<sup>e</sup> siècle, Louis XIV affronte une nouvelle coalition, la ligue d'Augsbourg (1686-1697) ; elle regroupe les états allemands, l'Angleterre et la Hollande. En 1694, la flotte de Brest, dirigée par Tourville, re-

<sup>28</sup> Archives municipales de Ploudaniel, délibérations du conseil municipal.

<sup>29</sup> Chanoine Henri Pérennès, *Plouguerneau, paroisse entre Manche et Océan*, Rennes, Le Nouvelliste, 1943. p.34

joint la Méditerranée. L'Angleterre en profite pour réunir une flotte nombreuse afin de s'emparer de la ville de Brest.

Mais Louis XIV envoie en Bretagne son génial ministre Vauban, avec les pleins pouvoirs. Il fortifie la presqu'île de Crozon.

Les Anglo-Hollandais débarquent sur une plage proche de Camaret. L'artillerie côtière de Vauban surprend les attaquants.

Devant la plage se trouvent deux compagnies de gardes-marines et les milices gardes-côtes de la presqu'île de Crozon et des paroisses voisines, regroupées par leur capitaine commandant Tanguy Le Gentil de Quélern. Il mène au combat mille trois cents hommes.

Les gardes-marines et les miliciens lancent une violente attaque sur les anglo-hollandais déstabilisés par l'artillerie.

La victoire des Bretons est éclatante. La flotte anglo-hollandaise s'éloigne piteusement.

Mille trois cents soldats ou marins manquent à l'appel. Il faut y ajouter quatre cent soixante-six prisonniers.

Le général en chef meurt des suites de ses blessures. Les Bretons perdent quarante-cinq hommes dont le neveu de Tanguy Le Gentil de Quélern : Alain Le Gentil de Rosmorduc. La plage s'appellera dorénavant *Trez rous* (Sable rouge).

**Emmanuel Le Gentil de Quélern** (1773-1843), petit-fils de Tanguy Marie et Anne Yvonne Daniel, mérite de terminer cette saga familiale.

Le 19 mai 1798, Bonaparte quitte le port de Toulon avec son armée pour son expédition en Égypte.

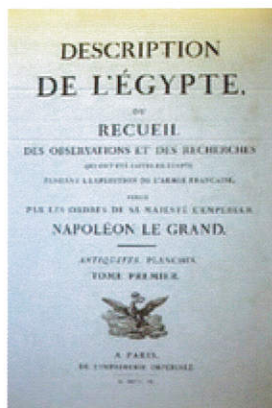
Max Gallo souligne qu'il ne doit pas être seulement le guerrier et le pacificateur, mais aussi celui qui met au jour une civilisation oubliée et gigantesque<sup>30</sup>.

Pour remplir cette mission scientifique, Bonaparte a veillé lui-même à la composition de la commission des arts et des sciences<sup>31</sup>.

Emmanuel Le Gentil de Quélern<sup>32</sup> fait partie des hommes choisis. Jeune lieutenant de vingt-cinq ans sorti de Polytechnique, il se passionne pour l'art et, dès sa sortie de l'école, il est désigné en qualité d'expert auprès de la commission des sciences et des arts mise sur pied par le Directoire.

Ses qualités intellectuelles le font remarquer par Bonaparte. Pendant trois ans ils parcourent l'Égypte. Les connaissances accumulées donneront lieu à la publication en dix-neuf volumes de *La description de l'Égypte*. De retour en France, Emmanuel participe aux guerres napoléoniennes.

Sous la Restauration il continue ses travaux scientifiques. Son érudition le fait remarquer par le roi Louis XVIII, qui lui accorde le titre de baron de Quélern en février 1824. ■



*La Description de l'Égypte,  
et le meuble de rangement spécialement  
conçu pour l'ouvrage.*

Exposition au Musée de l'Armée,  
Hôtel des Invalides, Paris (2009)

<sup>30</sup> Max Gallo, *Napoléon, Le chant du départ* (1), Paris, France loisirs, 1997, p.364

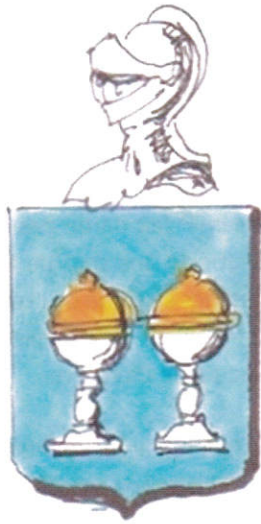
<sup>31</sup> Max Gallo, op. cit., p.369.

<sup>32</sup> Emmanuel Marie Jean L'Évangéliste de QUELERN, fils de Pierre et de Marie Renée Augustine LE MELOU DE TREGAIN, baptisé le 30 décembre 1773 à Quimper (Locmaria), décédé le 10 février 1843.

Armoiries des familles citées dans l'article

Dessins : Jacques de Kerdanet

Daniel de la Villeneuve



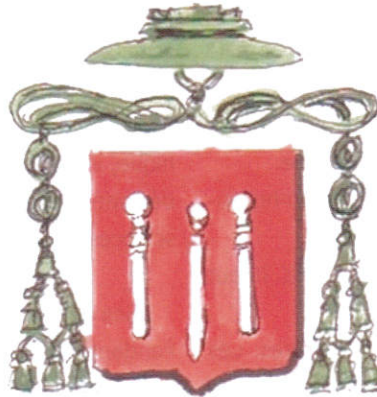
*D'azur à deux coupes d'argent posées en fasce couvertes d'or*

Le Gentil de Quelern



*D'azur au serpent volant d'or lampassé de gueules*

Monseigneur de la Bourdonnaye



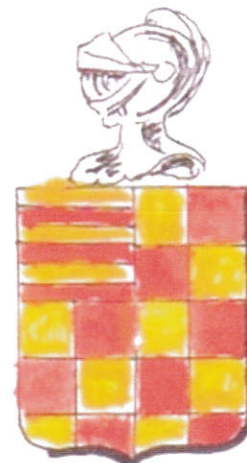
*De gueules à trois bourdons d'argent posés en pal 2 et 1*

Duplessix-Quinquis



*D'argent au sautoir de gueules accompagné de trois quintefeuilles en chef, deux en flancs et en pointe d'une merlette, le tout en gueules*

Tredern



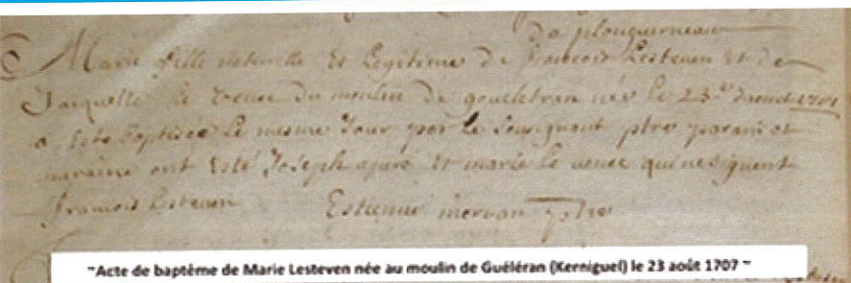
*Echiqueté d'or et de gueules au franc canton fascé de 6 pièces d'or et de gueules*

Marquis de Coëtlogon



*De gueules à trois écussons d'hermines deux et un*





de nos jours. Son appellation populaire de *milin kerniguell*, ou moulin des vanneaux, provient peut-être d'un surnom ayant un rapport avec ces oiseaux, selon une hypothèse avancée par René Abjean<sup>2</sup>.

L'existence du moulin est attestée sans ambiguïté par des sources écrites du début du XVIII<sup>e</sup> siècle.

François Lesteven et Jacquette Le Venec, auparavant établis aux moulins de la Fosse, puis de Mescaradec en Lannilis, viennent y demeurer vers 1707. Leur fille Marie naît au moulin dit de Gueleran le 23 août de cette année-là.

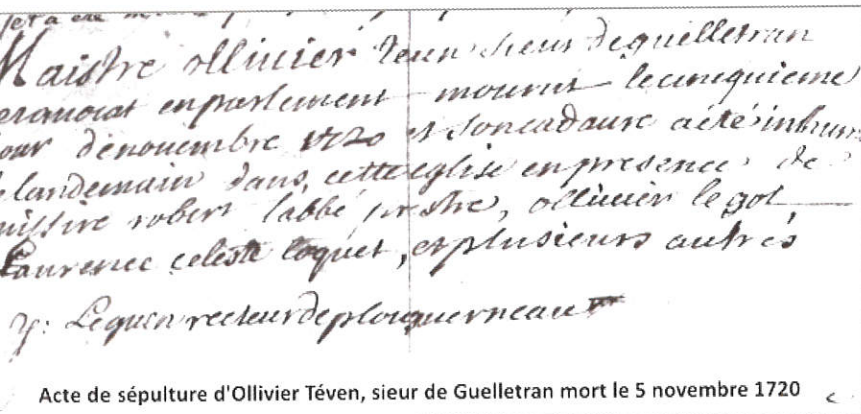
Le moulin est dénommé *Guelec Ran* lors du baptême d'Anne Lesteven, le 30 mai 1715.

Postérieurement à la naissance de cette enfant, leur benjamin, François Lesteven et Jacquette Le Vénéec quittent le moulin à une date inconnue, pour aller s'établir au Val du Traon, où ils restent sans doute dans la meunerie.

François décède le 25 mars 1733 à 60 ans, et Jacquette le 8 décembre 1743. Tous deux sont inhumés à Plouguerneau.

## Les bailleurs de Kerniguel sous l'Ancien Régime.

En 1715, le domaine de Guéleran, dont fait partie le moulin, est propriété de messire Olivier Théven Sieur de *Guelletran*, avocat au parlement<sup>3</sup>. Il est marié à Laurence Céleste Locquet, citée comme témoin dans son acte de sépulture au lendemain de son décès à Plouguerneau le 5 novembre 1720.



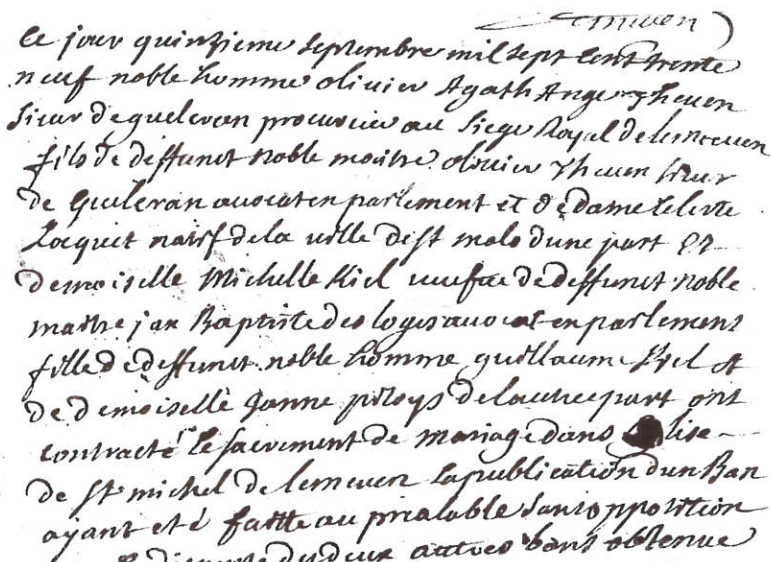
La veuve du Sieur de Guéleran se remarie à Plouguerneau, le 10 janvier 1723, avec *Noble Homme Prigent Jan Cabon, Sieur de Lesmaïdic* en Lannilis, veuf de Marie Catherine Michelet. Le nouvel époux est avocat au parlement et sénéchal des juridictions du Châtel, de Carman et de Coatquéan.

Il conserve ces titres jusqu'à son décès, survenu le 26 décembre 1746 au bourg de Lannilis.

L'un des témoins signe *Guélerantheven* d'une belle écriture.

Il s'agit de messire Olivier Agathange Théven, sieur de Guéleran, avocat au parlement et fils d'Olivier Théven et de Laurence Locquet.

Né à Saint-Malo, d'où sa mère était originaire, il avait apposé une signature identique en bas de son acte de mariage avec demoiselle Michelle Kériel, veuve de Jean Baptiste Des Loges, en son vivant avocat au parlement, le 15 septembre 1739 en l'église Saint-Michel de Lesneven.



Extrait de l'acte de mariage d'Olivier Agathange Théven sieur de Guéleran et de Demoiselle Michelle Kériel, le 15 septembre 1739 à Lesneven.

Sept enfants naissent de cette union.

L'une des filles, Olive Suzanne, devient religieuse et meurt à Landerneau, rue de la Fontaine Blanche, le 9 juillet 1811.

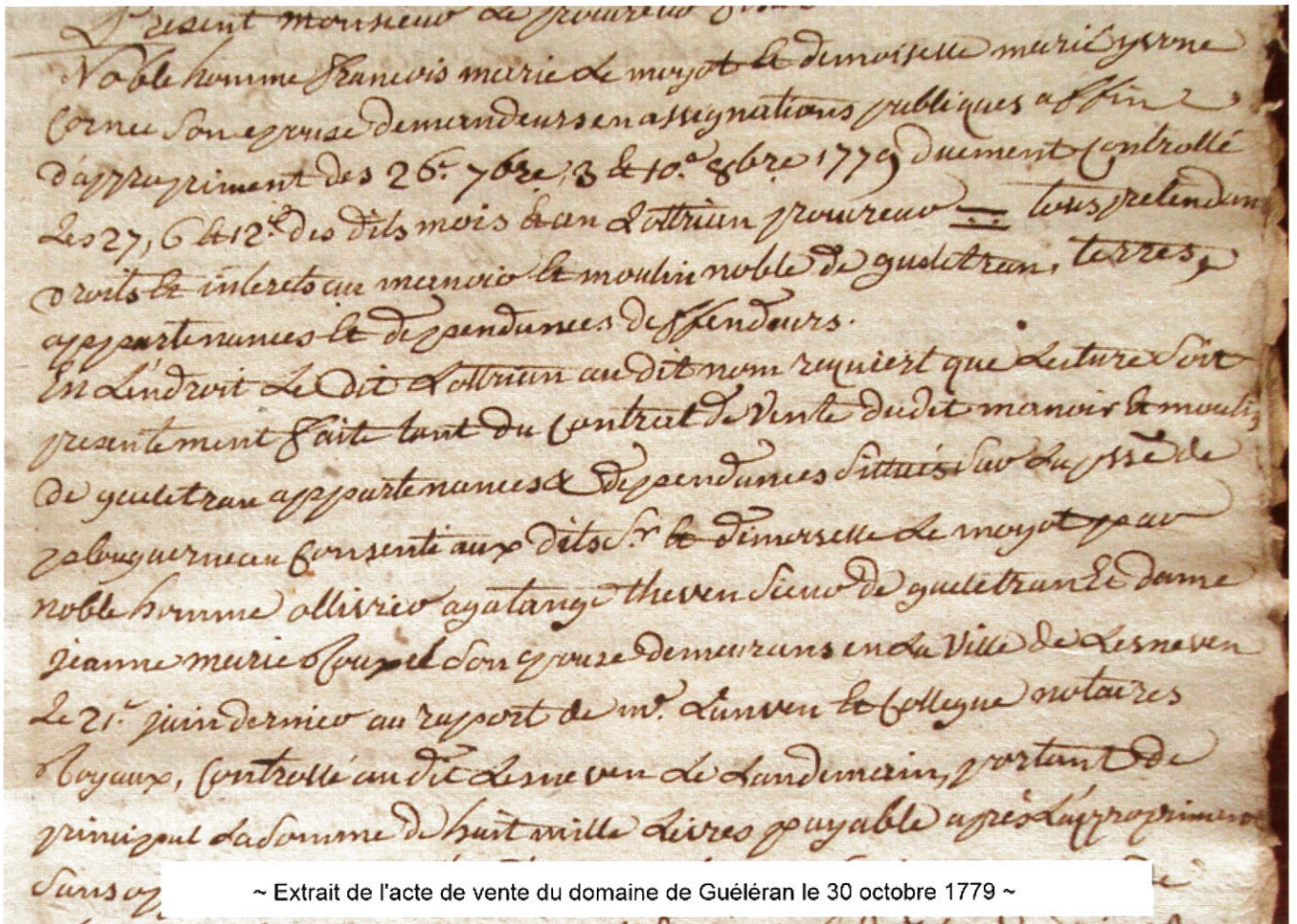
Plusieurs décèdent en bas âge : l'aînée, Jeanne Céleste, chez sa nourrice à Penvern en Plouider le 7 août 1740, François Agathange le 22 avril 1743, et un anonyme garçon le 7 décembre 1750.

Le benjamin de la fratrie, Olivier Agathange Théven, sieur de Guéleran, né à Lesneven le 20 juillet 1749, hérite, entre autres, du domaine de Guéleran et de la charge de procureur royal de Lesneven à la mort de son père. Le 15 mars 1774, encore mineur et autorisé par décret de justice de la juridiction et sénéchaussée royale de Léon à Lesneven, il épouse en l'église Saint-Michel de cette ville, Germaine Marie Rouxel de Bellechère originaire de Mesquer, village situé à deux lieues de Guérande, en l'évêché de Nantes.

Quelques années plus tard, le 30 octobre 1779, par devant le procureur fiscal de la juridiction de Coatquéan et les notaires royaux de Lesneven, le contrat de vente du manoir et du noble moulin de *Gélétran*, terres, appartenances et dépendances est signé. Le domaine a été acheté pour huit mille livres par *Noble*

<sup>2</sup> *Les moulins de Plouguerneau*. Etude inédite de René Abjean. Date inconnue.

<sup>3</sup> Il s'agit sans doute du Parlement de Bretagne.



~ Extrait de l'acte de vente du domaine de Guéléran le 30 octobre 1779 ~

Homme François-Marie Moyot et Demoiselle Marie-Yvonne Cornec, sa femme, tous deux de Lanildut.

L'acheteur est maître de barque et issu d'une famille d'armateurs de la mer d'Iroise, dont l'activité principale est le commerce maritime avec les ports de la Gironde.

Les vendeurs sont Noble Homme Olivier Agathange Théven, sieur de Guéléran, et Dame Jeanne Marie Rouxel, son épouse demeurant à Lesneven. Olivier Agathange Théven est petit-fils de Messire Olivier Théven, propriétaire du domaine au début du XVIII<sup>e</sup> siècle.

Au moment de son décès, survenu le 21 février 1786 à Lesneven, Olivier Agathange Théven, sieur de Guéléran est procureur au siège royal de Léon à Lesneven, procureur fiscal de la comté de Maillé et *échevain* de la ville et communauté de Lesneven.

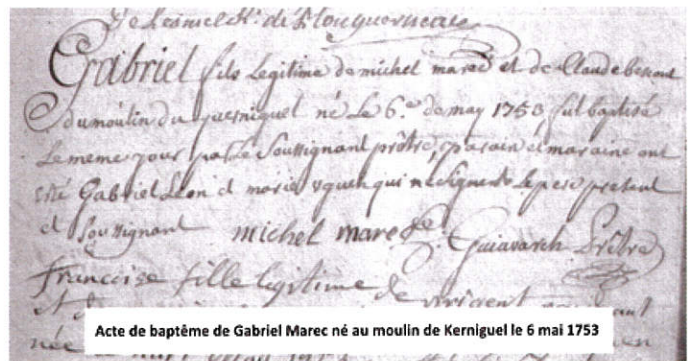
Sa veuve se remarie six mois plus tard en l'église de cette ville, le 29 août, avec François Crenn des Garennes, lui aussi notaire royal et procureur de l'ancien comté de Maillé.

Les deux enfants du premier lit deviennent à Plouescat, juge de paix pour Jean-Baptiste et notaire pour Gabriel. Germaine Marie Rouxel de Bellechère meurt le 7 janvier 1825 au bourg de Lochrist en Plounévez, chez son fils François Crenn, notaire en ce village.

**Les meuniers à Kerniguel vers la fin de l'Ancien Régime**

Nous ignorons qui furent les successeurs immédiats de François Lesteven et de Jacqueline Le Véneç après leur départ vers

le Val du Traon après 1715. En 1753, Gabriel, enfant de Michel Marec et de Claudine Bescond, naît au moulin le 6 mai.



Acte de baptême de Gabriel Marec né au moulin de Kerniguel le 6 mai 1753

Fils de Corentin et de Françoise Jan, Michel Marec est originaire de Tréménéch. Il épouse à Plouguin Claudine Bescond, demeurant dans cette paroisse, le 31 janvier 1747. Le couple s'établit d'abord à Tréongar où leur naissent trois enfants.

L'aîné des fils, Olivier, se marie à Plouguerneau avec Marie-Anne Le Berre, le 12 octobre 1784, et devient durant quelques années meunier au Moulin-Neuf de Croazic-Ouarn, où naît leur fille Marie Françoise, le 11 avril 1787. Ce moulin, dont les remarquables ruines sont toujours visibles, était situé sur le ruisseau qui descend du Naount vers l'Aber-Wrac'h, à la limite des paroisses de Kernilis et de Plouguerneau.

Michel Marec et Claudine Bescond ne restent probablement que pour la durée d'un bail de neuf ans à Kerniguel ; en 1761, ils sont établis en la paroisse de Tremenech, puis ils s'en vont sans doute vers Lannebeur, important hameau rural distant de

plus de dix kilomètres, où Claudine meurt le 13 mai 1774. Son époux lui survit longtemps ; il exerçait la profession de tisserand quand il décède au bourg de Kernilis le 9 floréal an IX (29 avril 1801).

Philippe Migadel et Marie Le Berre se sont mariés à Plouguerneau le 21 mai 1765. Ils demeurent au moulin de Kerniguel quand naît Corentin, leur premier enfant, le 6 mai 1766.

Dans les années 1750 à 1780, cette famille Migadel est présente dans plusieurs moulins de Plouguerneau. Pierre, le patriarche, marié avec Marie Jaffrez à Milizac le 21 octobre 1715, demeure d'abord au bourg de cette paroisse puis à Plouguin. Il vient s'installer à Plouguerneau entre la naissance de sa fille Catherine, le 3 mars 1723 à Plouguin, et celle d'Hervé Marie, le 14 février 1725 à Plouguerneau. Il décède à Rannorgat, probablement au moulin, le 16 février 1748.

René Migadel, un des frères de Philippe, et son beau-frère Corentin Le Normant, marié à Catherine Migadel, prennent sa succession au moulin de Rannorgat. Plus tard, René devient meunier à La Rive puis à Kerili.

Il est allié à une autre famille de meuniers de Plouguerneau : Marie Bolloré, sa femme, également native de Plouguin, est une des sœurs de Nicolas Bolloré, qui tient le moulin de La Martyre durant les quinze dernières années de l'Ancien Régime.

Acte de baptême de François Migadel né au moulin de Kerniguel le 27 juillet 1768

Au moins cinq enfants du couple Philippe Migadel – Marie Le Berre vinrent au monde au moulin de Kerniguel entre 1766 et 1776. Jean, le dernier, est né au moulin de Guéléran d'après son acte de baptême.

Acte de baptême de Jean Migadel né au moulin de Guéléran le 28 janvier 1776

La famille quitte le moulin pour le bourg de Plouguerneau après 1776. Il est possible que le changement de propriétaire en 1779 soit la raison du départ du moulin de Kerniguel de Philippe Migadel.

L'acte de baptême ne précise pas le lieu-dit de naissance de Marie Louise Migadel, le 6 février 1779 à Plouguerneau.

En 1781, le meunier est établi au bourg de Plouguerneau, où leur naissent encore au moins cinq enfants.

Les derniers sont des jumeaux, le 27 novembre 1787. L'un d'eux demeure anonyme car il meurt avant son baptême. On-doyé à la maison, il est enterré le lendemain en terre bénite.

Son frère Pierre décèdera loin de son pays, à l'hôpital militaire de Neisse en Pologne, le 6 octobre 1808. Il était soldat-fusilier au 17<sup>e</sup> régiment d'infanterie de ligne.

Son père était mort plusieurs années auparavant, le 5 brumaire an X (27 octobre 1801). A cette date, il est toujours dit meunier à Plouguerneau, sans précision. Quant à Marie Le Berre, elle trépassa au bourg de Plouguerneau le 28 août 1810. L'un des témoins cités est son fils Corentin Migadel, né au moulin de Kerniguel le 6 mai 1766. Il était devenu buandier à Lambézellec.

## 2 - La Révolution et les débuts du XIX<sup>e</sup> siècle

Le domaine de Guéléran et son moulin n'ont pas été confisqués par la Nation ni, par conséquent, mis en vente comme biens nationaux. Ils avaient en effet été achetés par des bourgeois enrichis, faisant donc partie du Tiers Etat, une dizaine d'années avant la fin de l'Ancien Régime.

Nous n'avons pas identifié les successeurs immédiats de la famille Migadel au moulin de Kerniguel mais, dès 1792, Goulven Goasduff et Marie Jeanne Kerscaven sont à l'origine de la dernière famille qui exploita *milin Kerniguel*.

Ce couple et huit de leurs enfants viennent occuper le moulin au début de la Révolution. Leur quatrième fils, Yves, né à Kernvenn al Lann, est baptisé le 7 janvier 1792. Il décède à Guéléran, le 4 juin 1792.

Son frère, Jean Marie, usuellement dit Jean, voit le jour à Kerniguel le 25 septembre 1793 et passe toute sa vie au moulin, dont il est le dernier meunier.

Le 15 nivôse an VIII (5 janvier 1800), Jean Uguen, agent du Directoire chargé des Contributions pour le canton de Plouguerneau, comprenant les communes de Plouguerneau, Guissény et Saint-Frégant, adresse aux administrateurs du département du Finistère la liste des assujettis à la patente pour l'année.

Dix-huit moulins de la commune de Plouguerneau sont redevables de cette taxe. Le meunier de Kerniguel n'est pas concerné, car le rapport de l'établissement qu'il exploite se situe probablement au-dessous du seuil d'imposition, soit moins de 60 francs annuels, de chacun des moulins les moins taxés que sont La Martyre et le Grand Moulin de Kelerven.

Au moulin du Diouris, Pierre Mingam déclare 300 francs, ce qui le met redevable de 5 francs de droits fixes et de 30 francs de droits proportionnels. Jean François Salaun, notaire, doit 20 francs de droits fixes et 2 francs de droits proportionnels. Quant à l'aubergiste le plus prospère, Christophe Bossard, demeurant au bourg, il est imposé d'un total de 19 francs.

Le médiocre revenu du moulin de Guéléran peut probablement s'expliquer par le fait qu'il est fortement dépendant des saisons. Il est en effet situé à moins de 1500 mètres des

*Goulven, est comparé en la fille et maison commun-  
goulven. Le goasdu cultivateur demeurant au moulin  
de Baniguel section de Bédan, lequel assisté de Jean  
Goch ami cultivateur âgé de vingt quatre ans,  
demeurant à Rannanoch section de Tremeur, et  
de Marie Jeanne agrimon cultivatrice âgée d'environ  
trente ans demeurante à Rannanoch section de Bédan  
m'a déclaré que Marie Jeanne Goch son  
épouse en légitime mariage et accouché aujour-  
d'hui vers les dix heures du matin chez lui au dit  
moulin d'un enfant mâle au quel il a donné le  
prénom de Jean Marie le goasdu, après cette*

Extrait de l'acte de naissance de Jean-Marie Le Goasduff né au moulin de Kerniguel le 25 septembre 1793

quelques sources, dont la plupart sont surtout des fossés de drainage avec une très faible dénivelée, qui donnent au ruisseau un débit assez aléatoire.

Le 17 juin 1813, Jean Goasduff, meunier à Kerniguel en Plouguerneau, se marie à Lannilis avec Marie Louise Saliou, née au moulin de Baniguel en Kernilis, le 4 juillet 1788.

Marie Renée, leur premier enfant, naît au moulin le 6 juin 1814. Jusqu'à la naissance du benjamin, Yves, en 1833, Marie Louise met au monde onze enfants, dont cinq meurent en bas âge.

L'aïeule, Marie Jeanne Kerscaven, décède au moulin le 24 juin 1823.

### 3 - La décadence et la fin du moulin de Kerniguel

Selon le premier dénombrement officiel de population qui eut lieu en 1836, Goulven Goasduff avait déjà quitté le moulin de Kerniguel pour habiter avec la famille de son fils Étienne, âgé de cinquante ans, marié à Marie Anne Maout, trente-quatre ans. Ils ont trois jeunes enfants et toute la famille est déclarée indigente par l'agent recenseur. Ils demeurent dans une des trois maisons de Poullossouarn, le hameau voisin, aujourd'hui disparu.

Au moulin situé en bas du village en direction de Guélérans ou Rannénézi, Jean Goasduff qui a succédé à son père Goulven, est meunier et âgé de quarante-quatre ans. Il exploite l'établissement avec son épouse Louise Saliou, Gabriel Cleach, son gendre de vingt-quatre ans, natif du village de L'Isle en Kernilis, marié depuis le 2 juin 1835 à sa fille aînée, Marie Renée, vingt et un ans. Quatre autres de ses enfants, âgés de trois à dix-huit ans, vivent avec lui.

En 1841, un étang de 1326 m<sup>2</sup> sert de réserve d'eau motrice au moulin, où vivent neuf personnes. Selon la matrice cadastrale, il ne procure qu'un modeste revenu annuel de 17 francs ; ce qui le place parmi les moins rentables de la commune de Plouguerneau, comme Faurbouchou ou l'unique moulin à vent répertorié, situé vers les villages de Kervily et Menguen.

Le meunier est toujours Jean Goasduff. Il exploite le moulin aidé par sa femme, Marie Saliou, leurs enfants célibataires,

Jean, Yves et Yvonne, et leur autre fille Marie Renée, mariée à Gabriel Cleach. Ces derniers ont deux jeunes enfants : Jean et Marie.

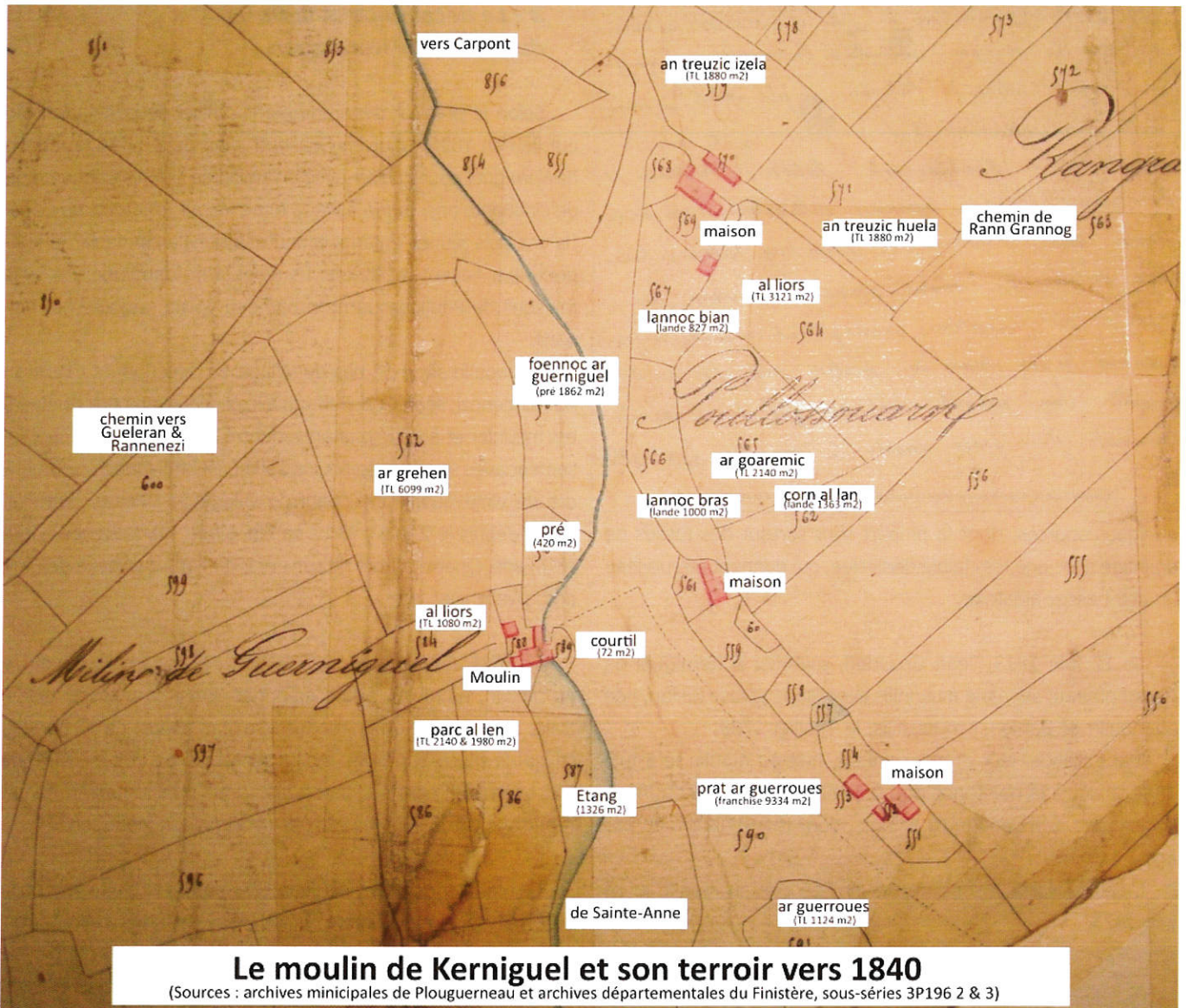
Selon la matrice attachée au cadastre, le propriétaire du moulin est un dénommé Le Jeune, de Lannilis. Il s'agit vraisemblablement de Joseph Le Jeune, notaire, devenu le gendre des acquéreurs de 1779, François Marie Moyot et Marie Yvonne Cornec, par son mariage à Plouarzel avec leur fille Marie Françoise le 25 octobre 1808. Le couple a cinq enfants, dont deux se marient. Veuf depuis le 6 septembre 1837, Joseph Le Jeune décède au bourg de Lannilis le 24 avril 1851.

*Le vingt quatrième jour du mois de juin l'an mil huit cent  
vingt heures du matin.  
acte de décès de Marie Jeanne Kerscaven, décédée aujourd'hui à neuf  
heures du matin, demeurant au moulin de Kerniguel, section de  
Plouguerneau, département du Finistère, née à Landéda, âgée de soixante  
deux ans, épouse de Jean Goasduff, meunier, et par son mariage  
de Jean Goasduff et de Marguerite Minguam épouse de Goulven  
sur la déclaration à moi faite par le dit Goulven de Goasduff, profession  
âgé de soixante huit ans demeurant à Plouguerneau, lequel m'a déclaré  
la défunte et par Jean de Goasduff, profession de meunier, âgé de trente  
deux ans demeurant à Plouguerneau, lequel m'a déclaré être fils de la défunte et ont tous deux  
par moi signés.  
Christophe Guivard, s'intermédiaire de Plouguerneau, maire de Plouguerneau  
faisant des fonctions d'officier public de l'état civil soussigné après*

Goulven Goasduff survit à sa femme jusqu'au 4 septembre 1839. Selon son acte de décès, il est âgé de 98 ans, âge cano- nique mais fantaisiste : il était encore mineur, donc âgé de moins de 25 ans, lors de son mariage à Landéda en 1779. En fait, il était né à Loc-Brévalaire le 11 janvier 1757 et son âge réel était de 82 ans, ce qui pour l'époque devait constituer une sorte de record de longévité.

Il ne fait pas de doute que Jean Goasduff assiste à la déca- dence inexorable du modeste moulin.

Gabriel Cleach part s'établir vers Créac'h an Avel, au Petit Moulin dit de Kelerven par le cadastre napoléonien, où nous le retrouvons entre 1841 et 1846 et 1856, puis au Grand Moulin de 1851 à 1856. En cette année 1856, Kerniguel n'est habité que par Jean Goasduff et ses deux filles célibataires, Marie Yvonne,



### Le moulin de Kerniguel et son terroir vers 1840

(Sources : archives municipales de Plouguerneau et archives départementales du Finistère, sous-séries 3P196 2 & 3)

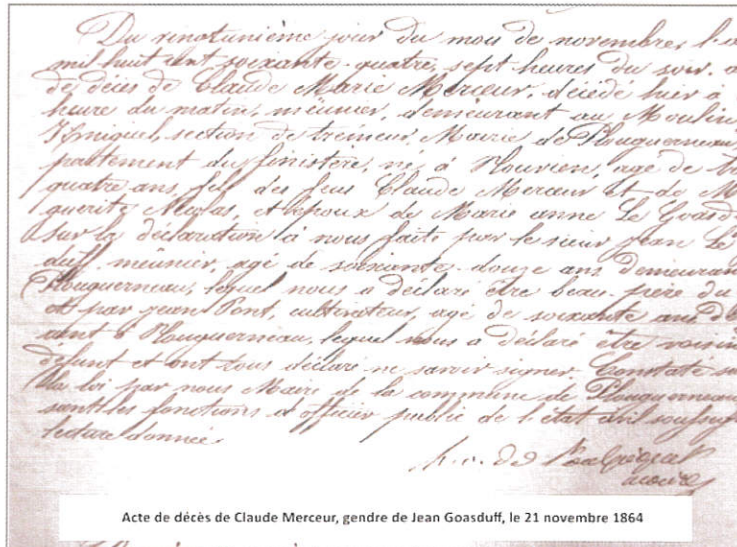
20 ans, et Marie Anne, trente-six ans, qualifiée de *sourde* par l'agent recenseur.

Le malheur frappe de nouveau le vieux meunier ! Marie Yvonne meurt le 28 novembre, six mois après sa sœur Marie Renée, décédée au Grand Moulin le 16 mai, et il reste seul au moulin avec Marie Anne.

Néanmoins, malgré son infirmité, cette dernière convole avec Claude Merceur, son cadet de onze ans, le 14 juin 1858 à Plouguerneau. Meunier à Tréglonou au moment de son mariage, le nouvel époux est originaire de Kerilaouen en Plouvien, où il naît le 22 juin 1830. Il vient seconder son beau-père au moulin de Kerniguel, où Jean-Marie Merceur<sup>4</sup>, unique enfant du couple, voit le jour le 27 juin 1859.

Claude Merceur a pris en mains l'exploitation du moulin de Kerniguel, mais il meurt prématurément à l'âge de trente-quatre ans, le 20 novembre 1864. Son beau-père, Jean Le Goasduff, meunier âgé de soixante-douze ans, est cité comme témoin dans l'acte de décès.

En 1866, l'agent recenseur qualifie le patriarche de *sans profession* et *secouru par la charité*. Il est âgé de soixante-quatorze ans et a quitté le moulin, semble-t-il, pour aller s'établir avec sa fille Marie Anne et son petit-fils au hameau voisin de Poullosouarn.



Acte de décès de Claude Merceur, gendre de Jean Goasduff, le 21 novembre 1864

<sup>4</sup> Meunier à Plabennec, décédé à l'hôpital civil de Brest le 05.11.1883 (source : base de données RÉCIF du CGF).

Louis Méar, parfois dit *Lemaire* dans certains documents, est venu s'établir comme meunier à Kerniguel. Originaire du moulin de Donger en Plounevez-Lochrist, il s'était marié avec Catherine Bars à Plouider le 12 février 1846. Le couple demeure d'abord au moulin de Donger, puis à celui de Kerouant en Ploudaniel et, enfin, au dit Moulin-Neuf de Créac'h-Caribot en Plougar avant de s'établir à Plouguerneau. Selon le dénombrement de population de 1866, la famille vit dans l'indigence. Elle part assez rapidement chercher fortune ailleurs. Selon les recensements de 1872 puis de 1876, Catherine Bars vit à Lann al Leuré en compagnie de sa fille Marie Jeanne.

Ce lieu-dit n'existe plus, mais il n'est peut-être composé que de la modeste maison que l'on identifie sur le cadastre napoléonien, bâtie dans une zone humide au bord du chemin qui mène d'Anteren à Kerouder. Les deux femmes sont dites *sans profession*. Louis Méar ne demeure pas avec elles ; il travaille sans doute comme journalier ou domestique dans une ferme des environs, comme son fils Goulven, qui deviendra plus tard, vers 1896, meunier à Coatquénan. En 1881, Louis Méar et Catherine Bars, tous deux sans profession, sont hébergés par François Bodénès et sa femme, Marie Anne Abguéguen, à Enescadec. Louis y meurt le 5 juillet 1882. Catherine terminera ses jours à l'hospice de Plouguerneau le 20 février 1900.

En 1872, l'activité du moulin a sans doute cessé. Jean Goasduff, toujours *secouru par la charité*, y habite de nouveau en compagnie de sa fille Marie Anne et de son petit-fils Jean Mercœur, treize ans. Il semble y cohabiter avec Jacques Le Guen, un tisserand de soixante-sept ans et Jeanne Philippot, une veuve de cinquante-six ans qui exerce la profession de journalière. Il est plus que probable que leur existence est misérable. Avant 1876, Marie Anne est partie pour Rannorgat ; habitant seule dans une maison, probablement une chaumière, elle y subsiste jusqu'à son décès, survenu le 14 juin 1877.

Son père lui survit quelques mois et, finalement, Jean Goasduff meurt au moulin de Kerniguel le 27 février 1878 à quatre-vingt quatre ans et cinq mois ; un phénomène de longévité, comme son père Goulven !

L'un des témoins cité dans l'acte de décès est son fils Jean âgé de quarante-neuf ans, meunier à Plabennec. Né au moulin de Kerniguel le 22 avril 1828, il s'est marié à Lampaul-Ploudal-mézeau, le 18 juillet 1858, avec Marie Françoise Calvez, originaire du moulin de Kerili en Plouguerneau. Le couple demeure d'abord au moulin de Kergounan en Lampaul, où naissent trois de leurs enfants entre 1860 et 1864. Par la suite, ils s'établissent au moulin de Lanoster en Plabennec, où quatre autres viennent au monde entre 1866 et 1873.

Parmi ceux-ci, Félix, né le 24 avril 1871, prend la succession de son père au moulin de Lannoster, dit aussi de Kergaoroc. Marié le 16 janvier 1898 avec Jeannie Ropars de Plabennec, ce petit-fils de Jean Goasduff décède au moulin le 16 octobre 1925.

En 1881, deux familles habitent à Kerniguel, peut-être dans l'ancien moulin et ses dépendances devenues mesures.

Yves Jaffrès, marié à Marie Jeanne Balcon, est âgé de trente-cinq ans. Il est journalier et père d'un garçon de trois ans. L'autre ménage est composé de Virginie Quéré et son fils Guillaume Coz, du même âge. L'époux, Hervé Coz, ne demeure pas à Kerniguel ; domestique à la ferme de Porz-al-Lez au moment de son mariage en 1875, il est employé chez Jean Chever, cultivateur à Hellès.

La précarité est le quotidien sur l'ancien site du moulin de Kerniguel, devenu propriété de François Loaëc, de Kernévez-Trémeur, peut-être après le décès de Me Le Jeune en 1851.

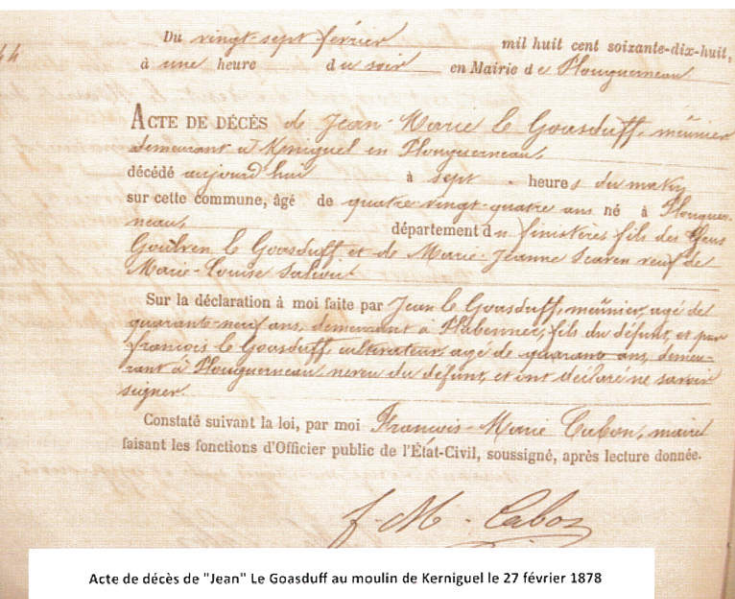
Victime d'un incendie en 1884, il ne sera pas reconstruit et ses vestiges disparaîtront peu à peu. ■

#### Note :

**Si la paroisse ou la commune n'est pas précisée, tous les lieux-dits cités sont situés en Plouguerneau.**

#### Sources :

- \* Centre Généalogique du Finistère : base de données RÉCIF.
- \* Archives Départementales du Finistère, site de Quimper : sous-séries 3 E 235, 1 MI EC 141/2, 1 MI EC 150/2, 1 MI EC 141/17, 6 M 6XX, 3 P 196 1-2-3, et site de Brest : 1182 E DÉPÔT, 16 B 16 (juridiction de Coatquénan),
- \* Archives municipales de Plouguerneau.
- \* *Nos vieux manoirs à légendes*, Louis Le Guennec (1936).
- \* *Les moulins de Plouguerneau*, étude inédite de René Abjean.
- \* <http://www.geoportail.gouv.fr>
- \* <http://www.lanildut.fr/histoire>
- \* <http://gw.geneanet.org> (Alain Gautier).
- \* <http://www.cgf-forum.fr>



# Choléra, épidémie de 1893 à Saint-Pierre-Quilbignon (Finistère)

par Carole ROUILLÉ, CGF n° 16266.

**E**n parcourant les délibérations du conseil municipal de Saint-Pierre-Quilbignon, commune rattachée à Brest en avril 1945, j'ai vu qu'il a été débattu d'un projet d'adduction de réseau d'eau potable à la séance du 22 janvier 1928.

Rien de bien exceptionnel en cela si ce n'est que, lors de ce débat, il a été rappelé aux intervenants différents épisodes d'épidémies, notamment le choléra, et en particulier celle qui a frappé la commune en 1893.

Je me suis donc intéressée à cette épidémie grâce aux registres de l'état civil qui ont la particularité, à cette époque, de mentionner, en marge de nombreux actes, les causes du décès.

Ma grand-mère paternelle étant native de cette commune, c'est tout naturellement que j'ai souhaité en savoir un peu plus sur ce fléau.

"Il n'est pas inutile de rappeler qu'en 1869, il y eut une forte épidémie de variole à Saint-Pierre-Quilbignon.

En 1882, une épidémie de choléra.

En 1893, réapparition du choléra. Le chiffre des décès s'éleva à 454 au lieu de 300 environ les années précédentes.

Le conseil d'hygiène de l'arrondissement, dans sa séance du 12 Septembre 1893, attribuait l'origine de l'épidémie aux eaux suspectes du Prat Lédan et des 4 Moulins, et il concluait, pour le Prat Lédan, à une canalisation spéciale partant de Rouisan et d'avoir à délaissier complètement la fontaine existante.

Pour les 4 Moulins, à l'établissement de bornes-fontaines et à la fermeture de tous les puits.

La fontaine à air libre de Prat Lédan a été recouverte et une pompe installée pour y puiser de l'eau.

Aux 4 Moulins, la situation est aujourd'hui la même qu'en 1893.

En cette année 1893, la commune a reçu la visite de M. Martin DURR, interne des hôpitaux de Paris, délégué du Ministre de l'Intérieur, qui prescrivit quelques mesures d'hygiène.

Une des causes de contamination du sous-sol réside dans la pratique suivie des propriétaires des maisons d'habitation de creuser dans leurs jardins des

Extraits des délibérations du Conseil Municipal  
de Saint-Pierre-Quilbignon, 1893  
Site des Archives de Brest Métropole

Il n'est pas inutile de rappeler qu'en 1869, il y eut une forte épidémie de variole à Saint-Pierre-Quilbignon.  
En 1882, une épidémie de choléra.  
En 1893, réapparition de choléra. Le chiffre des décès s'éleva à 454 au lieu de 300 environ les années précédentes.  
Le conseil d'hygiène de l'arrondissement, dans sa séance du 12 septembre 1893, attribuait l'origine de l'épidémie aux eaux suspectes du Prat Lédan et des 4 Moulins, et il concluait :  
1° Pour le Prat Lédan, à une canalisation spéciale partant de Rouisan et d'avoir à délaissier complètement la fontaine existante ;  
2° Pour les 4 Moulins, à l'établissement de bornes-fontaines et à la fermeture de tous les puits.  
La fontaine à air libre du Prat Lédan a été recouverte et une pompe installée pour y puiser de l'eau.  
Aux 4 Moulins, la situation est la même aujourd'hui qu'en 1893.

En cette même année 1893, la commune a reçu la visite de M. Martin DURR, interne des hôpitaux de Paris, délégué du Ministre de l'Intérieur, qui prescrivit quelques mesures d'hygiène.  
Une des causes de contamination du sous-sol réside dans la pratique suivie par les propriétaires des maisons d'habitation de creuser, dans leurs jardins, des trous, à même le terre, dans lesquels ils jettent eux-mêmes ou font jeter leurs excréments et leurs débris ménagers ainsi que les déjections des habitants. Les fumiers eux-mêmes constituent souvent eux-mêmes une source de contamination. Les trous, dont il s'agit, sont rapidement creusés et on peut le croire ou ne plus rapidement, ce qui met la science d'hygiène à peu près dans l'impossibilité d'exercer son action par suite de ces pratiques.

On peut affirmer, sans le soupçonner, que la population du Prat Lédan et des 4 Moulins continue à vivre sur une nappe d'eau contaminée. Ce sont des foyers latents d'épidémie qui ne disparaîtront que par la création d'un service d'eau qui mette à la disposition des habitants une eau saine et de bonne qualité.

En 1869, épidémie de variole.  
La typhoïde est, par ainsi dire à l'état endémique. Si cette maladie fait moins de ravages qu'autrefois, c'est que la prophylaxie est aujourd'hui mieux connue.

En 1886, le conseil départemental d'hygiène ayant à statuer sur une demande d'un habitant, voisin des 4 Moulins, à l'effet d'être autorisé à fabriquer des limonades et eaux gazeuses, rejeta cette requête pour l'eau qui devait servir à la fabrication était reconnue contaminée et improprie à la consommation.

trous, à même la terre, dans lesquels ils jettent eux-mêmes ou font jeter par leurs locataires les ordures ménagères ainsi que les déjections des habitants. Les fumiers ainsi constitués sont ensuite répandus sur les sols des jardins. les trous, dont il s'agit, sont rapidement creusés et on peut les combler encore plus rapidement, ce qui met le service d'hygiène à peu près dans l'impossibilité d'exercer son contrôle pour supprimer ces pratiques.

On peut affirmer sans se tromper que la population du Prat Lédan et des 4 Moulins continue à vivre sur une nappe d'eau contaminée. Ce sont des foyers latents d'épidémie qui ne disparaîtront que par la création d'un service d'eau qui mettra à la disposition des habitants une eau saine et de bonne qualité.

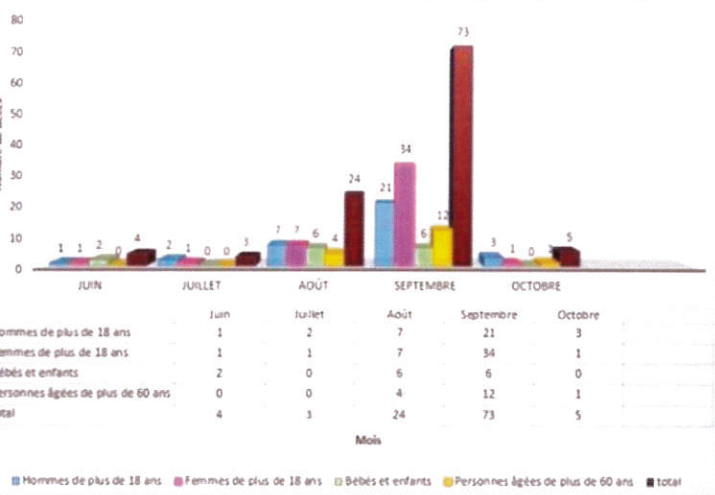
En 1903, épidémie de variole.

En 1926, le conseil départemental d'hygiène ayant statué sur une demande d'un habitant, voisin des 4 Moulins, à l'effet d'être autorisé à fabriquer des limonades et eaux gazeuses rejeta cette requête parce que l'eau qui devait servir à la fabrication était reconnue contaminée et impropre à la consommation."

Il n'en demeure pas moins navrant de voir que le projet d'adduction d'un réseau d'eau potable soit débattu trente-cinq ans après l'épidémie de 1893.

Bien que, le 19 juin, un homme meure des suites de diarrhées, le premier décès dû au choléra (en fonction des précisions apportées en marge des actes) intervient le 24 juin 1893 (déclaré le 25). Yves Marie Lebloas, journalier au port et âgé de quarante ans et dix mois, est donc la première victime d'une longue liste. Mais, c'est surtout à compter de la seconde moitié du mois d'août et septembre qu'elle fera des ravages parmi la population, comme en témoigne ce diagramme.

Nombre de décès signalés dus au choléra au cours de l'épidémie de 1893 à Saint-Pierre-Quilbignon (Finistère)

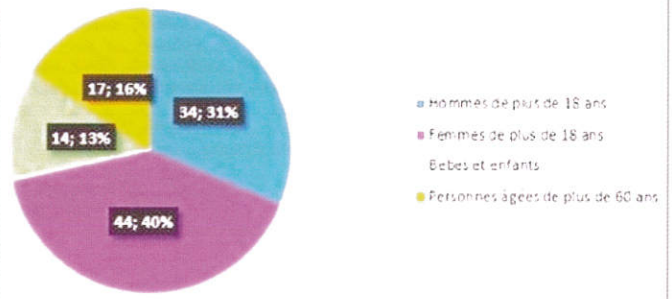


Le dernier décès enregistré comme étant dû à l'épidémie est celui de Claude Kervella, quartier-maître vétérinaire en retraite, âgé de soixante-neuf ans et cinq mois, décédé le 26 octobre. L'épidémie n'aura donc été éradiquée qu'au bout de quatre mois.

En 1893, le choléra aura donc fait 109 victimes que j'ai pu identifier, uniquement sur la commune de Saint-Pierre-Quilbignon qui comptait environ 8 800 habitants à cette époque, dont 44 femmes âgées de 18 à 60 ans. Les tâches ménagères (cuisine, lessive, ménage, vaisselle, mais également les soins

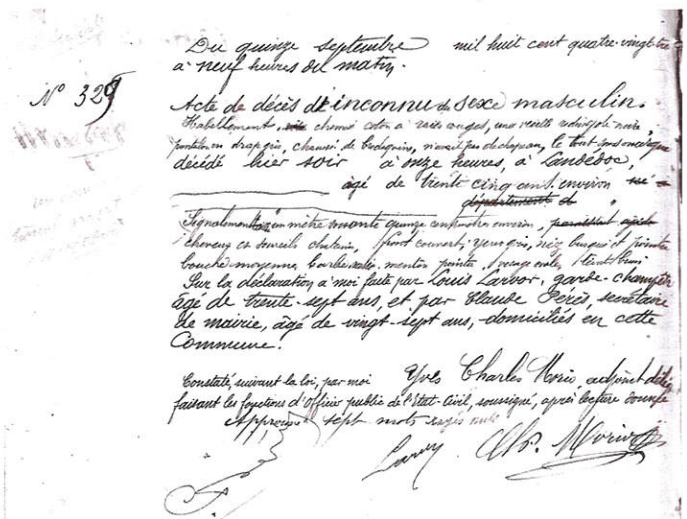
qu'elles apportaient aux personnes déjà contaminées) expliquent probablement qu'elles ont été les plus touchées.

Répartition des décès suite à l'épidémie de choléra en 1893 à Saint-Pierre-Quilbignon



Il est toutefois intéressant de noter qu'entre juin et octobre de la même année onze personnes sont décédées de diarrhées ou entérite, dont certaines étaient suspectes.

Seul un homme décédé de ce fléau n'a pas été identifié.



Extrait du registre 3EP24, décès de 1893, Saint-Pierre-Quilbignon, vue 85. (Site des Archives de Brest Métropole)

"Du quinze septembre mil huit cent quatre vingt treize à neuf heures du matin

Acte de décès d'un inconnu de sexe masculin

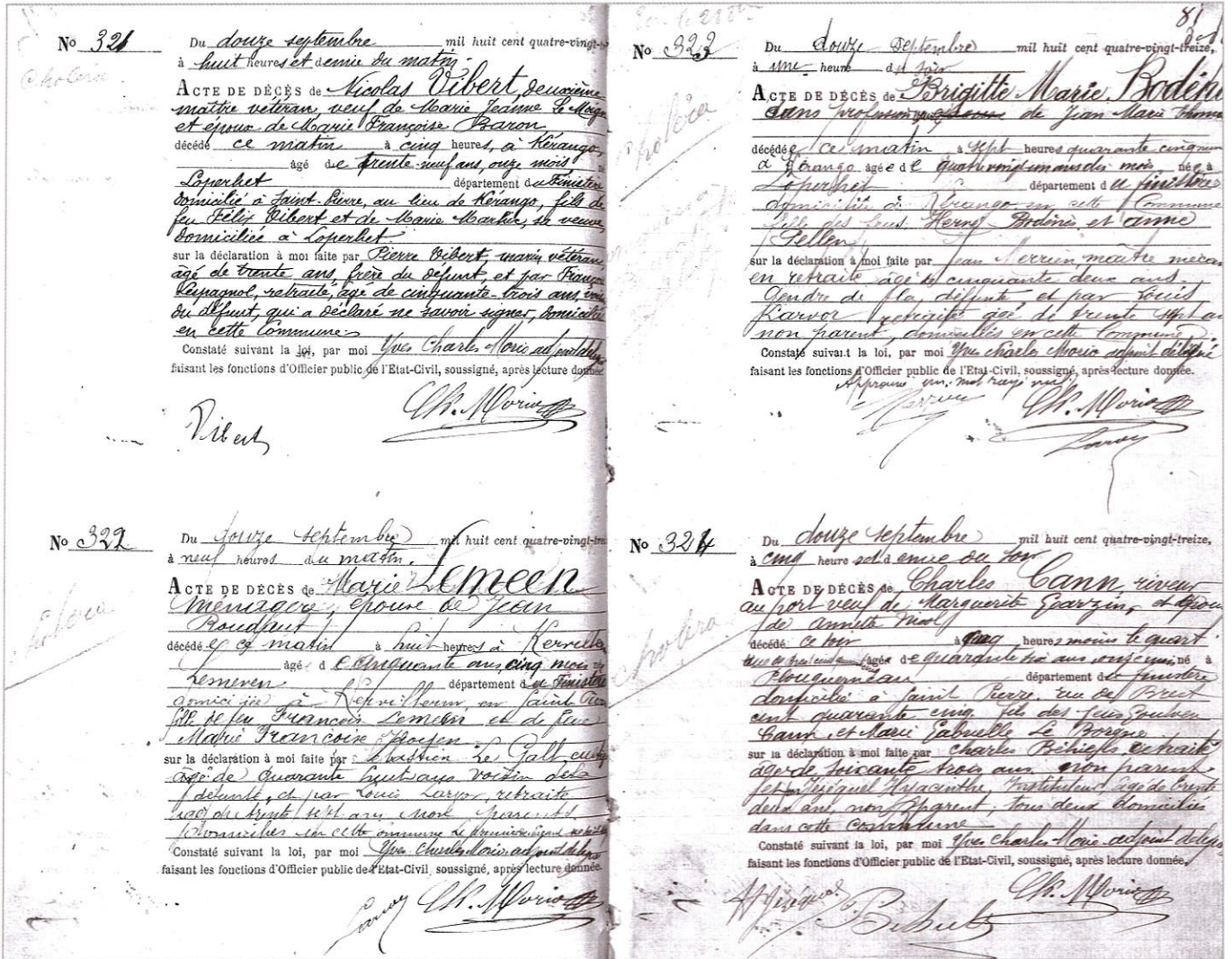
Habille ment chemise coton à raies rouges, une vieille redingote noire, pantalon en drap gris, chaussé de brodequins, n'avait pas de chapeau, le tout sans marque.

Décédé hier soir à onze heures à Landédoc, âgé de trente cinq ans environ.

Signalement un mètre soixante quinze environ, cheveux et sourcils châtain, front couvert, yeux gris, nez busqué et pointu, bouche moyenne, barbe rasée, menton pointu, visage ovale, teint brun.

Sur la déclaration à moi faite par Louis Larvor, garde-champêtre âgé de trente sept ans et par Claude Pérès, secrétaire de mairie, âgé de vingt sept ans, domiciliés en cette commune.

Constaté suivant la loi par moi Yves Charles Morio, adjoint délégué, faisant les fonctions d'officier public de l'état civil, sous-signé, après lecture donnée."



Extrait du registre 3EP24, décès de 1893, Saint-Pierre-Quilbignon, rue 83. (Site des Archives de Brest Métropole)

**La gestion de l'épisode cholérique tel qu'indiqué dans les délibérations du conseil municipal**

**Session ordinaire du 30 août 1893**

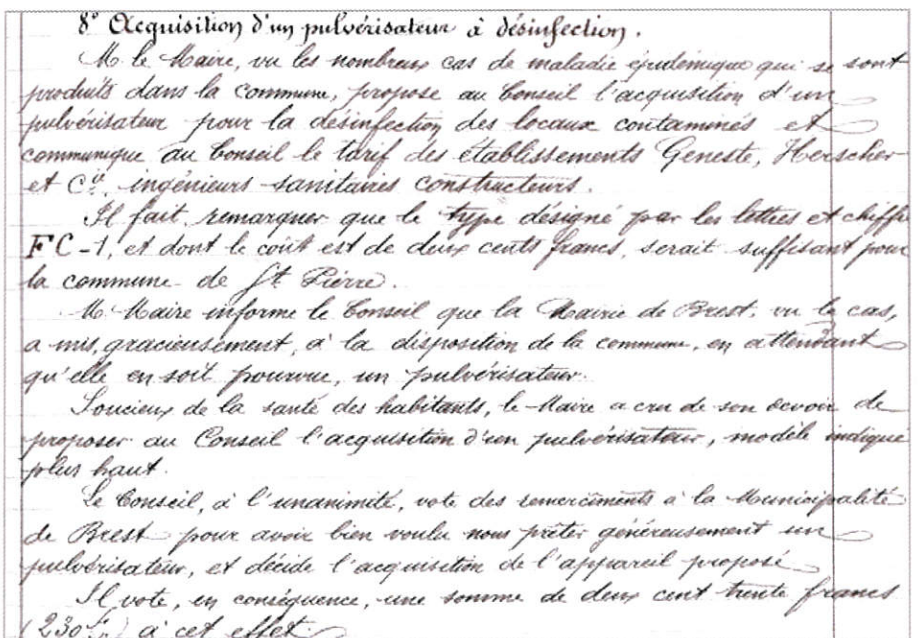
"Acquisition d'un pulvérisateur à désinfection.

Monsieur le Maire, vu le nombre de cas de maladies épidémiques qui se sont produits dans la commune, propose au conseil l'acquisition d'un pulvérisateur pour la désinfection des locaux contaminés et communique au conseil le tarif des établissements Geneste, Kersoher et Cie, ingénieurs sanitaires constructeurs.

Il fait remarquer que le type désigné par les lettres et chiffres FC-1 et dont le coût est de deux cents francs serait suffisant pour la commune de Saint-Pierre.

Monsieur le maire informe le Conseil que la mairie de Brest a mis gracieuse-

ment à la disposition de la commune, en attendant qu'elle en soit pourvue, un pulvérisateur.



Session ordinaire du 30 août 1893

Extrait des délibérations du Conseil Municipal de Saint-Pierre-Quilbignon Site des Archives de Brest Métropole

Soucieux de la santé des habitants, le maire a cru de son devoir de proposer au Conseil l'acquisition d'un pulvérisateur, modèle indiqué plus haut.

Le Conseil à l'unanimité vote des remerciements à la municipalité de Brest pour avoir bien voulu nous prêter généreusement un pulvérisateur et décide l'acquisition de l'appareil proposé.

Il vote, en conséquence, une somme de deux cent trente francs à cet effet."

## Session extraordinaire du 24 Septembre 1893

"Salubrité publique

A propos de l'épidémie cholérique qui sévit dans la com-

mune, le Conseil d'hygiène dans sa séance du 12 Septembre, a parlé de deux villages, le Prat Lédan et les 4 moulins comme possédant des eaux suspectes. Il a conclu pour Prat Lédan : à une canalisation spéciale partant de Rouisan et d'avoir à délaisser complètement la fontaine existante ; pour les 4 Moulins : à l'établissement de bornes-fontaines et à la fermeture de tous les puits.

Le maire soumet ces deux questions au Conseil Municipal et l'invite à prendre toutes les dispositions qu'il croirait utiles pour remédier à l'état des choses signalées.

Il fait remarquer que dès l'apparition de l'épidémie dans la commune, l'administration municipale a pris toutes les mesures possibles pour l'enrayer, et a, à cet effet, suivi les instructions du Conseil d'Hygiène de France.

A différentes reprises les malades et les locaux contaminés ont été visités par M. le sous-préfet de Brest et M. le Cerf Mayer,

médecin de la Commission d'Hygiène de l'arrondissement accompagné de l'administration municipale.

Hier encore, le Maire a fait visiter à ces Messieurs, au lieu-dit Kérangoff, un puits dépendant de la propriété Pérénès. Ce quartier ayant été jusqu'ici très éprouvé, la mairie a demandé au laboratoire municipal de Brest de vouloir bien analyser les eaux de ce puits, qui sert à alimenter plusieurs ménages des environs. Cette analyse a démontré que l'eau est souillée d'infiltrations de matières organiques, et de ce fait, doit être tenue pour suspecte. Notre visite d'hier nous a en effet fait découvrir une écurie touchant à ce puits et de laquelle s'échappent forcément des infiltrations.

M. Cerf Mayer, après avoir goûté cette eau, et pris communication de cette analyse, a déclaré l'eau nuisible et a demandé, en conséquence, la fermeture du puits.

La mairie a suivi les instructions données par l'administration, tant pour les mesures de précaution que pour l'inhumation des cholériques. Les deux gardes et un journalier sont, tous les jours, employés au service de désinfection et surveillent avec dévouement les quartiers qui leur sont signalés.

La mairie a aussi reçu la visite de M. Martin DURR, médecin interne des hôpitaux de Paris, délégué du Ministre de l'Intérieur, qui a prescrit quelques mesures qui sont bien suivies.

L'administration municipale est heureuse de signaler au Conseil municipal une amélioration dans la situation sanitaire de la commune. En effet depuis plusieurs jours la moyenne des décès cholériques peut être évaluée entre un et deux. Néanmoins,

A propos de l'épidémie cholérique qui sévit dans la commune, le Conseil d'hygiène, dans sa séance du 12 Septembre, a parlé de deux villages, le Prat Lédan et les quatre Moulins, comme possédant des eaux suspectes. Il a conclu pour le Prat Lédan : à une canalisation spéciale partant de Rouisan, et d'avoir à délaisser complètement la fontaine existante ; pour les 4 Moulins : à l'établissement de bornes fontaines et à la fermeture de tous les puits.

Le Maire soumet ces deux questions au Conseil municipal, et l'invite à prendre toutes les dispositions qu'il croirait utiles pour remédier à l'état de choses signalés.

Il fait remarquer que dès l'apparition de l'épidémie dans la commune, l'administration municipale a pris toutes les mesures possibles pour l'enrayer, et a, à cet effet, suivi les instructions du Conseil d'Hygiène de France.

A différentes reprises les malades et les locaux contaminés ont été visités par M. le sous-préfet de Brest et M. le Cerf Mayer, médecin de la Commission d'Hygiène de l'arrondissement, accompagné de l'Administration municipale.

Hier encore, le Maire a fait visiter à ces Messieurs, au lieu-dit Kérangoff, un puits dépendant de la propriété Pérénès. Ce quartier ayant été jusqu'ici très éprouvé, le Maire a demandé au Laboratoire municipal de Brest de vouloir bien analyser les eaux de ce puits, qui sert à alimenter plusieurs ménages des environs. Cette analyse a démontré que l'eau est souillée d'infiltration de matières organiques, et, de ce fait, doit être tenue pour suspecte. Notre visite d'hier nous a en effet fait découvrir une écurie touchant à ce puits et de laquelle s'échappent forcément des infiltrations.

M. Cerf Mayer, après avoir goûté cette eau, et pris communication de l'analyse, a déclaré l'eau nuisible et a demandé, en conséquence, la fermeture du puits.

La Mairie a suivi les instructions données par l'administration, tant pour les mesures de précaution que pour l'inhumation des cholériques. Les deux gardes et un journalier sont, tous les jours, employés au service de désinfection et surveillent, avec dévouement, les quartiers contaminés qui leur sont signalés.

La Mairie a aussi reçu la visite de M. Martin Durr, médecin interne des hôpitaux de Paris, délégué du Ministre de l'Intérieur, qui a prescrit quelques mesures d'hygiène qui sont bien suivies.

L'Administration demande en conséquence au Conseil de vouloir bien voter un crédit pour y faire face.

Le Conseil, à l'unanimité, décide l'ouverture d'un crédit de mille francs, avec faculté au Maire de le dépasser, si besoin s'en présente.

Extraits des délibérations du Conseil Municipal  
de Saint-Pierre-Quilbignon 1893  
Site des Archives de Brest Métropole

Quant au rapport de la Commission d'Hygiène, le Conseil, après avoir pris communication des mesures de précautions recommandées aux habitants par la municipalité et, entre autres, de ne faire usage que d'eau bouillie, ne peut accepter la canalisation proposée pour le Prat Lédan par cette Commission d'Hygiène, attendu que, faute de ressources, on ne peut procéder actuellement à une canalisation dans la rue de Brest, quartier au moins dix fois plus peuplé que le Prat Lédan, et, qu'en outre, si l'eau d'une des fontaines est suspecte, la population a la faculté de s'alimenter aux autres fontaines, plus avantageusement situées que celle visée par le Conseil d'Hygiène.

Pour le quartier des Quatre-Moulins, il serait peut-être autoritaire d'exiger la fermeture de tous les puits, vu que l'eau qu'on y puise ne sert pas à la consommation. Les habitants de ce quartier ont, en effet, à quelques mètres de leur domicile, une borne-fontaine d'eau potable.

Quant au rapport de la commission d'Hygiène, le Conseil après avoir pris communication des mesures de précautions recommandées aux habitants par la municipalité et, entre autres, de ne faire usage que d'eau bouillie ne peut accepter la canalisation proposée pour le Prat Lédan par cette commission d'hygiène, attendu que faute de ressources, on ne peut procéder actuellement à une canalisation dans la rue de Brest, quartier au moins dix fois plus peuplé que le Prat Lédan et, qu'en outre, si l'eau d'une des fontaines est suspecte, la population a la faculté de s'alimenter aux autres fontaines plus avantageusement situées que celle visée par le conseil d'hygiène.

toutes les mesures prises et à prendre nécessitent des dépenses indispensables non prévues au budget.

L'administration demande en conséquence au Conseil de vouloir bien voter un crédit pour y faire face.

Le Conseil, à l'unanimité, décide l'ouverture d'un crédit de mille francs, avec faculté au maire de le dépasser, si besoin était.

Pour le quartier des 4 Moulins, il serait peut-être autoritaire d'exiger la fermeture de tous les puits, vu que l'eau qu'on y puise ne sert pas à la consommation. Les habitants de ce quartier ont en effet, à quelques mètres de leur domicile, une borne-fontaine d'eau potable." ■



C. D. - 9. Environs de BREST. - St-Pierre-Quilbignon



208. Environs de Brest  
ST-PIERRE-QUILBIGNON  
Les Quatre Moulins



Artaud et Nozais, Nantes

162 SAINT-PIERRE-QUILBIGNON - La grande rivière

# On fait parfois des découvertes surprenantes dans RECIF

par Jean François PELLAN, CGF n° 80.

## Une cougar avant l'heure !

Dans notre base Récif, on trouve le relevé de ce mariage du 28 septembre 1690 à Sizun :

*HERPE Jacques, âgé de 27 ans, fils de Jean*

*Notes époux : de la paroisse de Loudea, évesché de Saint Brieuc  
KERAUTRET Marie, âgée de 63 ans,*

*Notes épouse : de cette paroisse*

*Témoins : les soussignants : Yves Grall ptre, J:Men, F:Caro, français Mageuc (malhabile)*

Une belle différence d'âge, n'est-ce pas, entre ce Herpe, qui doit, vu son nom, être un homme de la forêt (sabotier, ou autre). Venant du pays gallo, il avait peut-être eu du mal à faire la cour en langue bretonne aux jeunes filles de Sizun ! En tout cas, ce couple n'a pas dû avoir une importante descendance.

La femme est décédée, au bourg, à Sizun le 25 mars 1705, âgée de soixante-quinze ans d'après l'acte, ce qui la fait naître vers 1630 alors que son acte de mariage la vieillit de trois ans.

Le mari est décédé, aussi au bourg de Sizun, le 22 janvier 1724, âgé de soixante-dix ans, donc né vers 1654, ce qui donne une différence de neuf années par rapport à l'indication figurant dans l'acte de mariage. Il était donc âgé soit effectivement de vingt-sept ans... soit de trente-six ans en 1690 ! Quoi qu'il en soit, la différence était significative entre les époux, puisque d'une trentaine d'années.

Alors, cette Marie Kerautret, une cougar avant l'heure ?

## Le curateur, mauvais coucheur, s'opposait au mariage

Vers la fin de l'année 1699, Janne Kerbrat, de Locmélard, souhaite épouser Yvon Kerautret. Comme ses parents sont décédés, et du fait qu'elle est en état de minorité, il lui est nécessaire d'obtenir en justice un décret de mariage. Rien de plus normal, pour l'époque !

Diverses personnes se présentent lors de ce décret de mariage en vue de donner leur accord. Il en va ainsi de sa sœur Catherine, ou plutôt de son mari, car la femme mariée n'a aucune capacité. Tout acte juridique concernant une femme mariée nécessite le consentement **du conjoint**<sup>1</sup>. La demi-sœur de la mère, Françoise Floch, est représentée également par son mari. Les époux d'une cousine germaine, d'une cousine remuée de germain, un cousin germain du père de la postulante et enfin un parent au quart degré sont consultés et tous sont d'avis que le mariage soit décrété de justice. Tout paraît pour le mieux dans le meilleur des mondes.

Mais Allain Le Bras, de Locmélard, est surpris d'apprendre ce projet et dit qu'une ligue et cabale a été formée par des particuliers se disant parents pour marier Janne Kerbrat. Il ne peut consentir à ce mariage, qu'il juge désavantageux pour cette mineure qui a un bien considérable, d'autant que ceux qui ont délibéré sont des parents

vraiment très éloignés. Par contre, étant son cousin germain et son curateur particulier, son suffrage doit, bien entendu prévaloir. Il indique qu'il faudrait entendre, en outre, une vingtaine de parents proches, qui sont du même avis que lui.

La postulante réplique qu'Allain Le Bras rumine sur son mariage dont elle l'a informé et qu'il refuse d'exécuter l'ordonnance d'émancipation. Elle rappelle également que les membres de sa famille qui ont délibéré sont vraiment très proches (sœur, demi-tante, cousin germain etc.).

Nous ne connaissons pas la procédure qui s'est ensuivie. Toutefois, tout finira par s'arranger, puisque le mariage sera célébré le 15 février 1700.

Pour vous montrer la richesse d'un tel décret et sur ce qu'il peut apporter aux généalogistes, sa retranscription faite par notre adhérent Jacques Ellegoët, vous est proposée ci-dessous.

Décret de mariage

Date 12/1699

AD29 : Article 16 B 397 Cour de Landerneau, feuillet : 13 R

Du 24 décembre 1699

Decret de mariage

*A comparue Janne Kerbrat fille de deffunts Allain Kerbrat et Janne Floch demeurante au lieu de Bochornou treffe de Lomeral paroisse de Sizun, laquelle a remontré qu'elle est recherchée en mariage par Yvon KerautreT de ladite treffe et requiert que le mariage soit décrété de justice*

*Se sont présentés :*

*Thomas Cariou mari de Catherine Kerbrat sœur à la remontrante demeurant au lieu de Botcornou treffe de Lomeral paroisse de Sizun  
Hervé Cren mari de Françoise Floch, my-sœur à la mère de la remontrante demeurant à Botcornou*

*Yves Cren mari de Anne Pencreach cousine germaine à ladite remontrante, de Botcornou*

*Pierre Abgrall mari de Janne Bras cousine remuée de germain au paternel de ladite mineure dudit Botcornou*

*Nicolas Rivier cousin germain du père de la remontrante dudit Botcornou*

*autre Yves Cren mari de Marguerite Cren parent au quart degré de ladite remontrante au maternel demeurant dit village et paroisse*

*Tous d'avis que le mariage d'entre ladite Janne Kerbrat et Yves Kerautret soit décrété de justice*

*Signatures de : Nicoas le Rivier - yvon cren*

feuillet 14 V

du 28 décembre 1699

Renvoy du feuillet 13 verso du présent

*A comparu h.h.Allain Le Bras demeurant au lieu de Roch Du treffe de Lomeral Sizun, assisté de M<sup>e</sup> Guillaume Godefroy son pro-*

<sup>1</sup> On rappellera que la femme mariée n'a obtenu sa pleine capacité juridique qu'avec une loi du 13 juillet 1965, applicable au 1<sup>er</sup> février 1966. Avant cela, la comparution d'une femme mariée dans les actes notariés au 19<sup>e</sup> siècle se déclinait ainsi : "Madame X... épouse assistée et autorisée de son mari".

*curateur, lequel, audit nom, a dit qu'il est extraordinairement surpris d'apprendre que quelques particuliers se disant parents à Janne Kerbrat fille mineure dudit deffunt Allain Kerbrat et Janne Floch auraient formé une brigue et caballe entre eux pour marier la dite Kerbrat mineure à un particulier nommé Yves Kerautret, et que dans ce dessein ils se seraient retirés au greffe de cette cour pour obtenir un décret de justice pour accomplir ledit mariage, ledit Le Bras déclare ne vouloir consentir audit mariage, soutenant qu'il est désavantageux à ladite mineure, laquelle d'ailleurs est si jeune que l'on ne doit pas penser à l'establi si tost, mais plus tost l'instruire ou la rendre capable de pouvoir un jour gouverner son bien qui est très considérable et il soutient que les plus proches parents de ladite mineure n'ont point dellibéré pour avoir agreable dudit mariage et qu'ils doivent estre ouis suivant l'article 49 b de la coutume et que ce n'est qu'une caballe des particuliers qui ont dellibéré pour favoriser ledit Kerautret ...? de quelques proffits, que d'ailleurs lesdits particuliers qui ont dellibéré ne sont point parents de ladite mineure ou s'ils le sont c'est dans un degré si esloigné que leur suffrage ne doit point estre aucunement considéré au contraire et ledit Le Bras est cousin germain à ladite mineure et en outre son curateur particulier dont le suffrage doit sans difficulté prévalloir à leurs dellibérations praudigués par des particuliers qui n'ont d'autre vue que de sacrifier ladite mineure ..? sans, comme ils le doivent, voir l'extrait de ladite mineure, ledit Le Bras soutient en outre qu'il y a plus de vingt autres parents proches qui n'ont point esté ouis et qui doivent estre entendus, lesquels sont de mesme advis que ledit Le Bras pour ne pouvoir consentir ledit mariage, c'est pourquoi il demande qu'il plaise à la justice surseoir la conclusion du comparant que les parents ne soient ouys, joint l'offre dudit Le BRAS de donner advis ..? et lui donner acte de ce qu'il ne veut aucunement approuver ledit mariage de ladite Kerbrat avec ledit Kerautret valloir comme il appartient sauf son ..? droits en actions et ne sachant signer a signé pour lui sondit procureur*

Feuillet 19 R

Du 11 janvier 1700

Renvoy du feuillet 15

*A comparue ladite Janne Kerbrat assisté de Me Le Menez son procureur, laquelle a dit que la déclaration faite par ledit Allain Le Bras n'est que pure ruminati? faute qu'il n'a voulu consentir à un mariage qu'elle lui aurait proposé et cela est si véritable qu'il refuse d'exécuter l'ordonnance rendue sur son pledé le 28 décembre dernier qui porte qu'il représentera l'esmanicipation de ladite Kerbrat laquelle conformement à l'advis de ses parents qui ont déjà deslibéré que le mariage proposé entre elle et Yves Kerautret soit décrété de justice protestant au parsus des dres et déclarations dudit Allain Le Bras ...? que les parents qui ont dellibéré sont ses plus proches parents et demande la représentation de son esmanicipation qui aurait esté ordonné audit Le Bras de représenter et ne sachant signer à signé à sa requeste Me La Mare avec ledit Le Menez son procureur.*

## Retrouver une filiation manquante :

Il fut une époque où les prêtres n'indiquaient pas toujours les filiations lors des mariages.

Voici ce qui peut être extrait de cet acte de mariage du 17 février 1681 célébré à Plabennec :

Les mariés sont :

COLIN Guillaume, domicilié à Milizac, et MONFORT Marguerite.

Les témoins sont : René Roué, Jean Madec, Jean Creff, Pierre Deguignen, prêtre.

Qui sont les parents ?

Un acte de tutelle concernant les enfants de ce couple, par chance, a été passé. Serait-il possible qu'un acte concernant les intervenants à cette tutelle nous permette de retrouver les filiations manquantes ?

AD29 : Article 16 B 397 Cour de Landerneau, feuillet : 43 V.

Du 28 novembre 1699

TUTELLE (suite de)

*A comparu François Colin curateur des mineurs de deffunts Guillaume Colin et Marguerite Montfort demeurant au lieu du Labou treffe du Bourg Blanc paroisse de Plouïen*

Contre :

*Hamon Cap mari d'Anne Monfort, Jan Le Men mari de Marie Monfort, Pierre Cam, Henry Cail tous parents des mineurs et nominateurs dudit curateur*

*Dudit Colin a esté dit qu'il a esté institué à curateur desdits mineurs qui sont au nombre de trois et comme il convient de faire un rolle pour la nourriture et entretien de Louise Collin l'une des mineurs attendu qu'elle est incapable de se gagner, il aurait appeler lesdits parents pour ce sujet afin qu'ils ayent à nommer un assureur pour la confection du rolle ainsi comme lesdits parents sont présents il requiert qu'ils ayent à délibérer ce touchant*

Se sont présentés lesdits :

*Hamon Cap demeurant au lieu de Keruzoc paroisse de Plouïen*

*Jan Le Men demeurant au lieu de Keruzivar? paroisse de Plouarzel*

*Pierre Cam du lieu de Kerpaul paroisse de Milizac*

*Henry Cail demeurant au lieu de Kergoaoouc? paroisse de Plouider?*

*François Cuniot demeurant au bourg paroissial de Ploabennec*

*tous parents des mineurs*

*Ils nomment pour nominateur en l'estoc paternel Vincent Riou du Bourg de Gouesnou mari d'Anne Le Dean, icelle cousine germaine au feu père des mineurs et pour assureur Jan Le Run du lieu de Gorre Parres paroisse de Lambézellec et pour receveur audit estoc Allain Le Cail du bourg de Milizac et au maternel nomment pour nominateurs Yves Cloarec du lieu de (blanc) paroisse de Lambézellec et Jan Le Men mari de Marie Montfort soeur de ladite defunte mère des mineurs du lieu de Ker.....? paroisse de Plouarzel pour assureur et pour receveur ont aussi nommé Guillaume Riou mari de Françoise Autret icelle tante des mineurs de la ville de brest, laquelle pension et entretien d'habits lesdits parents ont réglé à la somme de vingt deux livres dix sols par an pour laquelle somme ledit Pierre Can fait offre de fournir la dite nourriture et entretien par ce que ladite somme lui sera remise entre mains*

Signatures de : F : Cuniot- hamon Cap

L'acte de tutelle nous indique que Marie Montfort, épouse de Jean Le Men, est la sœur de Marguerite, épouse Colin. Hamon Cap, époux d'Anne Monfort, est également désigné comme beau-frère.

Trouver ces deux mariages est un jeu d'enfant avec *Récif*.

Le mariage du couple Jean Le Men / Marie Monfort a été célébré à Lampaul-Plouarzel le 30 janvier 1696, et celui du couple Hamon Cap / Anne Monfort à Plourin le 27 juillet 1682.

Ces deux actes, cette fois, nous indiquent que les femmes ont pour parents Guillaume Monfort et Marguerite Derrien.

Voilà donc une filiation retrouvée, pour la femme.

Alors n'hésitez pas à consulter notre bibliothèque numérique dont la richesse est grande. Plus d'une quarantaine de relevés de la série B vous y attendent. ■

# Patronyme en voyage... patronyme mal compris

par Jean François PELLAN, CGF n° 80.

*mariage de Antoine Jestin*

Le huit de Juin 1744. Après les banns sans fait sans opposition aux  
personnes de nos grandes messes paroissiales, savoir le 3i. du mois de mai, le  
4. et le sept de ce présent mois de Juin le sousigné Pasteur de l'orient  
a marié en face d'Hyacinthe Antoine Jestin, fils légitime de René Jestin  
et de de Claudine Tanguy, natif de la paroisse de Plouven en Léon, d'une  
part, et Marie Sur-le-Chever fille légitime de Guillaume Surlechever  
et de Jacquette Cloirec, de Locronan en quimper, tous deux habitans en  
notre ville de l'orient, et leur a donné la bénédiction nuptiale après  
avoir pris leur mutuel consentement en présence dudit Guillaume Surlechever  
père de l'épouse, de Bertrand Legal, de Mariane Jestin, de Gabrielle  
Sur-le-Chever, et de plusieurs autres témoins. Sa foi de quoi nous avons  
signé Gabrielle Chever Joseph Trehoret  
par le greffier L'abbé Cochon greffier

Acte de mariage d'Antoine Jestin et Marie Ursule Le Chever, le 8 juin 1744 à Lorient.  
Registre BMS de Lorient, Archives du Morbihan.

Le Cercle Généalogique Sud Bretagne - Morbihan a eu la gentillesse de transmettre à notre association une liste de plus de mille cinq cents mariages de natifs du Finistère intervenus à Lorient entre 1705 et 1774. Une surprise de voir tant de Finistériens attirés par Lorient, mais démontrant la pleine expansion de ce port au XVIII<sup>e</sup> siècle.

Certains patronymes bien typiques du Finistère étaient inconnus dans le Morbihan et ont été plus ou moins transformés. Jugez-en par ce bel acte de mariage intervenu à Lorient le 8 juin 1744.

Le marié est Antoine Jestin, fils de René et de Claudine Tanguy, de Plouven en Léon.

Quant à la femme, elle est dite s'appelait Marie Surlechever, fille de Guillaume et de Jacquette Cloirec, de Locronan en Quimper. Aucun mariage Surlechever / Cloirec n'existe, et bien sûr aucun baptême d'une Marie Surlechever !

Toutefois, notre base permet des recherches très fines. On peut ainsi chercher une Marie, sans mettre son patronyme, et indiquer seulement les prénom et nom de la mère.

Récif nous donne alors la naissance, à Locronan le 27/02/1727, d'une Marie Ursule Chever :

Baptême le 27/02/1727 à Locronan de CHEVER Marie Ursule enfant, de Guillaume et de Jacquette CLOAREC. Parrain : GUEGUEN Jean François. Marraine : PENCHOAT Ursule.

(Identifiant CGF de l'acte :

N-1727-2913400-51745-03028 - (Relevé 'BMS <=1792')

C'est bien cette Marie Ursule qui a épousé Antoine Jestin. Alors, comment expliquer cette différence entre Surlechever et Chever ?

Vraisemblablement, le prêtre chargé de la rédaction de l'acte a eu entre les mains un extrait baptistère de la mariée qui ne devait pas avoir été fort bien écrit, ou avec une tache. Le prêtre a donc vu la fin du prénom "Sule" de Ursule et le transforme en "Surle" et l'accorde au patronyme "Chever". Enfin, pour nous conforter dans notre analyse, on relève la signature d'une femme présente au mariage dénommée par le prêtre "Gabrielle Sur=le=Chever"...qui signe "Gabrielle Chever".

Et voici, comment un nouveau patronyme a vu le jour en Morbihan. Il sera sans lendemain puisque la femme ne pouvait le transmettre par son mariage ! ■

# Deux grands marins finistériens : Armel LE CLEAC'H et Jérémie BEYOU



A gauche : Armel Le Cleac'h, à droite : Jérémie Beyou. D.R.

**D**eux Finistériens se sont superbement illustrés dans la dernière édition de la course du Vendée-Globe : le vainqueur, Armel Le Cleac'h, et le troisième, Jérémie Beyou. Outre leur passion pour la voile, les deux marins ont en commun d'être nés dans la même clinique, celle de Landivisiau (qui a fermé depuis), Armel en 1976 et Jérémie en 1977, et d'avoir été initiés à la navigation par leurs parents dans les eaux de la Baie de Morlaix.

## Armel Le Cleac'h

Il se lance dans la compétition, en *Optimist*, dès l'âge de neuf ans. Intégrant l'équipe du Finistère, il se fait un nom et passe au *420* puis au *Figaro*. En 1997, il dispute sa première course en solitaire, la *Solo Le Télégramme*, où il termine troisième.

À Saint-Pol-de-Léon, il est élève au collège Sainte-Ursule puis obtient un Bac S au lycée du Kreisker. Il intègre ensuite une classe préparatoire de Maths Sup à Lorient avant de poursuivre ses études à Lannion, puis à l'INSA de Rennes en section Excellence sportive, ce qui lui permet de mener de front études et pratique sportive. Au début de l'année 2000, il fait une pause dans ses études afin de rejoindre le circuit professionnel en 1999.

En 2003, il remporte la Solitaire du Figaro et devient champion de France de Course au large en solitaire. En 2004, il remporte avec Nicolas Troussel, la 7<sup>e</sup> édition de la Lorient-St Barth. Il participe en 2005 à la Transat Jacques-Vabre, mais son trimaran chavire. En 2009, il termine son premier Vendée Globe à la deuxième place. En 2010, il remporte la Solitaire du Figaro, la Transat AG2R et termine 2<sup>e</sup> à la Route du Rhum. Cette année de succès lui vaut son surnom dans le monde de la voile de "chacal", en raison de sa pugnacité.

En duo avec Christopher Pratt, Armel le Cléac'h termine 3<sup>e</sup> de la Transat Jacques-Vabre 2011. Le 10 novembre 2012, le skipper est au départ du Vendée Globe 2012-2013 aux Sables-d'Olonne, qu'il retrouve au bout de 78 jours de navigation, après une vingtaine de jours en tête et longtemps à égalité avec François Gabart avant que celui-ci se détache et maintienne l'écart jusqu'à l'arrivée. En 2013, Le Cléac'h ravit à Thomas Coville le record de la traversée de la Méditerranée en solitaire en 18 heures 58 minutes et 13 se-

condes. En août 2014, victime d'une blessure à la main, le navigateur doit renoncer à participer à la Route du Rhum. Le 6 novembre 2016, il s'élance pour son 3<sup>e</sup> Vendée Globe 2016-2017 qu'il remporte le 19 janvier 2017, soit 74 jours, 3 heures, 35 minutes et 46 secondes après son départ, battant ainsi de près de 4 jours le record de François Gabart lors de la précédente édition.

Armel Le Cleac'h est chevalier de l'Ordre du Mérite et de la Légion d'Honneur. Il est le petit-neveu d'Hervé-Marie Le Cléac'h<sup>1</sup>, ancien évêque de Taiohae, dans les îles Marquises.

## Jérémie Beyou

Il intègre l'équipe de France de Voile à dix-huit ans et décroche un premier podium national au Championnat de France Espoir.

En 1995 il dispute sa première Solitaire du Figaro. En 2002, il se hisse au haut niveau de ce circuit : en 2002, il est sacré champion de France de Course au Large en Solitaire. En 2005, Jérémie emporte toutes les épreuves du circuit Figaro Bénéteau (dont la Solitaire du Figaro), décroche un deuxième titre de champion de France de course au large en solitaire et s'adjuge aussi le titre de Champion du Monde ORMA. En 2011, il décroche une nouvelle victoire sur la Solitaire du Figaro. Trois mois plus tard, il remporte la Transat Jacques Vabre (avec Jean-Pierre Dick sur Virbac Paprec. La même année, Jérémie reçoit le Trophée du Sportif de l'année 2011 de la région Bretagne, puis le titre de sportif Breton de l'année, décerné par le Télégramme. En 2012, Jérémie Beyou participe au Vendée Globe. En 2013, le skipper termine à la 5<sup>e</sup> place sur la Solitaire du Figaro après deux années d'absence.

En 2014, Jérémie est entré dans le cercle très fermé des triples vainqueurs de la Solitaire du Figaro aux côtés de Philippe Poupon, Michel Desjoyeaux, Jean Le Cam.

En 2014 il termine 2<sup>e</sup> de la Route du Rhum juste derrière François Gabart. En 2016, il équipe Maître Coq de foils et décroche sa première grande victoire en IMOCA sur la Transat New York-Vendée.

Jérémie Beyou est diplômé de l'ESC Bretagne Brest. ■

<sup>1</sup> Né le 11 mars 1915 à Dinéault dans le Finistère et mort le 13 août 2012 à Tahiti en Polynésie française.

Ascendance d'Armel LE CLÉAC'H

Génération I

1 Armel LE CLÉAC'H ° 11.05.1977 LANDIVISIAU

Génération II'

2 Jean Gabriel LE CLÉACH

3 Annie LE GALL

Génération III

4 Gabriel Marie LE CLÉAC'H ° 15.04.1910 DINÉAULT X 05.01.1943 RENNES (35) + 14.05.1991 MORLAIX  
 5 Jeanne Marie BRÉE ° 15.09.1920 RENNES (35) + 05.04.1996 LOCQUÉNOLÉ  
 6 Joseph Jean Victor LE GALL ° 30.03.1908 PORT-LOUIS (56) X 03.09.1932 LOCQUÉNOLÉ + après 1946  
 7 Marie Françoise JOURDREN ° 25.08.1910 LOCQUÉNOLÉ + 15.09.1990 MORLAIX

Génération IV

8 Gabriel Louis LE CLÉACH ° 14.03.1875 DINÉAULT X 07.02.1909 CAST + 25.05.1916 CERISY-GAILLY (80)  
 9 Anne Marie LE MAT ° 19.08.1891 CAST + 17.10.1985 LOCQUÉNOLÉ  
 10 Alexandre Élie BRÉE ° 16.11.1891 PLÉCHÂTEL (35) X 21.09.1918 MEILLAC (35) + 06.02.1975 LOCQUÉNOLÉ  
 11 Anne Marie Françoise RÉBILLARD ° 25.11.1893 MEILLAC (35) + 26.05.1969 RENNES (35)  
 12 Joseph Émile LE GALL ° 02.09.1877 ÎLE-TUDY X 14.11.1904 CARANTEC + après 1929  
 13 Marie Françoise JOSEPH ° 04.01.1880 CARANTEC + 31.01.1967 LOCQUÉNOLÉ  
 14 Jean Louis JOURDREN ° 31.10.1873 LOCQUÉNOLÉ X 06.01.1901 LOCQUÉNOLÉ + après 1934  
 15 Jeanne COAT ° 08.04.1872 TAULÉ + 23.12.1963 LOCQUÉNOLÉ

Génération V

16 Guillaume LE CLÉAC'H ° 12.12.1837 PLOMODIERN X 31.12.1865 DINÉAULT + 27.12.1899 DINÉAULT  
 17 Marie Jeanne GUENNAL ° 01.09.1840 DINÉAULT + après 1911 DINÉAULT  
 18 Jacques LE MAT ° 15.02.1862 CAST X 28.07.1885 CAST + après 1908 CAST  
 19 Marie NÉDELEC ° 06.01.1862 QUÉMÉNÉVEN + 10.12.1953 CAST  
 20 Joseph Marie BRÉE ° 25.08.1858 PLÉCHÂTEL (35) X 03.06.1889 GUÉMÉNÉ-PENFAO (35) + après 1891  
 21 Mélanie PERRON ° 05.05.1861 BRAIN SUR VILAINE (35) + 05.01.1946 GUICHEN (35)  
 22 Jean Julien RÉBILLARD ° 18.05.1851 MEILLAC (35) X 02.10.1875 SAINT DOMINEUC (35) + après 1893  
 23 Marie Joseph BOUDOU ° 08.11.1852 SAINT DOMINEUC (35) + après 1893  
 24 Michel Pierre LE GALL ° 22.12.1843 PLOUGASTEL-DAOULAS X 20.08.1872 QUIMPER + 18.01.1919 PLOUGASNOU  
 25 Jeanne Marguerite CORNEC ° 10.04.1845 PLEYBEN + 27.05.1905 LOCQUIREC  
 26 François Marie JOSEPH ° 12.04.1847 PLOURIN LES MORLAIX X 02.09.1871 MORLAIX + 13.04.1903 CARANTEC  
 27 Isabelle Yvonne LE BAIL ° 09.08.1852 MORLAIX + 09.07.1892 CARANTEC  
 28 Louis JOURDREN ° 20.08.1837 TAULÉ X 17.10.1869 HENVIC + 19.03.1910 LOCQUÉNOLÉ  
 29 Marie Jacquette HERRY ° 19.10.1837 HENVIC + 16.01.1912 LOCQUÉNOLÉ  
 30 François Jean COAT ° 19.05.1831 TAULÉ X 08.11.1869 TAULÉ + 06.02.1905 LOCQUÉNOLÉ  
 31 Marie Yvonne QUÉGUINER ° 18.07.1835 TAULÉ + 18.05.1919 LOCQUÉNOLÉ

Génération VI

32 Pierre LE CLÉAC'H ° 29.06.1808 PLOMODIERN X 22.02.1829 PLOMODIERN + 22.12.1852 DINÉAULT  
 33 Marie MARC ° 3 Ventose an VIII DINÉAULT + 13.02.1862 DINÉAULT  
 34 Hervé GUENNAL ° 04.12.1810 PLOMODIERN X 09.11.1832 DINÉAULT + 28.04.1866 DINÉAULT  
 35 Marie Magdeleine LE GARO ° 13.04.1808 DINÉAULT + après 1864 DINÉAULT  
 36 Jean LE MAT ° 17.11.1829 CAST X 27.07.1853 CAST + 06.01.1904 CAST  
 37 Marie PLASSART ° 18.06.1830 CAST + 14.10.1894 CAST  
 38 Jean René Alexandre NÉDELEC ° 19.03.1813 QUÉMÉNÉVEN X 24.09.1843 QUÉMÉNÉVEN + 06.06.1894 QUÉMÉNÉVEN  
 39 Marie Corentine MARCHADOUR ° 12.04.1825 QUÉMÉNÉVEN + 06.10.1890 QUÉMÉNÉVEN  
 40 Mathieu Henri BRÉE ° 23.10.1823 MESSAC (35) X 20.11.1852 PLÉCHÂTEL (35) + 28.07.1879 PLÉCHÂTEL (35)  
 41 Gillette GARNACHE ° 11.11.1832 PLÉCHÂTEL (35) + 14.09.1914 MESSAC (35)  
 42 Joseph François PERRON ° 17.04.1830 BRAIN SUR VILAINE (35) X 20.06.1857 BRAIN SUR VILAINE (35) + après 1889 BRAIN SUR VILAINE (35)  
 43 Julienne PRIÉ ° 10.10.1829 BRAIN SUR VILAINE (35) + après 1889 BRAIN SUR VILAINE (35)  
 44 Jean Auguste François RÉBILLARD ° 29.01.1809 MEILLAC (35) X 23.05.1844 MEILLAC (35) + 11.08.1855 ILE DES PINS (baigne)  
 45 Françoise Marie HARAND ° 25.03.1821 MEILLAC (35) + 08.12.1872 MEILLAC (35)  
 46 Toussaint Julien Marie BOUDOU ° 01.11.1819 SAINT DOMINEUC (35) X 08.07.1851 LA CHAPELLE AUX FILTZMÉENS+ 01.07.1882 SAINT DOMINEUC (35)  
 47 Françoise BOULEMER ° 10.06.1828 LA CHAPELLE AUX FILTZMÉENS (35) + 18.03.1877 SAINT DOMINEUC (35)  
 48 Jacques LE GALL ° 01.04.1809 PLOUGASTEL-DAOULAS X 06.10.1834 PLOUGASTEL-DAOULAS + 08.01.1889 PLOUGASTEL-DAOULAS  
 49 Anne PIRIOU ° 27.04.1813 PLOUGASTEL-DAOULAS + 08.12.1886 PLOUGASTEL-DAOULAS  
 50 Jean CORNEC ° 12.06.1810 PLEYBEN X 27.01.1838 PLEYBEN + 20.04.1855 PLEYBEN  
 51 Marie Françoise LOUARN ° 10.05.1807 LENNON + 05.12.1880 BRIEC  
 52 Charles Émile JOSEPH ° 28.01.1821 LANDERNEAU X 12.01.1843 PLOURIN LES MORLAIX + 19.05.1874 PLEYBER CHRIST  
 53 Marie Jeanne MOULIN ° 08.03.1822 PLOURIN LES MORLAIX + 27.10.1864 PLOURIN LES MORLAIX  
 54 Yves LE BAIL ° 14 Mess. an V PLOUÉGAT-MOYSAN X 04.05.1848 PLOUGRAS (22) + 11.04.1872 MORLAIX  
 55 Françoise RIOU ° 23.08.1827 PLOUGRAS (22) + 10.01.1879 MORLAIX  
 56 René JOURDREN ° 14 Nivo. an IV LOCQUÉNOLÉ X 04.07.1821 TAULÉ + 22.12.1852 LOCQUÉNOLÉ  
 57 Marie Jeanne PICART ° 5 Complémentaire an VII TAULÉ + 15.11.1848 TAULÉ  
 58 Hervé HERRY ° 21.07.1812 HENVIC X 19.01.1836 HENVIC + 11.03.1887 LOCQUÉNOLÉ  
 59 Marie Jeanne CAM ° 09.05.1808 CARANTEC + 27.10.1880 HENVIC  
 60 Yves COAT ° 13.05.1799 TAULÉ X 09.07.1828 TAULÉ + 09.01.1870 TAULÉ  
 61 Marie Louise CALVEZ ° 24.08.1802 TAULÉ + 01.04.1886 TAULÉ  
 62 Jean Marie QUÉGUINER ° 08.12.1800 SAINTE-SÈVE X 11.02.1829 TAULÉ + 27.03.1873 TAULÉ  
 63 Françoise Catherine BRÉLIVET ° 25.11.1803 TAULÉ + 31.08.1882 TAULÉ

**Ascendance de Jérémie BEYOU**

**Génération I**

1 Jérémie **BEYOU** ° 26.06.1976 LANDIVISIAU

**Génération II**

2 Alain **BEYOU**  
3 Marie Paule **JEZEGOU**

**Génération III**

4 Alain **BEYOU** ° 12.07.1906 PLOUIDER X 17.11.1930 LESNEVEN + 06.06.1988 ST MARTIN DES CHAMPS  
5 Angéline **SPARFEL** ° 24.07.1909 PLOUIDER + 12.10.1995 ST MARTIN DES CHAMPS  
6 Jean Louis **JEZEGOU** ° 13.11.1920 PLOUGOURVEST X 26.05.1946 PLOUGOURVEST + 10.09.1999 PLOUGOURVEST  
7 Louise Marie **CONSEIL** ° 30.09.1920 PLOUGOURVEST + 21.04.2008 MORLAIX

**Génération IV**

8 Hervé **BEYOU** ° 17.12.1862 PLOUIDER X 23.04.1889 PLOUIDER + 05.04.1908 PLOUIDER  
9 Marie Françoise **ROSEC** ° 22.01.1867 PLOUNÉVENTER + après 1906 PLOUIDER  
10 François Marie **SPARFEL** ° 10.03.1865 PLOUIDER X 05.11.1899 PLOUIDER + vers 1930 PLOUIDER  
11 Marie Françoise **BRANELLEC** ° 18.09.1876 PLOUIDER + après 1932 LESNEVEN ?  
12 Jean Louis **JEZEGOU** ° 21.06.1886 PLOUGOURVEST X 26.01.1919 PLOUGOURVEST + après 1920 PLOUGOURVEST  
13 Marie Yvonne **KEROUANTON** ° 10.04.1888 PLOUGOURVEST + après 1920 PLOUGOURVEST  
14 François Marie **CONSEIL** ° 25.12.1882 PLOUGOURVEST X 22.11.1913 PLOUGOURVEST + 24.10.1963 PLOUGOURVEST  
15 Anne Marie **TANGUY** ° 28.09.1891 PLOUGOURVEST + 12.02.1967 PLOUGOURVEST

**Génération V**

16 Pierre **BEYOU** ° 14.01.1810 PLOUIDER X 27.01.1853 PLOUIDER + 12.03.1892 PLOUIDER  
17 Michèle **MORGANT** ° 04.05.1831 PLOUIDER + 24.03.1900 PLOUIDER  
18 Jean **ROSEC** ° 11.07.1821 LANHOUARNEAU X 08.01.1854 LANHOUARNEAU +10.07.1876 PLOUNÉVEZ-LOCHRIST  
19 Jeanne **MARCHALAND** ° 03.05.1829 PLOUNÉVEZ-LOCHRIST + 14.04.1899 PLOUIDER  
20 Maurice **SPARFEL** ° 25.03.1809 PLOUIDER X 19.01.1862 PLOUIDER + 04.05.1884 PLOUIDER  
21 Marie **LOAEC** ° 06.12.1822 GOULVEN + 09.08.1888 PLOUIDER  
22 Yves **BRANELLEC** ° 22.06.1843 PLOUIDER X 17.05.1874 PLOUIDER + 22.11.1906 PLOUIDER  
23 Marie Yvonne **PENGAM** ° 08.04.1837 PLOUIDER + 07.11.1891 PLOUIDER  
24 Pierre Guillaume **JEZEGOU** ° 01.07.1838 PLOUGOURVEST X 12.02.1862 PLOUGOURVEST + 29.06.1910 PLOUGOURVEST  
25 Mathurine **ROLLAND** ° 27.03.1841 PLOUGOURVEST + 02.09.1912 PLOUGOURVEST  
26 Laurent **KEROUANTON** ° 23.10.1856 GUICLAN X 08.02.1880 PLOUGOURVEST + 11.04.1928 PLOUGOURVEST  
27 Marie Louise **KERDILES** ° 17.09.1856 PLOUGOURVEST + 22.06.1914 PLOUGOURVEST  
28 François Marie **CONSEIL** ° 11.11.1845 SAINT VOUGAY X 22.11.1880 PLOUGOURVEST + 16.05.1899 PLOUGOURVEST  
29 Marie Françoise **JONCOUR** ° 27.04.1855 PLOUGOURVEST + 07.03.1885 PLOUGOURVEST  
30 Jean Marie **TANGUY** ° 31.01.1860 PLOUVORN X 23.10.1886 PLOUVORN + 04.01.1911 PLOUGOURVEST  
31 Marie Yvonne **KERBRAT** ° 14.07.1865 PLOUGOURVEST + après 1925 PLOUGOURVEST

**Génération VI**

32 Pierre **BEYOU** ° 13.06.1772 LANGUENGAR X 28.06.1806 PLOUNÉVEZ-LOCHRIST + 09.08.1847 PLOUIDER  
33 Anne **LAZENNEC** ° 13.04.1780 PLOUNÉVEZ-LOCHRIST + 27.02.1863 PLOUIDER  
34 François **MORGANT** ° 7 Mess. an IV PLOUNÉVEZ-LOCHRIST X 05.02.1824 PLOUIDER + 25.09.1854 PLOUIDER  
35 Jeanne **SALEUN** ° 18.02.1789 PLOUIDER + 16.06.1851 PLOUIDER  
36 Salomon **ROSEC** ° 05.05.1780 SAINT VOUGAY X 1er Brum. an XIV LANHOUARNEAU + 07.04.1837 LANHOUARNEAU  
37 Catherine **CAMBLAN** ° 25.06.1783 PLOUIDER + 09.01.1853 LANHOUARNEAU  
38 François **MARCHALAND** ° 14 Prair. an V PLOUNÉVEZ-LOCHRIST X 01.07.1820 PLOUNÉVEZ-LOCHRIST + après 1854 PLOUNÉVEZ-LOCHRIST  
39 Anne Louise **EMILY** ° 20 Floréal an X TRÉFLEZ + après 1854 PLOUNÉVEZ-LOCHRIST  
40 Yves **SPARFEL** ° 09.11.1748 PLOUNÉVEZ-LOCHRIST X 10 Brumaire an VII LESNEVEN + 23.05.1814 PLOUIDER  
41 Françoise **ABIVEN** ° 24.10.1774 PLOUNÉVEZ-LOCHRIST + 27.01.1836 PLOUIDER  
42 Pierre **LOAEC** ° 24 Therm. an II PLOUIDER X 24.01.1822 GOULVEN + 21.03.1862 GOULVEN  
43 Anne **TOUTOUS** ° 28.04.1793 GOULVEN + 14.07.1871 GOULVEN  
44 Guillaume **BRANELLEC** ° 25 Nivose an IV PLOUIDER X 21.12.1820 PLOUNÉVEZ-LOCHRIST + 30.05.1877 PLOUIDER  
45 Marie Yvonne **LE MENN** ° 24 Fruc. an IX PLOUNÉVEZ-LOCHRIST + 24.02.1875 PLOUIDER  
46 François **PENGAM** ° 6 Prairial an II PLOUIDER X 20.11.1817 PLOUIDER + 05.03.1857 PLOUIDER  
47 Marguerite **RIOU** ° 22 Therm. an IV PLOUIDER + 21.06.1865 PLOUIDER  
48 Jean Marie **JEZEGOU** ° 8 Therm. an X PLOUGOURVEST X 18.01.1831 PLOUGOURVEST + 30.01.1881 PLOUGOURVEST  
49 Marie Françoise **KERBRAT** ° 20.09.1814 PLOUGOURVEST + 12.07.1890 PLOUGOURVEST  
50 Jacob **ROLLAND** ° 12 Germ. an XIII PLOUVORN X 21.10.1830 PLOUVORN + 16.07.1853 PLOUGOURVEST  
51 Marie Louise **ROUALLEC** ° 24.08.1814 PLOUVORN + 15.09.1849 PLOUGOURVEST  
52 Laurent **KEROUANTON** ° 11.10.1825 PLOUGAR X 02.12.1855 PLOUGAR + 22.08.1890 GUICLAN  
53 Marie Renée **HERRY** ° 09.07.1831 CLÉDER + 12.01.1860 GUICLAN  
54 François **KERDILES** ° 29 Fruct. an XI PLOUGOURVEST X 13.11.1849 PLOUGOURVEST + 20.11.1878 PLOUGOURVEST  
55 Marie Louise **AUTRET** ° 30.09.1832 PLOUGOURVEST + 07.04.1860 PLOUGOURVEST  
56 Yves **CONSEIL** ° vers 1800 SAINT VOUGAY X 15.06.1822 PLOUGAR + 12.06.1866 SAINT VOUGAY  
57 Marie Jeanne **DERRIEN** ° 24.01.1806 PLOUGAR + 13.12.1872 SAINT VOUGAY  
58 Jean François Gabriel **JONCOUR** ° 01.01.1820 LANDIVISIAU X 24.04.1845 PLOUGOURVEST + 07.07.1878 PLOUGOURVEST  
59 Marie **LE BIHAN** ° 28.09.1829 PLOUGOURVEST + 17.07.1870 PLOUGOURVEST  
60 François **TANGUY** ° 06.08.1824 PLOUGAR X 18.11.1849 PLOUVORN + 11.11.1878 PLOUVORN  
61 Jeanne **CUEFF** ° 30.11.1829 PLOUVORN + 27.01.1867 PLOUVORN  
62 Paul Jean Marie **KERBRAT** ° 25.06.1835 PLOUNÉVEZ-LOCHRIST X 26.11.1862 PLOUGOURVEST + 23.05.1918 PLOUGOURVEST  
63 Isabelle **CAER** ° 19.06.1839 PLOUGOURVEST + 14.05.1891 PLOUGOURVEST

**Généalogies établies par Carl RAULT, CGF n° 5165.**

# Ourscamp, un foyer breton dans l'Oise

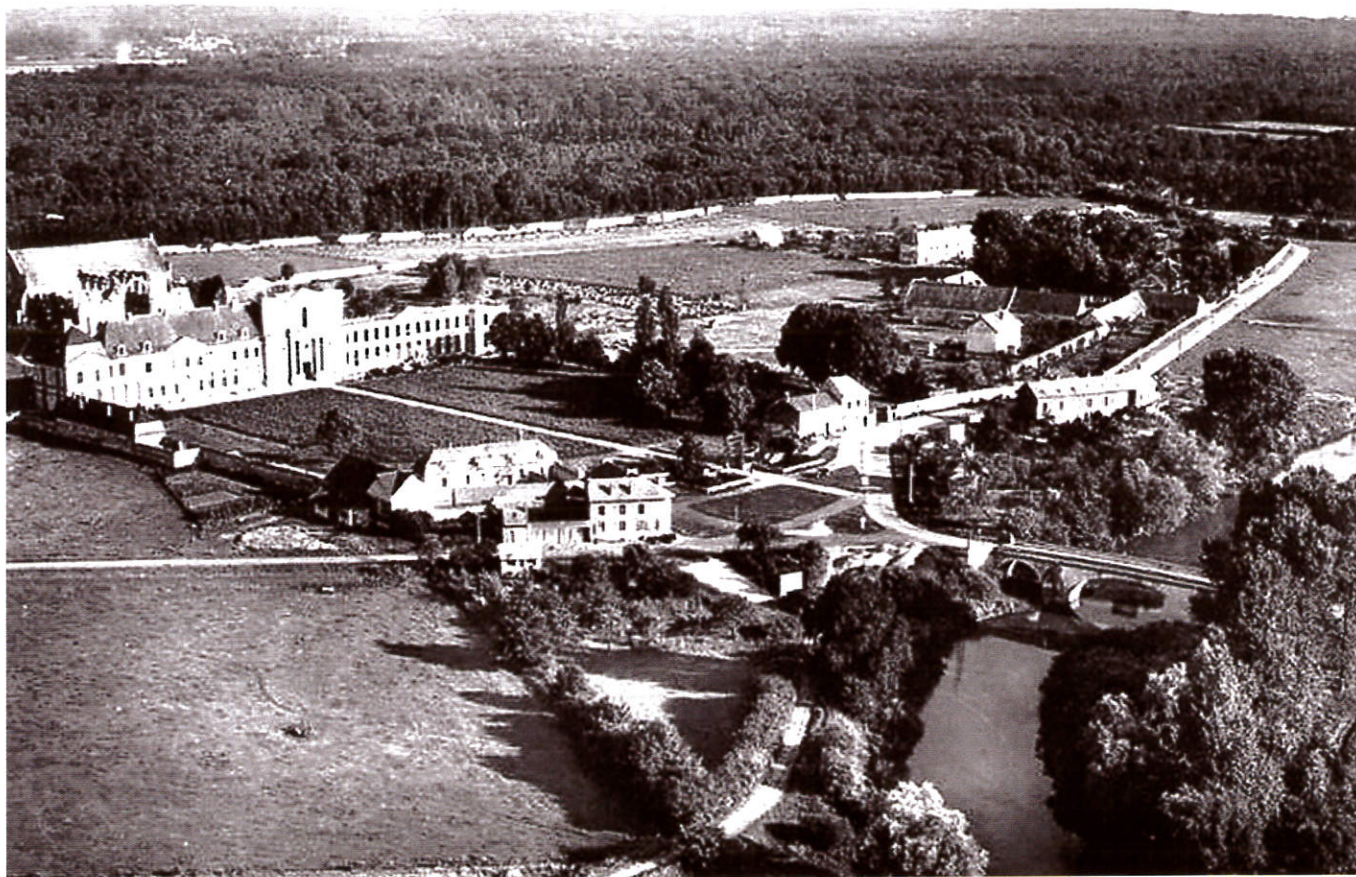
par Yves QUEFFELEC, CGF n° 3016.

*Ourscamp fut, de 1823 à 1923, le siège d'une grande filature de velours en Picardie.*

*Dès 1885, à la demande de la direction, les recruteurs de cette filature, confrontés à une grave pénurie de main-d'œuvre ouvrière, portèrent leurs efforts sur deux départements bretons, les Côtes-du-Nord et le Finistère. Les Bretons affluèrent en masse.*

*En 1903, après une longue et dure grève qui provoqua le départ de nombreuses familles ouvrières, la pénurie s'accrut plus encore. Les recruteurs réussirent à convaincre 135 personnes de quitter Plomodiern pour Ourscamp.*

*Petit-fils d'Yves Queffelec, né à Ourscamp, je présente ici l'histoire de ces Bretons.*



Vue aérienne de l'abbaye d'Ourscamp et de son mur d'enceinte

Lors de la Révolution française, la vente des biens de l'Église permit aux industriels en quête de locaux d'installer rapidement et au moindre coût les machines et les hommes.

C'est le cas de l'abbaye cistercienne d'Ourscamp, située près de l'Oise, voie fluviale indispensable à l'approvisionnement de matières premières (eau, bois, charbon, coton).

En 1831 un canal latéral à la rivière est mis en service.

En 1849 une ligne de chemins de fer est inaugurée.

L'abbaye était en outre dotée de vastes bâtiments à plusieurs étages, lieux de travail, de prière, de soins, et d'usage commun réfectoires et dortoirs.

De 1831 à 1896 la population de Chiry-Ourscamp<sup>1</sup> passa de 281 à 2 049 habitants.

La filature connaît une progression fulgurante et sera un terrain d'expérimentation sociale de type "paternaliste" avec la création de logements (cités ouvrières), asile (crèche), établissement d'instruction primaire et religieuse, pharmacie, médecin, Economat pour les achats de biens courants.

La filature est cependant un monde fermé. Les préfets alertent régulièrement sur les conditions de vie des ouvriers et de leurs enfants : la fatigue, l'hygiène, l'éducation, la santé (poussières de coton dans les poumons), la sécurité au poste de travail.

<sup>1</sup> Les deux communes de Chiry et d'Ourscamp ont fusionné en 1825 par ordonnance royale pour former "Chiry-Ourscamp".



La population ouvrière connaîtra les crises sociales profondes qui ont secoué le monde industriel à ses débuts : lois pour diminuer le temps de travail des enfants, réductions de salaires, augmentation des cadences, les rapports de force et conflits sociaux, la concurrence déloyale entre les industriels européens, les fluctuations du coût de la vie...

Le recrutement local d'ouvriers s'avère rapidement problématique, il faudra alors organiser des recrutements en masse au-delà de la Picardie, dans des pays où la main-d'œuvre est encore sous-employée et d'accès aisé : la Belgique, le Luxembourg.

En 1886 la population étrangère est presque le double de la population d'origine française (888 étrangers pour un total de 1 389 habitants à Ourscamp).

La direction décide alors de se tourner vers la Bretagne et envoie des recruteurs en Côtes-du-Nord et Finistère.

Les Bretons arrivent en masse avec leur langue et leurs coutumes. On chante et danse breton, pour les grands jours on revêt le costume breton, on se marie entre Bretons au son du biniou.

Ourscamp les jours de fête devient une sorte de lieu magique, irréel...

Cent ans plus tard, Marthe Caillaud se rappelait encore *les chants et les airs bretons, les veillées et les légendes bretonnes, mais aussi les travaux d'aiguilles de mains bretonnes si habiles.*

En 1896 la population étrangère est inférieure à la population d'origine française (684 étrangers pour 1 428 habitants à Ourscamp).

La population ouvrière ne peut guère épargner : les salaires partent aussitôt à l'Economat, à la crèche, au loyer d'habitation et du jardin, à l'école, et au bistrot...

En 1902, une grande grève pour dénoncer les conditions de travail paralyse l'entreprise. Cette grève est mal gérée. Le propriétaire, Frédéric Moritz, est inflexible et ne fait aucune concession. Les ouvriers frustrés partent pour un ailleurs plus humain.

## **Et les Bretons continuent d'arriver**

En juin 1903, pour compenser ces départs, les recruteurs de la Compagnie Moritz convainquent cent trente-cinq personnes de quitter Plomodiern pour Ourscamp.

Ces nouvelles recrues voyagent par le train. Les frais sont avancés par le recruteur, mais remboursés sur les premiers salaires.

En 1911, la population étrangère s'est encore réduite (243 étrangers pour 957 habitants à Ourscamp).

Les mariages se multiplient, mais ne sont plus endogames, les Bretons s'allient aux Picards, Belges et Luxembourgeois.



Ourscamp : la sortie des ouvriers



Les enfants des cités



1912 : un mariage glazik à Ourscamp

Mes arrière-grands-parents, René Queffelec (forgeron) et Marie-Jeanne Vigouroux, quittent Plomodiern en 1903 avec leurs deux filles Marie-Anne et Jeanne-Yvonne.

Les forgerons travaillent à la pièce, les revenus sont irréguliers et parfois même en nature. Ces familles recherchent donc par le salariat industriel à améliorer leurs revenus ou à tout le moins la garantie de revenus plus réguliers.

De plus, les industriels assurent l'embauche des épouses et même des enfants de plus de huit ans.

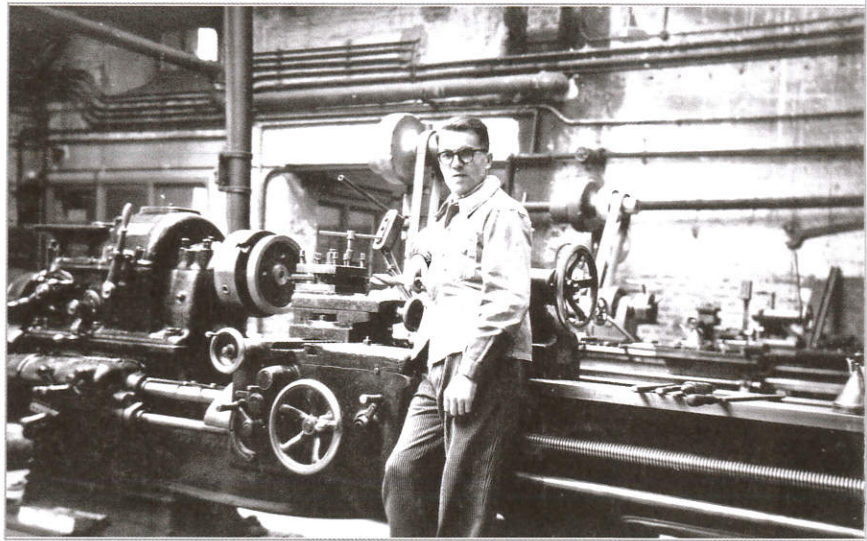
Le départ draine les amis et la parentèle proches : des Cloarec, Marc'hadour, Vigouroux, Oxis, Cariou... originaires du Porzay, Briec et Pleyben.

René Queffelec et Marie-Jeanne Vigouroux ont deux autres enfants à Ourscamp : Guillaume, né en 1906, et mon grand-père, Yves, né en 1911.

En mai 1914, les Queffelec, Marc'hadour et Vigouroux quittent Ourscamp pour travailler la toile de jute à l'Etoile, une des filatures des Frères Saint, de la vallée de la Nièvre à l'ouest d'Amiens, département de la Somme.



1911 : Communion à Ourscamp de Marie Anne Queffelec, avec sa sœur Jeanne-Yvonne Queffelec (filles de René, nées à Plomodiern en 1900 et 1902)



A gauche :

1935 : René Queffelec et Marie Jeanne Vigouroux  
(mariés à Plomodiern en 1900),  
rue des Moulins-Bleus à l'Etoile (Somme).

Ci-dessus :

1951 : Yves Queffelec, fils de René,  
mécanicien à St Léger-lès-Domart (Somme), filature Saint-Frères.

Certains membres de la famille quittent Ourscamp pour des usines métallurgiques de la banlieue-nord parisienne (Cloarec, Queffelec, Oxis, Cariou).

D'autres partent pour les mines de charbon du Pas-de-Calais (Vigouroux, Marc'hadour).

L'intégration est en marche, les parentèles se dispersent.

Au cours de la Grande Guerre, la filature d'Ourscamp est

anéantie. Très peu des familles ouvrières y reviendront.

Le départ des Bretons pour l'Oise ne se limite pas à Ourscamp.

L'abbé Elie Gautier précise que vers 1885/1895 les familles des pays de Lannion et Treguier partirent dans les filatures de Balagny et Ourscamp, dans les fabriques de boutons et de brosses de Méru et Voisinlieu, près de Beauvais. ■

### Sources :

- \* Abbé Elie GAUTIER, *L'émigration bretonne, leurs conditions de vie*, juillet 1953
- \* Abbé Jacques THOMAS, *Monographie de Plomodiern en Porzay*, octobre 1966
- \* Marthe CAILLAUD, *La filature d'Ourscamp et l'histoire de ses ouvriers*, juin 1994
- \* Jean-Yves BONNARD, *La manufacture de velours d'Ourscamp*, juin 2006
- \* Yves QUEFFELEC, "Ourscamp foyer Breton" in blog "Queffelec a-drak", septembre 2013.



**En souvenir de cet exode de masse depuis Plomodiern, une statue de Saint Mahouarn, patron de cette paroisse, sera dressée sur le site de "La Vallée des Saints" à Carnoët.**

**Cette statue sera sculptée en juillet/septembre 2018 et inaugurée en août 2019.**

Les Bretons à OURSCAMP au recensement de 1911

Famille	Patronyme	Prénom	Année	Lieu naissance	Lien familial	Recherches complémentaires au recensement
1	<b>QUÉRÉ</b>	Marie Anne	1888	QUEMENEVEN 29	Femme	
2	<b>LALUNG de FERROL de BREMOY</b>	Jean Emile	1860	SAINT-BRIEUC 22	Chef	
2		Louise	1862	LE HAVRE 76	Femme	
3	<b>SALAÛN SALAÛN</b>	Yves	1868	PLESTIN-LES-GREVES 22	Chef	
3		Marguerite	1862	TREDREZ 22	Femme	
4	<b>QUERREC</b>	Jean	1867	PLESTIN-LES-GREVES 22	Chef	
5	<b>QUÉRÉ</b>	Jean	1867	LANDUDEC 29	Chef	
5		Marie Joséphe	1880	POULDREUZIC 29	Femme	Jeune fille LE PAPE.
5		Jean François	1908	DOUARNENEZ 29	Fils	Né de François, journalier, 31 ans, et de Marie Joséphe LE PAPE, 27 ans. Marié à TRÉBOUL le 24/04/1933 avec Maximilienne Julie DILOSQUET. Décédé à ANGERS (49) le 29/03/1962.
6	<b>THEPOT</b>	Sébastien	1888	LOCRONAN 29	Chef	° 09/10/1888, +17/11/1923 à DOUARNENEZ.
7	<b>JULIEN</b>	Yves	1874	PLOZEVET 29	Chef	Fils d'Alain, tisserand, 44 ans, et de Marie CORNEC, ménagère, 39 ans. Marié à Pouldavid en POULDERGAT le 30/09/1900 avec Marie Jeanne LE BERRE. Née à POULDREUZIC le 15/02/1874, fille de Jacquette LE BERRE, aide cultivatrice.
7	<b>JULIEN</b>	Jeanne	1874	POULDREUZIC 29	Femme	Née le 29/09/1909 à Pouldavid, fille de Yves, journalier, 35 ans, et de Marie Jeanne LE BERRE, ménagère, 35 ans.
7	<b>JULIEN</b>	Jeanne	1909	POULDAVID 29	Fille	
8	<b>HEREUS HEREUS</b>	Corentin	1890	TREBOUL 29	Chef	Fils de Jean et Marie Louise PLOUHINEC
8		Henri	1894	DOUARNENEZ 29	Frère	° 03/04/1894
9	<b>MAGUER MAGUER</b>	Maurice	1838	PLOUIGNEAU 29	Chef	
9		Marie Jeanne	1839	BOTSORHEL 29	Femme	
10	<b>CARTON</b>	Alexis	1875	VILLE 60	Chef	Mariés le 16/09/1897 à CHIRY-OURSCAMP, lui né le 11/01/1875 à VILLE (60)
10	<b>CARTON</b>	Julienne	1879	PLOUIGNEAU 29	Femme	Jeune fille MORIN, ° 03/12/1879 de Pierre, Cultivateur et de Jeanne PRIGENT, cultivatrice. Décédée le 21/11/1972 à NOYON (Oise).
10	<b>MORIN</b>	Marguerite	1872	PLOUIGNEAU 29	Belle sœur	Née le 07/03/1872 de Pierre, cultivateur, et de Jeanne PRIGENT. Décédée le 25/02/1955 à CRETEIL (Oise).
11	<b>MOREAU MOREAU</b>	Alain	1883	POULLAN 29	Chef	° 20/09/1883, f. Jean et M. Anne PICHAVANT
11		Marguerite	1883	MAHALON 29	Femme	Jeune fille DARCHEN, née le 03/66/1883 à MAHALON, fille d'Alain, journalier, 36 ans, et Anne BIDEAU, 30 ans. Mariée à CHIRY OURSCAMP (60) le 19/06/1909 avec MOREAU Alain. Décédée à MORLAIX le 06/05/1967.
12	<b>COAT</b>	Joséphine	1889	LE HAVRE 76	Chef	
13	<b>LE PAPE</b>	Pierre	1890	POULDREUZIC 29	Chef	Fils d'Etienne, maçon, 36 ans, et de Jacquette LE BERRE, ménagère, 36 ans. Marié à CHIRY-OURSCAMP (Oise) le 22/10/ 1910 avec QUINQUIS Marguerite Marie Louise.
13	<b>LE PAPE</b>	Marguerite	1890	PLOMODIERN 29	Femme	Jeune fille QUINQUIS, née le 10/12/1890 à PLOMODIERN, fille de Pierre, 31 ans, et de Marie Louise L' ELGOUALCH, 26 ans. Mariée à CHIRY-OURSCAMP (60) avec LE PAPE Pierre. Remariée à ST DENIS (75) le 15/09/1921 à LE CORRE Jean.
13	<b>LE PAPE</b> , veuve	Jacquette	1854	POULDREUZIC 29	Mère	Jeune fille LE BERRE.

14	<b>COLLARD</b>	Julien	1866	MARENNES 17	Chef	
14	<b>COLLARD</b>	Jeanne	1872	LOGUIVY PLOUGRAS 22	Femme	
14	<b>COLLARD</b>	Louise	1896	CHIRY-OURSCAMP 60	Fille	
15	<b>SCOARNEC</b> Vve	Marie	1861	PLOMODIERN 29	Chef	Jeune fille Marie Jacquette CALVEZ, mariée le 25/10/1885 à PLOMODIERN à Jean-Pierre SCOARNEC. Veuve de Jean-Pierre SCOARNEC, né le 10/03/1863 à PLOMODIERN, fils de Pierre, décédé le 19/12/1863 à PLOMODIERN, et d'Isabelle GOLHEN.
15	<b>SCOARNEC</b>	Corentine	1898	PLOMODIERN 29	Fille	Née le 31/12/1898 à PLOMODIERN, fille de Jean Pierre, 35 ans et de Marie Jacquette CALVEZ, 37 ans en 1898.
16	<b>GOUZIEN</b>	Yves	1860	POULLAN 29	Chef	° 10/11/1860, fils Yves et Marie HAMON
16	<b>GOUZIEN</b>	Catherine	1862	POULDERGAT 29	Femme	
16	<b>GOUZIEN</b>	Yves	1890	TREBOUL 29	Fils	
16	<b>GOUZIEN</b>	Marie Anne	1894	TREBOUL 29	Fille	
16	<b>GOUZIEN</b>	Charles	1905	TREBOUL 29	Fils	
16	<b>GOUZIEN</b>	Jeanne	1901	TREBOUL 29	Fille	
17	<b>FERTIL</b>	Corentin	1858	PLOMODIERN 29	Chef	° 18/04/1858, fils Gilles et Anne PELLIET
17	<b>FERTIL</b>	Marguerite	1893	PLONEVEZ-PORZAY 29	Fille	
17	<b>FERTIL</b>	Jeanne	1896	PLONEVEZ-PORZAY 29	Fille	
17	<b>FERTIL</b>	Jean Marie	1898	PLONEVEZ-PORZAY 29	Fils	
17	<b>FERTIL</b>	Corentin	1901	PLONEVEZ-PORZAY 29	Fils	
18	<b>QUEFFELEC</b>	Marie	1857	BRIEC 29	Chef	° 05/05/1857, x 07/07/1885 BRIEC Joseph CLOAREC
18	<b>CLOAREC</b>	Jean	1891	PLEYBEN 29	Fils	° 26/03/1891, x 23/06/1919 à DRAVEIL
18	<b>CLOAREC</b>	Pierre	1894	PLEYBEN 29	Fils	° 10/04/1894, x 25/10/1924 LEVALLOIS-P.
19	<b>DESNOYELLE</b>	Corentine	1890	PLONEVEZ-PORZAY 29	Chef	
20	<b>GUEDES</b>	Sébastien	1874	CAST 29	Chef	° 10/06/1874, fils de Jacques et Anne LAUTROU
20	<b>GUEDES</b>	Jeanne	1869	CAST 29	Femme	Jeune fille LE MOIGNE, x 1895 à CAST
20	<b>GUEDES</b>	Sébastien	1896	CAST 29	Fils	° 17/03/1896, x à SANCHEVILLE Renée LE MASLE
20	<b>GUEDES</b>	Corentin	1899	CAST 29	Fils	° 13/08/1899, x à MEUDON Henriette LE MASLE
20	<b>GUEDES</b>	Jean	1903	MARETZ-SUR-MATZ 60	Fils	
20	<b>GUEDES</b>	Suzanne	1905	L'ETOILE 80	Fille	
20	<b>GUEDES</b>	Louise	1910	OURSCAMP 60	Fille	
20	<b>GUEDES</b> veuve	Anne	1839	CAST 29	Belle-mère	° LAUTROU 19/01/1840 , x 08/05/1859 à CAST
21	<b>QUEFFELEC</b>	René	1862	BRIEC 29	Chef	° 09/04/1862
21	<b>VIGOUROUX</b>	Marie-Jeanne	1877	PLOMODIERN 29	Femme	° 25/10/1877, x 21/02/1900 PLOMODIERN
21	<b>QUEFFELEC</b>	Marie Anne	1900	PLOMODIERN 29	Fille	° 08/12/1900, x 01/05/1920 à ETOILE Marceau FRIOT
21	<b>QUEFFELEC</b>	Jeanne	1902	PLOMODIERN 29	Fille	° 15/03/1902
22	<b>QUINQUIS</b>	Pierre	1858	PLOMODIERN 29	Chef	° 10/04/1858
22	<b>L'HELGOUALCH</b>	Marie Louise	1863	PLOMODIERN 29	Femme	° 20/02/1863, + 24/05/1949 à ST-DENIS
22	<b>QUINQUIS</b>	Corentin	1894	PLOMODIERN 29	Fils	Fils de Pierre Corentin Marie et de Marie Louise L' HELGOUALCH, 30 ans. x 20/05/1919 MEUDON (78) Renée BESSON
22	<b>QUINQUIS</b>	Marie Catherine	1895	PLOMODIERN 29	Fille	° 01/08/1895. x 24/09/1921 à MEUDON Albert GAUDON. + 17/04/1964 à PARIS 17 <sup>e</sup>
22	<b>QUINQUIS</b>	Marie Anne	1897	PLOMODIERN 29	Fille	° 18/03/1897, + 15/01/1997 à St Denis (mariée 2 fois)
22	<b>QUINQUIS</b>	Pierre	1900	PLOMODIERN 29	Fils	° 21/04/1900 (marié 2 fois)
22	<b>QUINQUIS</b>	Louis	1902	PLOMODIERN 29	Fils	
22	<b>QUINQUIS</b>	Marie Louise	1907	CHIRY-OURSCAMP 60	Fille	° 18/03/1902
23	<b>CARIOU</b>	Pierre	1878	PLOMODIERN 29	Chef	° 24/03/1878, + 17/01/1925 SOISSONS
23	<b>CARIOU</b>	Marie	1881	PLOMODIERN 29	Femme	
23	<b>CARIOU</b>	Marguerite	1908	PLOMODIERN 29	Fille	
24	<b>OXIS</b>	Laurent	1856	QUIMPER 29	Chef	° 09/08/1856
24	<b>PLASSARD</b>	Anne Marie	1848	CAST 29	Femme	° 09/11/1850, x 05/06/1881 à CAST
24	<b>OXIS</b>	Marie	1891	CAST 29	Fille	° 31/07/1891, + ST VAAST LES MELLO (60) (mariée 2 fois)
24	<b>CLOAREC</b>	Laurent	1911	CHIRY-OURSCAMP 60	Petit-fils	

# Ourscamp, un foyer breton dans l'Oise

25	<b>THOMAS</b>	Eugène	1878	POULLAN 29	Chef	° 03/08/1878
25	<b>THOMAS</b>	Jeanne	1882	DOUARNENEZ 29	Femme	
25	<b>THOMAS</b>	Eugène	1908	CHIRY-OURSCAMP 60	Fils	
25	<b>LE MOAN</b> veuve	Françoise	1847	CHATEAULIN 29	Belle-mère	
26	<b>CLORENNEC</b>	Jean	1862	PLONEOUR 29	Chef	° 09/09/1862
26	<b>JACQUIN</b>	Louise	1862	DOUARNENEZ 29	Femme	° 12/09/1862, x 09/04/1888 à DOUARNENEZ
26	<b>CLORENNEC</b>	Jeanne	1890	DOUARNENEZ 29	Fille	° 02/03/1890, x 15/07/1912 OURSCAMP à Joseph VIGOUROUX, + 08/07/1970 à BOBIGNY
27	<b>L'HELGOUALCH</b>	Corentin	1875	PLOMODIERN 29	Chef	° 25/04/1875, + 13/03/1949 à COLOMBES
27	<b>KERNALEGUEN</b>	Marie Anne	1874	PLOMODIERN 29	Femme	° 26/02/1874, x 29/11/1899 à PLOMODIERN
27	<b>L'HELGOUALCH</b>	François Corentin	1900	PLOMODIERN 29	Fils	° 04/09/1900 (marié 2 fois)
27	<b>L'HELGOUALCH</b>	Guillaume	1902	PLOMODIERN 29	Fils	° 10/10/1902, + 02/9/1958 BREST, x 14/03/1925 à BREST à Marthe DISARBOIS
27	<b>L'HELGOUALCH</b>	Marie Louise	1904	CHIRY-OURSCAMP 60	Fille	
28	<b>CAVELLEC</b>	Laurent	1874	PLONEVEZ-PORZAY 29	Chef	° 21/09/1874. +18/07/1958 à DOUARNENEZ
28	<b>ANSQUER</b>	Marie	1882	PLOGONNEC 29	Femme	° 10/10/1882, x x 18/06/1899 LE JUCH
28	<b>CAVELLEC</b>	Jean Marie	1904	PLOARÉ 29	Fils	x 09/04/1927 à PARIS 16 <sup>e</sup> Lucienne BILGER, + 02/07/1964 à NANCY
28	<b>CAVELLEC</b>	Marguerite	1901	LE JUCH 29	Fille	+24/08/1951 à PARIS 15 <sup>e</sup>
28	<b>CAVELLEC</b>	Jean Louis	1909	CHIRY-OURSCAMP 60	Fils	
29	<b>FLOCH</b>	Guillaume	1873	SAINT-THEGONNEC 29	Chef	Né le 08/02/1873 de François, maréchal, 32 ans et de Marie CARIOU, 42 ans. Marié à ST THÉGONNEC le 24 avril 1899 avec Annette Marie Françoise LAURENT. Décédé à VERSAILLES le 08/12/1958.
29	<b>LAURENT</b>	Annette Marie Fr.	1868	SAINT-THEGONNEC 29	Femme	° 15/01/1868.
29	<b>FLOCH</b>	Marie	1900	SAINT-THEGONNEC 29	Fille	° 03/09/1900, + 11/07/1988 à ROISSY
30	<b>BROUDIN</b>	Yves	1870	MORLAIX 29	Chef	Né le 23/02/1870 à MORLAIX de Guillaume, maréchal ferrant, 37 ans, et de Françoise KERRIVAIN, Journalière, 30 ans. Marié le 05/06/1899 MORLAIX avec RUELLOU Marguerite. Remarié le 17/10/1908 MORLAIX avec GUYOMARCH Marie Jeanne.
30	<b>BROUDIN</b>	Marie Jeanne	1888	SCRIGNAC 29	Femme	Jeune fille GUYOMARCH, née 07/07/1888 à SCRIGNAC, de Hervé, Cultivateur, 27 ans, et de Marie Jeanne CRENN, ménagère, 26 ans. Mariée à MORLAIX le 17/10/1908 à Yves Marie BROUDIN. Remariée à MORLAIX le 25/10/1930 à Jean François Marie BOGA.
30	<b>BROUDIN</b>	Charles	1910	CHIRY-OURSCAMP 60	Fils	
31	<b>DIREIZ</b>	Marie Anne	1859	PLOGASTEL-ST-GERMAIN	Chef	Jeune fille STOT.
31	<b>DIREIZ</b>	Pierre	1886	QUIMPER 29	Fils	Né le 15/07/1886 à QUIMPER, fils de Grégoire et de Marie-Anne STOT. Marié à CHIRY-OURSCAMP le 27/04/1912 avec Marie Adrienne LUTON. Décédé à CRAMOISY (60) le 01/01/1946.
31	<b>DIREIZ</b>	Marie	1892	DOUARNENEZ 29	Fille	Née le 17/01/1891 à DOUARNENEZ, fille de Grégoire, journalier, 44 ans, et de Marie Anne LOUSTAU, ménagère, 32 ans. Mère "LOUSTEAU" pour "STOT". Mariée à Alain Marie BARS le 31/12/1912 à CHIRY OURSCAMPS (60). Remariée à Anne Alexandre ABRAHAM le 20/08/1925 à SANNOIS (95). Décédée le 07/12/1969 à MARINES (95).
32	<b>MARZIN</b>	René	1881	PLOMODIERN 29	Chef	Né le 20/11/1881 de Jacques, 41 ans, et de Marie Anne LE BOT, 29 ans. Mariage CHIRY OURSCAMPS le 10/02/1906 à FERML Jeanne M ?
32	<b>MARZIN</b>	Marie	1886	PLOMODIERN 29	Femme	

33	<b>MARCALLÉ</b>	Pierre	1870	LANNION 22	Chef	
33	<b>MARCALLÉ</b>	Rose	1874	LOGUIVY PLOUGRAS 22	Femme	
33	<b>MARCALLÉ</b>	Yves	1900	TREMEL 22	Fils	
33	<b>MARCALLÉ</b>	François	1902	TREMEL 22	Fils	
33	<b>MARCALLÉ</b>	Francis	1904	TREMEL 22	Fils	
33	<b>MARCALLÉ</b>	Célestine	1906	PLUFUR 22	Fille	
34	<b>KERRIEN</b>	Claude	1873	SAINT-THEGONNEC 29	Chef	Né le 24/12/1873 à ST-THEGONNEC, fils de Pierre, cultivateur, 28 ans, et d'Anne CLEACH, 23 ans. Marié à ISSY LES MOULI NEAUX le 18/06/1898 avec Marie Joséphine MADEC, née à PLEYBER CHRIST. Décédé à ANGERS le 17/12/1954.
34	<b>KERRIEN</b>	Joséphine	1869	PLEYBER-CHRIST 29	Femme	Née le 19/11/1869 à PLEYBER-CHRIST, de Jean, aubergiste, 34 ans, et de Françoise PRADER, 24 ans. Mariée à ISSY LES MOULI NEAUX le 18/06/1898 avec Claude KERRIEN.
34	<b>KERRIEN</b>	François	1900	ISSY LES MOULINEAUX 92	Fils	Né le 29/10/1900 à ISSY-LES-MOULINEAUX, fils de Claude, 27 ans, cultivateur, et de Marie-Joséphine MADEC, 31 ans, couturière. Témoins Albert GLUTRON, 29 ans, fruitier, et François BRENAUT, 36 ans, chauffeur. Décédé au MANS (72) le 04/03/1986.
34	<b>KERRIEN</b>	Renée	1910	CHIRY-OURSCAMP 60	Fille	
34	<b>BRENAUT</b>	Albertine	1896	PARIS 75	Belle-fille	
35	<b>RAUSCH</b>	Pierre	1881	BELGIQUE	Chef	
35	<b>RAUSCH</b>	Anne	1884	CAST 29	Femme	
35	<b>RAUSCH</b>	Laurent	1906	CHIRY-OURSCAMP 60	Fils	
36	<b>MAHODAU</b>	Auguste	1876	SEMPIGNY 60	Chef	Mariés le 13/7/1901 à CHIRY-OURSCAMP, lui né le 23/3/1873 à SEMPIGNY, charpentier de bateaux, fils de Zoé Arthémise Adélaïde MAHODAU, elle née le 14/11/1878 à SERVEL (22) fille de Pierre LE ROY, demeurant à OURSCAMP et de feu Marie-Yvonne QUERREC, + 14/05/1900 à OURSCAMP.
36	<b>MAHODAU</b>	Françoise	1878	LANNION 22	Femme	Jeune fille LE ROY, de SERVEL (LANNION), à son mariage sont témoins LE QUELLEC Jean Baptiste, 30 ans, et LE BOULANGER Yves, 35 ans, tous les deux beau-frères de l'épouse.
36	<b>MAHODAU</b>	François	1898	CHIRY-OURSCAMP 60	Fils	Enfant naturel reconnu au mariage de ses parents.
36	<b>MAHODAU</b>	Désiré	1902	SEMPIGNY 60	Fils	
37	<b>NOBLET</b>	Yves	1880	GUERN 56	Chef	Né le 17/12/1880 au GUERN, d'Yves, sabotier, et d'Alexe GUEVENOU .
37	<b>NOBLET</b>	Marguerite	1880	LANDERIEC	Femme	
37	<b>NOBLET</b>	Yves	1905	PLOMODIERN 29	Fils	
38	<b>VIGOUROUX</b>	Joseph	1884	DOUARNENEZ 29	Chef	Né le 30/07/1884 à DOUARNENEZ, de Louis Noël, marin, 25 ans, et de Jeanne Renée Marie MARJOUX, ménagère, 23 ans. Epouse Jeanne Alphonsine Marie CLOREN NEC le 15/07/1912 à CHIRY OURSCAMP, 60.
38	<b>VIGOUROUX</b>	Marie Jeanne	1892	DOUARNENEZ 29	Femme	Née le 02/03/1890 à DOUARNENEZ, de Jean Marie, boucher, 27 ans, et de Louise Françoise JACQUIN, ménagère, 27 ans. Epouse Joseph Michel Marie VIGOUREUX le 15/07/1912 à CHIRY OURSCAMP (60) Décédée le 08/07/1970 à BOBIGNY (93).
38	<b>MARJOUX</b>	Marie	1875	DOUARNENEZ 29	Tante	Marie-Josèphe MARJOUX, née le 10/5/1875 fille de Pierre Laurent Marie et de Véronique Marie LA FONTAINE.
39	<b>HERVÉ</b>	Stanislas	1882	LOHUEC 22	Chef	
39	<b>ROPERS</b>	Rosalie	1886	LOGUIVY PLOUGRAS 22	Femme	°28/07/1886, fille de Jean-Louis ROPERS et Françoise BEUZIT. x 22/02/1908 à CHIRY-OURSCAMP à Stanislas HERVÉ. Remariée à SAINT-DENIS 29/12/1924 à Théophile HERVÉ. + 06/10/1971 L'ISLE-ADAM.

39	<b>HERVÉ</b>	Yves	1909	CHIRY-OURSCAMP 60	Fils	
39	<b>HERVÉ</b>	Anna	1910	CHIRY-OURSCAMP 60	Fille	
40	<b>QUILGARS</b>	Marie	1866	PLOUGONVER 22	Chef	Marie QUILGARS, née le 05/06/1866 à PLOUGONVER (cuisinière à son mariage). Mariée à LA-CHAPELLE-NEUVE 17/05/1894 avec Efflam LEON.
40	<b>LEON</b>	Théophile	1893	LA CHAPELLE NEUVE	Fils	Né QUILGARS 07/12/1893 à LA-CHAPELLE-NEUVE. Marié à BURY (60) le 15/05/1920 à Augustine LE GAC. Décédé à GONESSE 27/11/1971.
40	<b>LEON</b>	Joséphine	1895	LOGUIVY PLOUGRAS 22	Fille	Marie Joséphine LEON née 03/04/1895 à LOGUIVY-PLOUGRAS, fille d'Efflam LEON, 50 ans, couvreur en ardoises, et Marie QUILGARS, 28 ans. Mariée à CHIRY-OURSCAMP 16/12/1911 à DUMARCH ? Emile Firmin.
41	<b>BARON</b>	Eugénie	1889	PLOURIN-LES-MORLAIX 29	Chef	Née 13/03/1889 à PLOURIN-LES-MORLAIX, fille de François Marie, papetier, et de Jeanne Marie TROADEC.
41	<b>BARON</b>	Julie	1894	PLOURIN-LES-MORLAIX 29	Sœur	Née 12/7/1894 à PLOURIN-LES-MORLAIX, fille de François Marie, Papetier et de Joséphine LHENAFF. Le père, François, est veuf de Jeanne TROADEC à son remariage le 30/05/1891 à PLOURIN-LES-MORLAIX.
41	<b>BARON</b>	Victor	1907	PLOURIN-LES-MORLAIX 29	Frère	Né le 03/07/1897 à PLOURIN-LES-MORLAIX, fils de François Marie, papetier et de Joséphine LHENAFF.
41	<b>BARON</b>	Pierre	1900	ST-MARTIN-DES-CHAMPS 29	Frère	Né 09/10/1900 à ST-MARTIN-DES-CHAMPS, fils de François Marie, charbonnier, 39 ans, et de Joséphine Marie L' HENAFF, 33 ans. Marié le 26/06/1923 à GUERLESQUIN avec Mélanie COUILLEC. Décédé le 24/04/1934 à PARAMÉ, ville rattachée à ST-MALO en 1937.
41	<b>BARON</b>	Jean	1903	PENCE ?	Frère	
42	<b>MORIN</b>	Guillaume	1882	PLOUIGNEAU 29	Chef	° 21/06/1882, + 18/08/1960 à AMIENS
42	<b>MORIN</b>	Juliette	1889	CHIRY-OURSCAMP 60	Femme	
42	<b>MORIN</b>	Julienne	1906	CHIRY-OURSCAMP 60	Fille	
42	<b>MORIN</b>	Germaine	1908	CHIRY-OURSCAMP 60	Fille	
43	<b>QUERNEC</b>	Pierre	1869	MORLAIX 29	Chef	° 03/06/1869
43	<b>QUERNEC</b>	Jeanne	1877	LOGUIVY PLOUGRAS 22	Femme	Jeune fille LE BOETE
43	<b>QUERNEC</b>	Henriette	1897	MORLAIX 29	Fille	Née le 28/02/1897 à MORLAIX, fille de Pierre Marie, boulanger, 27 ans et de Jeanne Marie LE BOETE, ménagère, 19 ans. Mariée à Fernand Charles Auguste GOSSE le 03/02/1917 à CIRES-LES-MELLO (Oise). Remariée à Abel Joseph SERWEPPES le 21/11/1922 à CIRES-LES-MELLO. Remariée à Henri Georges DELMEE le 14/02/1948 à CIRES-LES-MELLO. Décédée le 03/03/1986 à CIRES-LES-MELLO.
43	<b>QUERNEC</b>	Anna	1898	MORLAIX 29	Fille	Née le 05/05/1898 à MORLAIX, fille de Pierre Marie, boulanger, et de Jeanne Marie LE BOET. Mariée à Paul Denis GAFFET, le 27/07/1918 à CIRES-LES-MELLO (Oise). Remariée à Lucien Georges OSSART. Décédée le 18/11/1959 à HANGEST-SUR-SOMME (Somme)
43	<b>QUERNEC</b>	Louise	1899	LOGUIVY PLOUGRAS 22	Fille	
44	<b>BODENAIN</b>	Thomas	1866	PLOGASTEL-ST-GERMAIN 29	Chef	Né le 14/04/1866 à PLONÉIS, fils de Thomas, cultivateur, 40 ans et de Marie LE GUELLEC, cultivatrice. Marié à Marie STOT le 31/10/1888 à PLOGASTEL-ST-GERMAIN.
44	<b>STOT</b>	Marie	1867	PLOGASTEL-ST-GERMAIN 29	Femme	°04/07/1865 à PLOGASTEL-ST-GERMAIN, fille de Henri François et de Marie Anne VI GOUROUX.

44	<b>BODENAIN</b>	Louise	1897	QUIMPER 29	Fille	Née le 04/03/1897 à QUIMPER, fille de Thomas BODENANT, 30 ans (né à PLONEIS), et de Marie STOT, 31 ans (née à PLOGASTEL-ST-GERMAIN). Marié à Jean Louis Marie VAILLANT à PARIS 18ème le 09/10/1915. Remariée à Adolphe Pierre CHAPET à ST-DENIS (Seine) le 21/12/1929. Décédée le 08/05/1966 à ST-NAZAIRE.
45	<b>SALAÛN</b>	Guillaume	1876	LE CLOITRE 29	Chef	Marié à CHIRY OURSCAMPS (Oise) le 29/06/1907 avec CORNEC Marie Louise.
45	<b>SALAÛN</b>	Marie Louise	1886	LANDEVENNEC 29	Femme	Jeune fille Marie-Louise CORNEC, née à LANDEVENNEC le 30/01/1886.
45	<b>SALAÛN</b>	Guillaume	1904	CHIRY-OURSCAMP 60	Fils	
45	<b>SALAÛN</b>	Pierre	1907	CHIRY-OURSCAMP 60	Fils	
45	<b>SALAÛN</b>	Marguerite	1909	CHIRY-OURSCAMP 60	Fille	
46	<b>KERLOCH</b>	Mathieu	1862	POUHUINEC 29	Chef	° 19/06/1862
46	<b>LE COEUR</b>	Marie Anne	1857	PLONEVEZ-PORZAY 29	Femme	° 19/05/1857
46	<b>KERLOCH</b>	Jean	1890	POULLAN 29	Fils	
46	<b>KERLOCH</b>	Henri	1893	POULLAN 29	Fils	
46	<b>KERLOCH</b>	Guérolé	1897	TREBOUL 29	Fils	° 30/10/1897
46	<b>LEZONGARD</b>	Edmond	1886	DOUARNENEZ 29	Pensionnaire	° 21/09/1886, x 03/06/1911 à OURSCAMP avec Marie Jeanne GUEDES, + 12/05/1914 à VERSAILLES
47	<b>MARTIN</b>	Anne	1866	PLOUNEVEZ-MOËDEC 22	Chef	
47	<b>DIHANET</b>	Théophile	1891	PLOUEGAT-MOYSAN 22	Fils	
47	<b>DIHANET</b>	Albert	1896	PLOUEGAT-MOYSAN 22	Fils	
48	<b>PERSON</b>	Jean	1886	LOGUIVY PLOUGRAS 22	Chef	
48	<b>PERSON</b>	Marie	1890	PLOURIN 29	Femme	
49	<b>JUMEL</b>	Jean Marie	1871	PEILLAC 56	Chef	° 14/06/1868
49	<b>MANACH</b>	Marie Josephe	1871	LOCQUIREC 29	Femme	° 04/12/1871, x 29/11/1893 à MORLAIX
49	<b>JUMEL</b>	Jean	1895	MORLAIX 29	Fils	° 12/04/1895, x 27/11/1915 à ROSENDAEL à Yvonne VAN BELEGHEM
49	<b>JUMEL</b>	Albert	1898	MORLAIX 29	Fils	° 30/05/1898, x 05/01/1921 à MEUDON à Marguerite LORINE
49	<b>JUMEL</b>	Georges	1900	MORLAIX 29	Fils	27/01/1900, x 18/08/1920 à MORLAIX à Marie DENIS, + 13/09/1925 à PARIS 17°.
49	<b>JUMEL</b>	Blanche	1908	MORLAIX 29	Fille	° 23/05/1908
50	<b>GUYOMARCH</b>	Hervé	1860	SCRIGNAC 29	Chef	Né GUIVARCH, le 15/08/1860 à SCRIGNAC, fils de Jean Marie, cultivateur et de Marguerite JOINTER, décédée le 14/05/1878 à BERRIEN. Marié à Marie-Jeanne CRENN le 10/7/1887 à BERRIEN.
50	<b>GUYOMARCH</b>	Marie	1865	LOCMELAR 29	Femme	Née Marie Jeanne CRENN, le 24/04/1862 à Locmélar, fille de Jean, cultivateur et de Marie Yvonne LEDAN, décédée le 14/05/1883 à BERRIEN.
50	<b>GUYOMARCH</b>	Jean Marie	1891	SCRIGNAC 29	Fils	° 13/01/1891 à SCRIGNAC, fils de Hervé, cultivateur, 30 ans, et de Marie Jeanne CRENN, ménagère, 28 ans. Marié à ST GERMAIN EN LAYE le 04/06/1921 à Hélène LEROY. Décédé à TOURCOING (59) le 09/05/1969.
50	<b>GUYOMARCH</b>	Marie Louise	1906	BESSINS 38	Fille	
50	<b>GUYOMARCH</b>	Jeanne	1909	BESSINS 38	Fille	
50	<b>ROGARD</b>	Emilie	1891	LOCMARIA 56	Belle-fille	
50	<b>ROGARD</b>	Anna Marie	1892	LOCMARIA 56	Belle-fille	
50	<b>ROGARD</b>	Jean	1894	LOCMARIA 56	Beau-fils	
50	<b>ROGARD</b>	François	1896	LOCMARIA 26	Beau-fils	
51	<b>CHEVALIER</b>	Jean	1884	CHATEAULIN 29	Chef	
51	<b>CHEVALIER</b>	Yvonne	1876	SERVEL (LANNION) 22	Femme	
51	<b>CHEVALIER</b>	Maurice	1909	CHIRY-OURSCAMP 60	Fils	
51	<b>CHEVALIER</b>	Augustine	1910	CHIRY-OURSCAMP 60	Fille	
51	<b>LE QUELLEC</b>	Joseph	1898	CHIRY-OURSCAMP 60	Beau-fils	
51	<b>LE QUELLEC</b>	Amélie	1900	CHIRY-OURSCAMP 60	Belle-fille	
51	<b>LE QUELLEC</b>	Marie	1905	CHIRY-OURSCAMP 60	Belle-fille	

52	<b>QUERREC</b>	Alexandre	1869	PLESTIN 22	Chef	
52	<b>QUERREC</b>	Marie Jeanne	1884	LANDEVENNEC 29	Femme	
52	<b>QUERREC</b>	Marie	1895	PLESTIN 22	Fille	
52	<b>QUERREC</b>	Jeanne	1897	PLESTIN 22	Fille	
52	<b>QUERREC</b>	Jean	1907	CHIRY-OURSCAMP 60	Fils	
52	<b>QUERREC</b>	Lucien	1910	CHIRY-OURSCAMP 60	Fils	
53	<b>LE CORRE</b>	Joseph	1871	PLOGASTEL-ST-GERMAIN	Chef	° 27/02/1871
53	<b>STEPHAN</b>	Marie Anne	1875	COMBRIT 29	Femme	° 04/04/1875 , x 28/01/1897 à PLUGUFFAN
53	<b>LE CORRE</b>	Corentine	1899	DOUARNENEZ 29	Fille	° 02/04/1899, +29/07/1968 à CLERMONT, 60.
53	<b>LE CORRE</b>	Marie	1901	DOUARNENEZ	Fille	° 30/06/1901, + 08/08/1977 à MONTMORENCY, 95
53	<b>LE CORRE</b>	Joseph	1903	DOUARNENEZ	Fils	° 16/03/1903, + 24/03/1951 à EAUBONNE, 95
53	<b>LE CORRE</b>	Germaine	1905	DOUARNENEZ	Fille	° 14/08/1905, + 03/04/1986 à MONTMORENCY
54	<b>CHEVALIER</b>	Jean Guillaume	1861	PLONEVEZ-PORZAY 29	Chef	° 20/06/1861
54	<b>CHEVALIER</b>	Marie	1882	PLONEVEZ-PORZAY 29	Femme	
54	<b>CHEVALIER</b>	Catherine	1899	CHIRY-OURSCAMP 60	Fille	
54	<b>CHEVALIER</b>	Marie	1901	CHIRY-OURSCAMP 60	Fille	
54	<b>CHEVALIER</b>	Jules	1910	CHIRY-OURSCAMP 60	Fils	
55	<b>BOULANGER</b>	Yves	1865	PLOUNEVEZ-MOËDEC 22	Chef	
55	<b>BOULANGER</b>	Elisa	1873	SERVEL (LANNION) 22	Femme	
55	<b>BOULANGER</b>	Hippolyte	1901	CHIRY-OURSCAMP 60	Fils	
55	<b>BOULANGER</b>	Emilienne	1905	CHIRY-OURSCAMP 60	Fille	
55	<b>BOULANGER</b>	Léonie	1907	CHIRY-OURSCAMP 60	Fille	
56	<b>LE BRAS</b>	Fiacre	1863	LANNEANOU 29	Chef	Né le 08/09/1863 à LANNÉANOU, fils de Jean, cultivateur et de Marguerite LE JEUNE, cultivatrice. Marié le 31/12/1907 à CHIRY-OURSCAMP avec LE GAC Jeanne Marie.
56	<b>LE BRAS</b>	Jeanne	1866	PLOUGONVER 22	Femme	
56	<b>LE BRAS</b>	Françoise	1904	CHIRY-OURSCAMP 60	Fille	
57	<b>LE CAER</b>	Alexis	1877	BEGARD 22	Chef	
57	<b>LE CAER</b>	Amélie	1884	LA CHAPELLE NEUVE 22	Femme	
57	<b>LE CAER</b>	Albert	1903	CHIRY-OURSCAMP 60	Fils	
58	<b>MATHIEU</b>	Michel	1885	CHIRY-OURSCAMP 60	Chef	
58	<b>MATHIEU</b>	Marie-Jeanne	1885	PLOARÉ 29	Femme	
58	<b>MATHIEU</b>	René	1911	CHIRY-OURSCAMP 60	Fils	
58	<b>JOLIVET</b>	Jean Pierre	1885	DOUARNENEZ 29	Pensionnaire	
59	<b>LE GAC</b>	François	1837	LOGUIVY PLOUGRAS 22	Chef	
59	<b>LE GAC</b>	Marie Françoise	1842	PLOUGONVER 22	Femme	
59	<b>LE GAC</b>	Françoise	1880	PLOUGONVER 22	Fille	
59	<b>GUILLOU</b>	Jean	1880	LE CLOITRE 29	Pensionnaire	
60	<b>MORVAN</b>	Françoise	1872	PLOUGRAS 22	Chef	
60	<b>MORIN</b> veuve	Marie Jeanne	1876	PLOUGONVER 22	Chef	
60	<b>MORVAN</b>	François	1874	LOGUIVY PLOUGRAS 22	Chef	
60	<b>DOUELLOU</b>	Marie	1881	PLOGONNEC 29	Femme	Marie-Jeanne DOUELLOU, née le 11/09/1885 à PLOGONNEC, fille de François et de Christine LUCON (voir famille n° 64, ses père et mère)
60	<b>MORVAN</b>	Georges	1910	CHIRY-OURSCAMP 60	Fils	
61	<b>JACQ</b>	Charles	1868	LOGUIVY PLOUGRAS 22	Chef	
61	<b>JACQ</b>	Marie	1866	PLOUNEVEZ-MOËDEC 22	Femme	
61	<b>JACQ</b>	Auguste	1896	CHIRY-OURSCAMP 60	Fils	
61	<b>JACQ</b>	Emile	1897	CHIRY-OURSCAMP 60	Fils	
62	<b>LE GOFF</b>	Anne Marie	1866	LOGUIVY PLOUGRAS 22	Chef	
62	<b>LE GOFF</b>	Alfred	1893	CHIRY-OURSCAMP 60	Fils	
62	<b>LE GOFF</b>	Augustine	1896	CHIRY-OURSCAMP 60	Fils	
63	<b>LE GAC</b>	Louis	1866	PLOUGONVER 22	Chef	
63	<b>LE GAC</b>	Jeanne	1876	PLOUGONVER 22	Femme	
63	<b>LE GAC</b>	Augustine	1902	CHIRY-OURSCAMP 60	Fille	

64	<b>DOUELLOU</b>	François	1849	PLOGONNEC 29	Chef	Marié le 03/10/1872 à QUEMENEVEN avec Christine ION. A eu deux enfants : François, né le 08/11/1874 à PLOGONNEC (mère dite "LOCHOU") et Marie-Jeanne, née le 11/9/1885 à PLOGONNEC (mère dite "LUCON")
64	<b>DOUELLOU</b>	Christine	1851	QUIMPER	Femme	Née le 27/04/1851 à QUIMPER. Enfant abandonnée, ni père ni mère mentionné. Patronyme donné : ION (lettre I pour les enfants abandonnés de QUIMPER en 1851).
65	<b>SCAON</b>	Alain	1866	PLOGONNEC 29	Chef	° 27/02/1866
65	<b>ALLANOU</b>	Marie Anne	1864	POULDREUZIC 29	Femme	° 18/12/1864.
65	<b>SCAON</b>	Marie Anne	1892	PLONEIS 29	Fille	° 10/07/1892, x 21/6/1913 à OURSCAMP à Georges DEDIEU, + 29/06/1974 à CLERMONT
65	<b>SCAON</b>	Mathilde	1894	GUENGAT 29	Fille	
65	<b>SCAON</b>	Lucia	1898	DOUARNENEZ 29	Fille	° 09/06/1898
65	<b>SCAON</b>	Henri	1900	DOUARNENEZ 29	Fils	° 30/12/1900, + 15/10/1915 à BEAUVAIS
65	<b>SCAON</b>	Catherine	1902	DOUARNENEZ 29	Fille	° 10/07/1902, + 04/03/1983 à IVRY / SEINE
66	<b>BREGER</b>	Pierre	1881	SAINT JACUT 22	Chef	
67	<b>LOUBOUTIN</b>	Jacques	1879	PLONEIS 29	Chef	° 20/03/1879
67	<b>AUGUSTE</b>	Marie Jeanne	1877	PLOARÉ 29	Femme	° 02/12/1877, + 19/06/1915 à PLOARÉ, x 27/09/1903 à PLOARÉ
67	<b>LOUBOUTIN</b>	Marie Michelle	1907	PLOARÉ 29	Fille	
68	<b>MEROUR</b>	Pierre	1865	ARGOL 29	Chef	° 02/06/1865
68	<b>BERVAS</b>	Marie Jeanne	1868	SAINT NIC 29	Femme	°07/10/1868. Mariage à ARGOL en 1886.
68	<b>MEROUR</b>	Jean	1892	SAINT NIC 29	Fils	° 17/04/1892, + 27/02/1922 dans l'Oise
68	<b>MEROUR</b>	Pierre	1899	SAINT NIC 29	Fils	° 01/06/1899, + 17/09/1966 dans l'Oise.
68	<b>MEROUR</b>	Pierre Joseph	1904	SAINT NIC 29	Fils	
68	<b>MEROUR</b>	Fernand	1906	SAINT NIC 29	Fils	
69	<b>OLLIVIER</b>	Jean Marie	1862	DUALT 22	Chef	
69	<b>OLLIVIER</b>	Anne Marie	1861	DUALT 22	Femme	
70	<b>DORNIC</b>	Guillaume	1881	CAST 29	Chef	Né le 12/01/1881 à CAST, fils de Jean, 50 ans, et de Marie Anne GUILLLOU, 36 ans. Marié à CHIRY-OURSCAMP(60) avec CHEVALIER Marie Yvonne. Décédé 09/02/1948 à TRACY LEVAL (60).
70	<b>CHEVALIER</b>	Yvonne	1882	PLONEVEZ-PORZAY 29	Femme	° 02/12/1882 à PLONEVEZ-PORZAY, de Jean Guillaume et Eléonore TRICINQ.
70	<b>DORNIC</b>	Guillaume	1905	CHIRY-OURSCAMP 60	Fils	
70	<b>DORNIC</b>	Marie	1906	CHIRY-OURSCAMP 60	Fille	
70	<b>DORNIC</b>	Renée	1910	CHIRY-OURSCAMP 60	Fille	
71	<b>GOURTAY</b>	Henri	1874	LOTHEY 29	Chef	° 20/03/1874
71	<b>DAVID</b>	Marie Anne	1877	PLOGONNEC 29	Femme	° 04/07/1877, x à GOURLIZON en 1898.
71	<b>GOURTAY</b>	Marie	1899	DOUARNENEZ 29	Fille	° 19/04/1899, x 18/09/1936 à NANTES à Eugène JEANNE, + 13/04/1947 à NANTES
71	<b>GOURTAY</b>	Anna	1902	DOUARNENEZ 29	Fille	° 13/11/1902, x 01/09/1939 à NANTES à Maxime PAQUET, + 08/01/1967 à NANTES
71	<b>GOURTAY</b>	Marie Anne	1903	DOUARNENEZ 29	Fille	
71	<b>GOURTAY</b>	Yvonne	1907	DOUARNENEZ 29	Fille	° 31/03/1907, x 08/02/1930 à PARIS 6ème à Marcel GAILLARD, + 30/03/1979 à PARIS 13e
72	<b>JACQ</b> veuve	Françoise	1875	VIEUX MARCHE 22	Chef	
72	<b>JACQ</b>	Paul	1903	CHIRY-OURSCAMP 60	Fils	
72	<b>JACQ</b>	Hélène	1905	CHIRY-OURSCAMP 60	Fille	
73	<b>POUDOULEC</b>	Corentin	1885	PLOMODIERN 29	Chef	° 14/07/1885
73	<b>POUDOULEC</b>	Rosalie	1890	PLOUEGAT-MOYSAN 22	Femme	
74	<b>BRAS</b>	Guillaume	1874	QUEMENEVEN 29	Chef	° 25/11/1874, + 30/12/1946 à DAX
74	<b>GUIRRIEC</b>	Marie Jeanne	1892	POULDERGAT 29	Femme	° 07/07/1892, x 25/02/1911 à OURSCAMP
75	<b>BOULANGER</b>	Henri	1863	PLOUNEVEZ-MOËDEC22	Chef	
75	<b>BOULANGER</b>	Jeanne	1891	CHIRY-OURSCAMP 60	Fille	

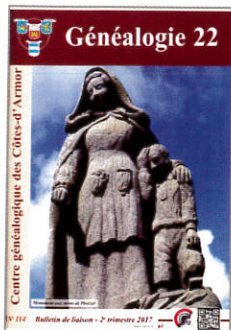
76	<b>DAGORN</b>	Gabriel	1871	PLOMODIERN 29	Chef	Décédé le 23/05/1954 à ETOILE 80 Mariage à PLOMODIERN le 31.01.1900
76	<b>AVRIL</b>	Marie Anne	1888	GUENGAT 29	Femme	
76	<b>DAGORN</b>	Jean Pierre	1902	CHIRY-OURSCAMP 60	Fils	
76	<b>DAGORN</b>	Marie Anne	1909	CHIRY-OURSCAMP 60	Fille	
77	<b>MONNEVEUX</b>	Jean	1877	BLERANCOURT 02	Chef	
77	<b>MONNEVEUX</b>	Justine	1884	VIEUX MARCHE 22	Femme	
78	<b>ANDRO</b>	Joseph	1874	DOUARNENEZ 29	Chef	Née PICHAVANT. Décédé le 03/09/1946 à DOUARNENEZ.
78	<b>ANDRO</b>	Marie Françoise	1878	DOUARNENEZ 29	Femme	
78	<b>ANDRO</b>	Eugène	1882	DOUARNENEZ 29	Fils	
78	<b>YOUENOU</b>	Eugène	1886	DOUARNENEZ 29	Pensionnaire.	
79	<b>VILLAIN</b>	Auguste	1878	CHIRY-OURSCAMP 60	Chef	Né à CHIRY-OURSCAMP le 27/09/1878, fils d'Emile et Elizabeth MARTIN. Marié à Marie-Françoise GODEST à CHIRY-OURSCAMP le 03/12/1904. Décédé le 28/06/1948 à NOYON (60) Jeune fille GODEST, de Vincent et Marie-Perrine LE BEUVANT, mariés le 11/01/1878 à BÉGARD. Née le 28/06/1885 à PLUZUNET, pas de mention marginale. Née le 12/5/1897 à CAVAN, fille de Vincent et Perrine LE BEUVANT. Mariée à ST-DENIS le 21/04/1897 à Eugène ZIMMERMANN. Décédée le 17/8/1988 à ST-DENIS.
79	<b>VILLAIN</b>	Françoise	1885	PLUZUNET 22	Femme	
79	<b>GODEST</b>	Philomène	1897	CAVAN 22	Belle-sœur	
80	<b>THEODORE</b>	Catherine	1853	KERFEUNTEUN 29	Chef	° 30/10/1853, x 24/09/1876 à PLOMELIN avec DILIGEARD
80	<b>DILIGEART</b>	Louis	1894	KERFEUNTEUN 29	Fils	
81	<b>GUYOMARCH</b>	Pierre	1864	PLOULEC'H 22	Chef	
82	<b>BERG</b>	Joseph	1881	CHIRY-OURSCAMP 60	Chef	Belgique
82	<b>BERG</b>	Marguerite	1885	PLOMODIERN 29	Femme	
83	<b>MAUGUEN</b>	Guillaume	1886	PLOMODIERN 29	Chef	° 12/06/1886, + 24/03/1915 à ST VAAST LES MELLO, 60
83	<b>MAUGUEN</b>	Marie Anne	1889	DOUARNENEZ 29	Femme	
84	<b>TOULLEC</b>	Marie	1852	LOHUEC 22	Chef	
84	<b>PERSON</b>	Jean	1894	PLOUGRAS 22	Fils	
85	<b>LE BRIS</b>	Henri	1882	PLOARÉ 29	Chef	° 03/05/1882 ° 24/03/1887. x à POULDERGAT en 1906.
85	<b>PERROT</b>	Marie Yvonne	1887	POULDERGAT 29	Femme	
86	<b>LE BRIS</b>	Jean Louis	1879	PLOARÉ 29	Chef	° 10/11/1879. + 10/10/1957 à POULDAVID. Décédée le 04/09/1987 à FONTAINEBLEAU.
86	<b>LE BRIS</b>	Marguerite	1885	POULDERGAT 29	Femme	
86	<b>LE BRIS</b>	Marguerite	1907	PLOARÉ 29	Fille	
87	<b>OLLIVIER</b>	Marie Renée	1865	DUAULT 22	Chef	° 16/10/1892 à PLOGASTEL-ST-GERMAIN, fille de Thomas, cultivateur, 26 ans, et de Marie STOTT, cultivatrice, 22 ans. Mariée le 03/07/1909 à LARDY (Seine et Oise) avec Léon François Marie VAILLANT.
88	<b>BODENANT</b>	Marie	1892	PLOGASTEL-ST-GERMAIN	Chef	
89	<b>BRENAULT</b>	Eulalie	1892	PLEYBER-CHRIST 29	Chef	° 10/02/1892, x 14/11/1911 à OURSCAMP à Joseph LE LAYOUR
89	<b>BRENAULT</b>	Germaine	1910	CHIRY-OURSCAMP 60	Fille	
90	<b>ROPERS</b> veuve	Marie	1855	PLOUGRAS 22	Chef	
90	<b>ROPERS</b>	Rosalie	1892	LOGUIVY PLOUGRAS 22	Fille	
90	<b>ROPERS</b>	Jean Pierre	1898	CHIRY-OURSCAMP 60	Fils	
90	<b>ROPERS</b>	François	1895	CHIRY-OURSCAMP 60	Fils	
91	<b>PETON</b>	Yves	1877	PLOMODIERN 29	Chef	Né le 05/06/1877 à PLOMODIERN, fils d'Yves, 22 ans, et Marie GUILLY, 35 ans. Marié avec ALEXANDRE Marie Marguerite 20/01/1901 PLOMODIERN. Décédé 28/08/1957 à ETOILE. Jeune fille ALEXANDRE Marie Marguerite, née 21/11/1879 PLOMODIERN.
91	<b>PETON</b>	Marguerite	1879	PLOMODIERN 29	Femme	

91	<b>PETON</b>	Marie Anne	1903	PLOMODIERN 29	Fille	
91	<b>PETON</b>	Joséphine	1905	PLOMODIERN 29	Fille	
91	<b>PETON</b>	René	1909	PLOMODIERN 29	Fils	
92	<b>TOULHOAT</b>	Laurent	1875	EDERN 29	Chef	
92	<b>TOULHOAT</b>	Marie Anne	1878	PLOMODIERN 29	Femme	Jeune fille HORELLOU, née le 14/7/1878 à PLOMODIERN, fille de Corentin, 44 ans, et Françoise DAGORN, 32 ans.
92	<b>TOULHOAT</b>	Marie Jeanne	1904	CHIRY-OURSCAMP 60	Fille	
92	<b>TOULHOAT</b>	Pierre	1907	CHIRY-OURSCAMP 60	Fils	
92	<b>DAGORN</b>	Françoise	1843	PLOMODIERN 29	Belle-mère	
93	<b>FEREC</b>	Pierre	1873	CAST29	Chef	
93	<b>FEREC</b>	Guillaume	1905	CHIRY-OURSCAMP 60	Fils	
94	<b>LE LAY</b>	François	1864	POUARET 22	Chef	
94	<b>LE LAY</b>	Françoise	1864	LOGUIVY PLOUGRAS 22	Femme	
94	<b>LE LAY</b>	Eugénie	1891	VIEUX MARCHE 22	Fille	
94	<b>LE LAY</b>	Lucie	1894	VIEUX MARCHE 22	Fille	
94	<b>LE LAY</b>	Jean Marie	1904	CHIRY-OURSCAMP 60	Fils	
95	<b>KERVELLA</b>	Yves	1862	PLOEVEN 29	Chef	
95	<b>KERVELLA</b>	Marguerite	1856	PLOMODIERN 29	Femme	
96	<b>GUENOLÉ</b>	Marie Françoise	1861	PLOMODIERN 29	Chef	° 25/07/1861
96	<b>DORNIC</b>	Jeanne	1892	PLOMODIERN 29	Fille	° 17/12/1892, x 14/11/1911 à OURSCAMP à Albert LE LEYOUR, + 24/01/1953 à STAINS
97	<b>BOURDONNEC</b>	veuve Marie	1853	PLOUARET 22	Chef	
97	<b>BOURDONNEC</b>	Angélique	1874	BELLE ILE EN TERRE 22	Fille	
97	<b>BOURDONNEC</b>	Marie	1891	PLOUNEVEZ-MOËDEC 22	Fille	
98	<b>ALLAIN</b>	Jean Marie	1848	LOCQUIREC 29	Chef	° 11/11/1848
98	<b>ALLAIN</b>	Jeanne	1861	LOGUIVY PLOUGRAS 22	Femme	
98	<b>ALLAIN</b>	Anne Marie	1886	LOGUIVY PLOUGRAS 22	Fille	
98	<b>ALLAIN</b>	Marie Olive	1894	LOGUIVY PLOUGRAS 22	Fille	
98	<b>ALLAIN</b>	Adolphe	1892	LOGUIVY PLOUGRAS 22	Fils	
98	<b>ALLAIN</b>	Adolphine	1902	LOGUIVY PLOUGRAS 22	Fille	
99	<b>EVEN</b>	Mathias	1874	CHIRY-OURSCAMP 60	Chef	Né le 24/04/1874, de Jean EVEN, 50 ans, et Catherine MOULIDOR, 35 ans.
99	<b>EVEN</b>	Eugénie	1877	CARLEPONT 60	Femme	
99	<b>EVEN</b>	Elise	1900	CHIRY-OURSCAMP 60	Fille	
99	<b>EVEN</b>	Maurice	1903	CHIRY-OURSCAMP 60	Fils	
99	<b>EVEN</b>	Emile	1905	CHIRY-OURSCAMP 60	Fils	
100	<b>TOURNIER</b>	François	1847	LOGUIVY PLOUGRAS 22	Chef	
100	<b>TOURNIER</b>	Catherine	1840	LOGUIVY PLOUGRAS 22	Femme	
100	<b>TOURNIER</b>	Marie	1893	SAINT-DENIS 93	Petite-fille	
101	<b>RABOEUF</b>	Leon Edmond	1874	CHIRY-OURSCAMP 60	Chef	
101	<b>RABOEUF</b>	Marie	1876	LOGUIVY PLOUGRAS 22	Femme	
101	<b>RABOEUF</b>	Maurice	1900	CHIRY-OURSCAMP 60	Fils	
101	<b>RABOEUF</b>	René	1905	CHIRY-OURSCAMP 60	Fils	
101	<b>RABOEUF</b>	Marie	1910	CHIRY-OURSCAMP 60	Fille	
102	<b>GUEDES</b>	Jean Marie	1870	CAST 29	Chef	
102	<b>GUEDES</b>	Anne	1871	QUEMENEVEN 29	Femme	
102	<b>GUEDES</b>	Jeanne	1894	CAST 29	Fille	
102	<b>GUEDES</b>	Catherine	1897	CAST 29	Fille	
102	<b>GUEDES</b>	Gabrielle	1899	CHIRY-OURSCAMP 60	Fille	
102	<b>GUEDES</b>	Jean Marie	1901	CHIRY-OURSCAMP 60	Fils	
102	<b>GUEDES</b>	Jacques	1905	L'ETOILE 80	Fils	
103	<b>EVEN</b>	Jean	1851	DALHEM Belgique	Chef	
103	<b>EVEN</b>	Madeleine	1848	HOCHY Belgique	Femme	
103	<b>EVEN</b>	Catherine	1883	CHIRY-OURSCAMP 60	Fille	Née le 01/02/1883 à OURSCAMP, fille de Jean, 31 ans, et Madeleine AREND, 34 ans. Mariée le 24/02/1912 à OURSCAMP avec Louis Corentin FLOCH.
103	<b>EVEN</b>	Fernand	1901	CHIRY-OURSCAMP	Fils	
103	<b>EVEN</b>	Madeleine	1903	CHIRY-OURSCAMP	Fille	

# Les Cercles Généalogiques membres de l'UGBH et leurs derniers bulletins

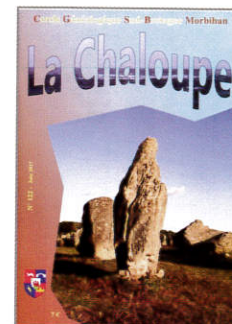
**Centre Généalogique des Côtes d'Armor**  
3 rue du Bel-Orient, 22000 ST BRIEUC

**Centre Généalogique du Morbihan**  
12 rue Colbert, 56100 LORIENT



Généalogie 22, n° 114

- Comment en vient-on à éditer sa généalogie, par Bertrand de Kérimel, 2p.
- Sur les rivages des Côtes-du-Nord au XIXe siècle, par Jean Martin, 6p.
- 14-18 : Les quatre frères Chevalier de Loudéac, par Marie Boucher, 3p.
- Petite histoire d'un marin perrosien, Guillaume Marie Le Penven (1874-1901), par Brigitte et Jean-Yves Le Roy, 9p.
- Jean Mazuet, sculpteur statuaire breton (1908-1984), par Marie-Jeanne Mazuet, 7p.
- Du Nord aux Côtes-du-Nord, sur la route de l'exo de en mai-juin 1940, par Jean-Jérôme Briche, 7p.



La Chaloupe n° 122

- Seigneurs et seigneuries du Morbihan – 1 - Auray, par † Job Jaffré, 8p.
- Ma famille et l'Algérie, par Hervé Fauve, 6p.
- Les ambitions et les intrigues d'Yves Kermorvant (1768-1844), meunier du moulin de Talhouët en Brech (2), par Marc Kermorvant, 5p.
- L'usine de Trédion, par André Le Coroller, 6p.
- La famille bretonne de Michèle Morgan, par Patrick Mahéo et Bernard Lebeau, 7p.

## Chef d'Armor

108 boulevard de la Corniche, 22700 PERROS-GUIREC

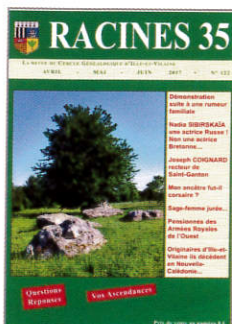
## Centre Généalogique du Poher

Boulevard de la République, 29720 CARHAIX

### Cercle Généalogique d'Ille-et-Vilaine

Permanences et courrier :

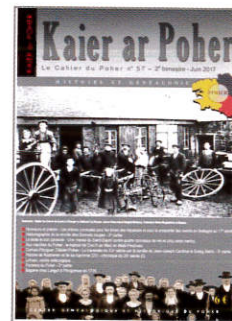
18 bis rue Frédéric Mistral, 35200 RENNES



Racines 35, n°122

- Démonstration suite à une rumeur familiale, par Jacqueline Brugeille-Crozat, 4p.
- Nadia Sibirskaïa, une actrice russe ! Non, une actrice bretonne... par Isabelle Guillemois et Jean Piedvache, 10p.
- Joseph Coignard, recteur de Saint-Ganton, par Jean-Luc Baudu, 6p.
- Mon ancêtre fut-il corsaire ? par Marguerite Onraët, 5p.
- Pensionnés des armées royales de l'Ouest, par Bénédicte Reigner-Troude, 6p.
- Originaires d'Ille-et-Vilaine : ils décèdent en Nouvelle Calédonie, par Nadine Le Dily, 2p.

- Honneurs et prières – Les prières nominales pour les âmes des trépassés et pour la prospérité des vivants en Bretagne au 17ème siècle, par Pierre-Yves Quémener et Jérôme Caouen, 8p.
- Historiographie de la révolte des Bonnets rouges – 2e partie, par Vincent Prudhor, 6p.
- Une messe du Saint-Esprit contre quatre tonneaux de vin et cinq cents merlus, par Marc Jeanlin, 7p.
- Aux marches du Poher : Le manoir de Crec'h an Bleiz en Maël-Pestivien, par Jean-François Coënt, 7p.
- Carhaix-Plouguer, Cléden-Poher – La traversée du XXe siècle par la famille de Jean-Joseph Cardinal et Soisig Mahé, (3e partie – La vie à la ferme - suite), par Léon Monfort, 17p.
- Histoire de Rostrenen et de sa baronnie (20e partie) – Chronique du 20e siècle (5e partie), par Marie-Magdeleine Le Baquer, 3p.
- Lohuec, centre sidérurgique, par Maurice Auboyer, 4p.
- Femmes du Poher, 2e partie, par Guy Lidec, 11p.
- Bagarre chez l'hôtelier Larigot, à Plougonver en 1735, par Jérôme Caouën, 3p.



Kaier ar Poher n° 57

### Centre Généalogique de la Loire Atlantique

1 Rue Darbefeuille – 44100 NANTES

### Mémoire Vivante de Fégréac

Mairie, 44 FEGREAC

memoirevivante.fegreac@voila.fr



CGLA, bulletin intermédiaire n° 9

- La Chapelle-Caro
- Les actes administratifs de nos ancêtres avant la Révolution
- Photo-mystère
- Un barrage et des hommes : Guerlédan.

### CEGENCEB

Siège : Mairie de Mauron, 56430 MAURON



Souche n° 58

Centre Généalogique du Finistère  
(voir page 2 de couverture)

Retrouvez le CGF à Paris  
dans le cahier bleu



Brest



Morlaix



Quimper



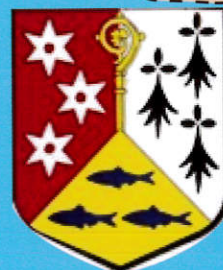
Carte des paroisses et trèves du Finistère avant 1789



Crozon



Le Relecq-Kerhuon



Moëlan sur Mer

# Le Lien

## du Centre Généalogique du Finistère



### sommaire

Nos joies, nos peines / Adresses électroniques Changeement d'adresse	p. I	Les oubliés du Meknès	p.VII à VIII
Nouvelles des Antennes Mise à jour des comptes Généabank	p. II	Base Recif2 : mise à jour de juin 2017	p. IX à X
Nouveaux adhérents	p. III à V	Les clochards de la gloire Parcours d'un Français Libre (Alexis LE GALL)	p. XI
Agenda Conférence : La lèpre en Bretagne	p. V	Elections 2018 au CGF	p. XII
Entraide Nos ancêtres et le loup	p. VI	Renouvellement d'adhésion 2018	p. A et B
Questions des adhérents	p. VII	Les Huon et Huon de Penanster (Vincent HUON DE PENANSTER)	p. C
		Auguste un blanc contre les Diables rouges (1906 - 1924) (Pierrick CHUTO)	p. D

## nos joies, nos peines

### Décès :

Madame Raymonde LE PAGE CGF 5839 Q est décédée le 14 mars 2017 à Quimper.

Madame Marie-Thérèse STEPHAN née QUEMENEUR, mère de M. Guy STEPHAN CGF10181 B, est décédée le 9 mai 2017 à Bueil (27).

Monsieur Etienne LE GALL CGF 2040 B est décédé en mai 2017 à l'âge de 90 ans.

Monsieur André PERRONO CGF 16178 B est décédé le 8 août 2017 à Brest.

*A leurs familles dans la peine, nous présentons nos bien sincères condoléances.*

## adresses électroniques et pages perso

Numéro	Nom	Adresse électronique	Page personnelle
2718 Q	RIOU Armand	koatvel1@gmail.com	
4706 B	KOMATITSCH Dimitri	komatitsch@gmail.com	
9730 B	LABASQUE Jean-Paul	mc.labasque@gmail.com	

## changements d'adresse

Numéro	Nom	Nouvelle adresse
4706 B	KOMATITSCH Dimitri	1533 Chemin des Farguettes 82000 MONTAUBAN
6062 B	PALUD Michel	6 rue Pasteur 29860 PLABENNEC
6690 B	DOURNEL Hervé	Résidence Beaumont 9, impasse des Quatre Vents 22500 BINIC
7665 B	MARCHAND Viviane	Chez M. Marchand Johan BP 1353 98703 PUNAAUIA Polynésie Française
9518 B	NEUDER Charles	32, rue de Kerlin 56100 LORIENT
10185 B	LE NAIR Philippe	Résidence Atlandide 69 route du Valy Hir 29200 BREST
14983 Q	MER Murielle	Traverse Hubert Latham 83136 GAREOULT

# nouvelles des antennes

## antenne de Brest

Bonjour à tous,

La saison estivale se termine. j'espère que vous avez pu profiter des rayons de soleil qui se sont faits bien discrets cet été sur notre région. Une bonne occasion quand le temps n'est pas au grand beau pour peaufiner ses recherches généalogiques. On trouve toujours quelque chose de nouveau d'autant que les sources mises à notre disposition sont toujours plus nombreuses et plus variées.

Les généalogistes sont désormais des internautes, et chacun travaille devant son écran. Du coup, la fréquentation de nos salles de lecture se réduit comme peau de chagrin. Pour la seconde année consécutive, la salle Tissot était fermée les samedis matins de juillet et août. Cette mesure pourrait bien bientôt devenir permanente : il est inutile de bloquer des bénévoles toute une matinée pour une ou deux visites.

La salle Tissot offre pourtant d'indéniables avantages, au

premier rang desquels je citerai la bibliothèque, riche et variée : ouvrages de référence ou de vulgarisation, généalogies familiales de nos adhérents (plus de 700) et toutes les revues généalogiques mensuelles ou trimestrielles auxquelles l'antenne est abonnée.

Le congrès national de généalogie se tient cette année dans la ville du Havre. C'est un « repaire » de bretons. Ils sont en effet très nombreux à s'y être installé, et ce depuis très longtemps. A l'heure où j'écris ces lignes, il n'a pas encore eu lieu, mais je suis certain que les stands bretons y seront pris d'assaut, et singulièrement celui du CGF. Nous rencontrerons tous les bretons de Normandie et les Normands intéressés par le Finistère avec grand plaisir lors de ces trois jours. L'expérience de ces congrès me montre que ces rencontres sont toujours très enrichissantes.

*Michel DUROSE, Président*

## antenne de Morlaix

Bonjour à toutes et à tous,

La saison estivale est passée, l'été vient de s'achever, les conditions météorologiques des mois de juillet et août n'ont pas été très favorables, de ce fait nous aurions pu espérer une augmentation de fréquentation lors des permanences d'accueil des adhérents, mais cette espérance est restée vaine.... La fréquentation est restée faible, malgré la suppression de la permanence du vendredi, 2 ou 3 personnes, au maximum 4, surtout des adhérents habituels qui viennent tout au long de l'année.

Nous préparons actuellement l'organisation de la manifestation « portes ouvertes au CGF » qui se déroulera les 7 et 8 octobre pour les trois antennes de Brest, Morlaix, Quimper. Cette manifestation est extrêmement importante pour notre association, aussi n'hésitez pas à inviter votre famille, vos amis ou connaissances à venir à notre rencontre pour débiter une généalogie. Notre équipe sera présente en nombre pour les aider, les conseiller, et pour faire une démonstration des possibilités de notre base Récif 2, mais également des bases

Bagad, Horsec, des registres matricules etc...

Nous sommes toujours à la recherche de bénévoles, et cela est récurrent, principalement en ce qui concerne la saisie de nos actes afin d'alimenter et d'enrichir notre base de données qui est forte de plus de 9.000.000 d'actes avec pour certaines biographies et photographies. Je souligne avec fierté que cette base est la plus importante de toutes les bases généalogiques d'associations départementales de France, et de très loin, nous sommes suivis par les Côtes d'Armor, ce qui place la Bretagne en tête de toutes les régions.

Aussi, n'hésitez pas, aidez nous, donnez nous un peu de votre temps pour participer à cette formidable aventure, contacter Marcel Jacob (permanence le lundi à notre antenne de 14 heures à 18 heures).

Bien amicalement

*Thierry NOIREL, Président*

### Mise à jour des comptes Geneabank pour 2017

La prochaine mise à jour des comptes à 900 points aura lieu le :

**Jeudi 5 octobre 2017**

**Dernier délai pour transmettre à la rédaction du LIEN vos demandes d'insertion dans le n° 144 :**

**3 NOVEMBRE 2017**

# nouveaux adhérents

Numéro	Nom	Adresse	Patronymes étudiés
16390Q	SALAUN Pierrick	69 avenue d'Alfortville 94600 CHOISY LE ROI	SALAUN, LE BERRE (Querrien, Lanvénegen, Guiscriff)
16391M	BOURHIS Brigitte	2 impasse Tyrien Glas 29620 LANMEUR	CADIOU (Plouvorn) / BRETON (Saint-Thégonnec) / BOURHIS (22)
16392B	L'HARIDON François	11 rue Alphonse SALAUN 29870 LANNILIS	L'HARIDON, JESTIN (Guipronvel) / PELLE, BELLEC (Lannilis)
16393M	MAHE Françoise	14 rue de Joliet 22650 PLOUBALAY	MERER, SIVIDAN (Morlaix, Ploujean) / MASSON, LARHANTEC (Plourin, Plougasnou) / LE LOUREC (Plougonven)
16394M	MOUSSIE Michel	3 chemin de la rive 14630 EMIEVILLE	QUEGUINER (Henvic, Carantec) / GOASGUEN (Carantec)
16395B	QUINIOU Gabriel	16 Route de Keranglien 29460 DAOULAS	QUINIOU, LE MOAL (Plonéour-Lanvern) / SIZUN, KERHOAS (Rosnoën)
16396B	ABRAHAM Janine	42 rue Jules Collière 29200 BREST	
16397B	CARADEC Elisabeth	9 rue de Balialec Izella 29800 PLOUDIRY	KERGOAT (Landerneau) / LE MAT (Morlaix) / LE MEAU, COUCHOURON
16398Q	RIOU Marie Renée	5 rue Saint Pol Roux 29100 DOUARNENEZ	RIOU (Douarnenez)
16399Q	YVEN Anne Marie	2 impasse des Frégates Toramur 29770 PLOGOFF	YVEN, YVENOU (Plogoff) / MAGADUR, VELLY (Esquibien)
16400Q	COURRIC Maryse	34 lieu dit Kergall 29300 MELLAC	TOUPIN, MARION, STANGUENNEC, GUILLOU, GOUIC, PRIMA, GAL, CONAN, ROUX, MESTRIC, COURRIC, NAOUR, MARTIN, GUIGOURES (région Rosporden, Quimperlé)
16401Q	HAYOUN Aude	Route des Galets 29770 PRIMELIN	PAILLART (Audiernie, Primelin) / BARS (Esquibien) / SERGENT (Beuzec) / DONNART (Plouhinec)
16402B	JAQUES Bernard	52 rue Pasteur 95390 SAINT PRIX	FLOCK (Plougonvelin) / JACQUES, LE LANN, CLOITRE (Brest)
16403M	JACQ Kevin	94 rue du Général De Gaulle 29400 LANDIVISIAU	JACQ, KERGOURLAY, TANVEZ, BERNARD
16404Q	ORST Yolande	33 A rue Joël Le Vaguerès 56100 LORIENT	GUERN, HUET, LOLLICHON, PERON (Scaër) / ROPART, SAOUZANET, FAILLER (Plouhinec, Audiernie, Plonéour-Lanvern)
16405B	PERCHOC Joël	17 rue de Kermerrien 29840 PORSPODER	PERCHOC, REGUER, CLOCHON, PROVOST (Porspoder)
16406Q	JOURDAIN Jacqueline	1 rue Pierre Brossolette 29770 PLOGOFF	KERISIT, LE BRUN, MARZIN, LANNOU, GUILLOU, BERNARD, CLOAREC (Cap Sizun)
16407Q	JOURDAIN Michel	1 rue Pierre Brossolette 29770 PLOGOFF	JOURDAIN, KERAVEC, LE GOFF, LE MOAL (Plozévet, Pont-Croix, Plovan, Meilars)
16408M	MALGORN Suzanne	4 rue du Pre Botte 35000 RENNES	MALGORN (Plourin-lès-Morlaix) / NICOLAS (Plougonven, Plouigneau) / HUON, PAUL (Plougonven)
16409Q	BRIEC Catherine	3 rue de Lanvar 29730 LE GUILVINEC	DENIS, TIRILLY, TREBERN, STEPHAN (Pays Bigouden)
16410Q	BESSOND Rémy	56 rue Squvidan 29730 TREFFIAGAT	BESCOND (Tréffiagat, Plomeur, Plonéour-Lanvern) / BARGAIN, TOULEMONT, PAUL (Plobannalec)
16411M	SCANFF Christiane	23 avenue de la République 29600 MORLAIX	SCANFF, PHILIPPE (Le Cloître-Saint-Thégonnec)
16412B	MORIN LE ROUX Marie	14 rue de l'Yser 33150 CENON	LE ROUX, LE JOLY (Plouescat) / LE GOFF (Plounévez-Lochrist)
16413Q	GUERRIER Bernard	18 rue Frédéric Chopin 29000 QUIMPER	MORVAN (Plounéour-Trez, Goulven)
16414Q	JOURDREN Gustave	40 rue de la Palue 29750 LOCTUDY	JOURDREN (Cléden-Poher, Saint-Hernin)
16415M	GUILLAUMIN Marie Laure	28 bis rue du Cotentin 75015 PARIS	ELLEOUET (Commana) / LE ROUX (Saint-Sauveur) / LE MER (Sizun) / PAUGAM, PERON (Lambézellec)
16416M	KERBIQUET Marina	rue du petit moulin 29380 LE TREVOUX	KERBIQUET (Querrien) / KERNAN (Roudouallec) / QUIRIOU (Coray)
16417Q	JOLIVET BOURDON Jérôme	437 rue Pierre Dupouy 29760 PENMARCH	JOLIVET, BOURDON, KERAVEC (Pays Bigouden) / NEVEZ, GUILCHER, ROZEN, REST (Cap Sizun) / MILINER, AUTRET, KERNEIS (Monts d'Arrée) / SCUILLER, BORGNE, FOLCH (Quimper)
16418B	LE CHARLES Patrick	49 rue Edouard HERRIOT 78120 RAMBOUILLET	DEMAYDIE, BLEAS, PERHERIN (Concarneau, Lanhourneau, Scaër, Pont-Aven, Cap Sizun)
16419B	EISACK Didier	5 ruelle Saint Pél 91910 SAINT SULPICE DE FAVIERES	LE DORE (Brest, Fréhel) / NEDELLEC (Brest) / DURAND, THOUIN (Finistère et Côtes d'Armor).
16420Q	FLATRES L'HELGOUARC'H Yves	La Villeneuve 29530 PLONEVEZ DU FAOU	FLATRES (Plomelin) / L'HELGOUARC'H, KERVIEL, CASTRIC, CARIOU (Combrit) / LA MONTAGNE (Plonéour-Lanvern) / PEIGNET (Blain)
16421B	HABRI Monique	37 rue Bruat 29200 BREST	PORTAL (Riec-sur-Belou) / JEQUILOU, MESTRIC, MEUR (Kernével)
16422Q	PARAGE Jean Paul	1 avenue du Parc 38300 BOURGOIN JALLIEU	BALES, KERGOURLAY (Ergué-Gabéric, Elliant) / GUERROT (Saint-Yvi, Saint-Evarzec, Elliant) / QUINIOU (Saint-Evarzec, Clohars-Fouesnant, Fouesnant)
16423Q	DELAVERNAT François	12 allée des Saules 77310 BOISSISE LE ROI	JAMET, COZIC, SCOAZEC (Scaër) / QUEMENER (Guiscriff)
16424B	PEDEL Valérie	27 bis route du Parc Neuf 44500 LA BAULE ESCOU-BLAC	PEDEL, KERVELLA (Plougastel-Daoulas) / ABIVEN, LEON (Plouguerneau)

Numéro	Nom	Adresse	Patronymes étudiés
16425M	GRAFF Dominique	8 rue de Kerguelen 29670 LOCQUENOLE	LE BRAS, MERER, MADEC, LANNUX (Morlaix, Saint-Thégonnec)
16426M	LE JEUNE Rémy	7 route de Morlaix 29410 PLEYBERT CHRIST	LE JEUNE (Collorec) / RIVOAL (Loqueffret)
16427B	TELLIER Robert	48 rue Alexandre Fourny 44230 SAINT SEBASTIEN SUR LOIRE	LEFRANC, TAILLARD, MAHE, LE GALL (Brest)
16428B	GUENNEUGUES Jean Noël	27 avenue de la Libération 86000 POITIERS	GUENNEUGUES (Ploudalmézeau) / KERVOAL (Landunvez)
16429B	MOAL Gérard	13 allée de LILLE 91170 VIRY CHATILLON	MOAL, SALAUN (Tréfléz, Sibiril, Brest) / APPERE, BRAMOULLE (Saint-Frégant, Guissény, Kerlouan)
16430Q	BARRE Jean Léon	Résidence Green Village 5 impasse des Forbans 56860 SENE	BARRE (Pleyben, Kerlaz, Plonévez Porzay) / CHAUSSY (Lennon, Pleyben, Chateauneuf-du-Faou)
16431Q	BARRE Anne Marie	Résidence Green Village 5 impasse des Forbans 56860 SENE	BARRE (Pleyben, Kerlaz, Plonévez Porzay) / CHAUSSY (Lennon, Pleyben, Chateauneuf-du-Faou)
16432Q	GOURRET Lise	42 route de Guénodou 29950 BENODET	BIGER, LE DOUCE, BEREHUEL, GARIN (Pleuven)
16433Q	JOURDREN Jacques	4 rue Baudelaire 29000 QUIMPER	FLOC'H, LE TITUR, MILIN (Brest)
16434M	SALMON Annick	6 rue Joseph Kessel 30900 NIMES	BEGUIVIN, DEUFF (Saint-Jean-du-Doigt) / JEGADEN (Plougasnou)
16435M	PARCHEMINAL Marie Paule	5 rue Ty Nevez 29410 PLOUNEOUR MENEZ	PRIGENT (Moelan) / HUET (Pleyber-Christ) / PARCHEMINAL
16436B	ROPARS Pascal	Appartement 6, 39 rue Deportés 29800 LANDERNEAU	ROPARS (Plouider) / CLOAREC (Ploudaniel)
16437B	PENCREACH Karine	76 avenue Louis Couder 31670 LABEGE	PENCREACH (Saint-Divy, Le Tréhou, Sizun) / LE SANQUER (Le Tréhou) / MOALIC / MARTIN
16438M	LE BRAS Nicolas	5 rue du Zambéze 4480 SAINT HERBLAIN	LE BRAS (Guimiliau, Saint-Sauveur) / BARON, LE COQ, HAMON (Iocmelar)
16439B	KERMAÏDIC Marie Noëlle	21 rue Lucien Cassagne 31500 TOULOUSE	KERMAÏDIC (Lampaul-Plouarzel, Plougonvelin, Brest) / LE RU (Ploumoguer) / MORVAN, MARC (Saint-Pierre-Quilbignon, Guipavas)
16440Q	RIO Florence	4 allée Marcel Achard 44600 SAINT NAZAIRE	RAPHAËL, GUELLEC, QUIDEAU, PRIGENT (Pays Bigouden)
16441Q	BORDIEC Yvon	24 placenn ar Guer 22300 LANNION	BORDIEC (Plouguffan)
16442Q	QUEMERE Gabrielle	4 impasse Lestonan Vian 29500 ERGUE GABERIC	KERLEAU (Riec-sur-Bélon) / TOUZE (Névez) / BERTHOU (Nizon) / QUEMERE (Rosporden)
16443B	FAMCHON Delphine	30 rue Ferdinand Pelloutier 92110 CLICHY	PICHON, KERJEAN
16444B	BOURGUIGNON Monique	Carré Rive Gauche 5 rue des Vergers C 13 28230 EPERNON	PICHON, LE BLOAS, LE GALL (Saint-Pierre Quilbignon, Tréfléz) / GOURVIL, GUEGUEN (Guimaëc, Brest) / QUEMERE, DAOUDAL (Elliant, Coray)
16445Q	NIHOUARN Georges	868 Faubourg d'Arras 59552 LAMBRES LEZ DOUAI	NIHOUARN (Plogonnec) / GOUIL, KEROUEDAN (Plozévet) / JAFFREZIC (Trégunc)
16446M	SCANFF Thierry	56 rue Anatole France 78350 JOUY EN JOSAS	SCANFF, PHILIPPE (Le Cloître-Saint-Thégonnec)
16447M	KERBORIOU Pascal	6 rue Robert Le Guiner 29640 PLOUGONVEN	KERBORIOU (Lanneanou) / LAMANDA (Plouezoch) / ROUDOT (Plouegat Guerrand) / LE LAY (Scrignac)
16448Q	AUTRET Martial	81 rue Romain Rolland 76620 LE HAVRE	AUTRET (Briec, Edern, Saint-Thois) / PUTH (Edern, Laz) / ILIOU (Briec, Ergué-Gabéric)
16449M	RIOU Gaëlle	42 Hameau de Langolvas 29610 PLOUIGNEAU	
16450M	MORVAN Marie Claire	44 rue des Bussoleries 85270 SAINT HILAIRE DE RIEZ	CAROFF, CROGUENNEC (Pleyber-Christ)
16451Q	GUEVEL Hervé	8 rue de la Brancheiro 44800 SAINT HERBLAIN	GUEVEL, LE GOFF, FERTIL, CROISSANT (Douarnenez et sa région)
16452Q	NICOT Marie Josée	20 chemin du Questel 29900 CONCARNEAU	MOALIC (Poullan sur Mer) / BILLON, LE BARS (Mahalon) / Cosmao (Confort Meilars)
16453Q	SUIGNARD Raymonde	44 rue Anatole France 07500 GUILHERAND GRANGES	QUEAU (Plomelin, Quimper) / NICOT (Quimper) / GAONACH (Coray, Laz, Quimper) / LOUET (Coray, Quimper, Leuhan)
16454Q	RODRIGUEZ MARCHENA Ricardo	42 Avenue Luperon 10802 SANTO DOMINGO REPUBLIQUE DOMINICAINE	
16455Q	LAINÉ Martine	Gyldenhurst Framfield Road T N 22 4 P P BUXTED EAST SUSSEX ROYAUME UNI	LE BRAS (Saint-Hernin, Kergloff, Plounévezel)
16456B	LE MEUR Catherine	3 rue Dumont d'Urville 29200 BREST	LE MEUR, MARC, BESCOND, PERROT (Brest)
16457M	JACQ Emmanuel	13 rue Louveau 92320 CHATILLON	JACQ (Plougoum)
16458M	ONO DIT BIOT Jean-Jacques	20 Chemin de la Brière 76930 OCTEVILLE SUR MER	COAT (Locquirec, Guimaëc, Plougasnou) / GUENNEGAN (Bodilis) / TOCQUER, JACQ (Guimaëc)
16459Q	FERRANT François	25 rue du Maréchal Leclerc 29100 DOUARNENEZ	FERRANT, GUENNEC (Pouldergat) / LE COZ (Guiler-sur-Goyen) / GOURMELEN (Ploaré)
16460Q	GUILLEM Jean Luc	Lézillac 10 rue des Prés Verts 56800 TAUPONT	GUILLOU (Motreff), CHRISTIEN (Pleuven)
16461B	AVRIL Christiane	11 route de l'Aber lldut 29840 LANILDUT	AVRIL, MALGORN, NORET, CONNAN (Ouessant)

Numéro	Nom	Adresse	Patronymes étudiés
16462Q	PERES Fabien	289 Chemin de Plaisance 83200 TOULON	PERES, CORN, LE TROADEC, LE PISSART(Quimperlé)
16463Q	DESLANDES Marie Christine	3 sentier des Petits Bois 91430 VAUHALLAN	THEPAUT (Briec ,Landrévarzec) / QUINIQU (Châteauneuf-du-Faou)
16464M	OCHIN Patrick	62 rue Le Venguer 29250 PLOUGOULM	MOAL, QUEAU, PONT, BOURHIS (Plounévez-du-Faou, Plougoum, Saint-Pol-de-Léon, Santec, Cléder, Trézilidé, Plouenan)
16465M	MENEZ Joseph	6 rue Jacques Prévert 29600 MORLAIX	MENEZ (Guiclan) / GUEGUEN (Cléder)
16466M	CLOAREC Gilbert	6 Logis Breton, rue de la Libération 29410 PLOUNEOUR MENEZ	CLOAREC (Lannéanou) / COZIC (Taulé) / BECAM, BERTHOU (Guerlesquin)
16467Q	GARNIER Pascal	6 impasse Louis Braille 29900 CONCARNEAU	GARNIER, NELIAS, COURANT, CUTULIC (Finistère)
16468Q	PERON GATEAU Armelle	10 rue de Pors Clos 29370 CORAY	
16469Q	BONT PIERRE Isabelle	47 Grande Rue 95690 HEDOUVILLE	NOUY, PANN (Briec) / GOUGAY (Briec, Landrévarzec) / BRELIVET (Quéménéven)
16470Q	HERVE Pierre	6 rue de Quimperlé 29380 BANNALEC	HERVE, GOUIFFES, LE MEUR, BOURHIS (Bannalec)
16471M	VINCENT Armelle	10 route de Darbres 07170 LUSSAS	MAZE, GUILLERM (Bodilis, Plouvorn) / PERON (Guiclan) / COS-QUER (Henvic) / CREACH (Plouenan, Plougoum, Roscoff)
16472Q	LE ROUZIC Olivier	4 rue du Saint Laurent 35400 SAINT MALO	LE ROUZIC (Cléguer) / KERORGANT (Guilligomarch)
16473Q	STEPHANY Arnaud	42 rue Paul Collomp 63000 CLERMONT-FERRAND	STEPHANY, MOREAU, DAGORN, LE MOAN, ANCEL (Douarnenez, Audiérne, Pont-l'Abbé)
16474Q	CAMPION Geneviève	65 avenue Kesler Devillers 56600 LANESTER	CAMPION, POCHIC, KERVIEL, DOUGUET

## agenda

### SALONS

#### **SALON GÉNÉALOGIQUE DE CRÉHEN (22)**

Le CGF sera présent au salon généalogique de Créhen dans les Côtes d'Armor qui se tiendra de 10h 00 à 18 h 00 à la salle polyvalente (sortie du bourg) le :

**Samedi 18 novembre 2017**

*Entrée libre et gratuite*

#### **PORTES OUVERTES AU CGF**

*Elles se tiendront dans les trois antennes de Brest, Morlaix et Quimper de 10h à 18h le :*

**Samedi 7 Octobre et le dimanche 8 Octobre 2017**

### CONFERENCE

#### ***La lèpre en Bretagne et particulièrement en Cornouaille***

**Par Claude-Youenn-Roussel**

**Samedi 2 décembre 2017 à 14 h 00 à l'Espace associatif.**

**53, impasse de l'Odét. Quimper (derrière la gare).**

**Entrée libre**

Ce sujet a longtemps fasciné nos ancêtres et véhiculé toutes sortes de fantasmes.

Depuis 1968, il n'y a pas eu de travaux effectués sur la question.

Claude-Youenn-Roussel a procédé à de nouvelles lectures de la toponymie, de textes anciens et interrogé diverses personnes. Il a déjà donné une conférence sur la lèpre en Bretagne pour l'Association bretonne, mais pour la lèpre en Cornouaille, ce sera une première devant les adhérents du CGF.

Claude-Youenn Roussel, né en 1943, après un long passage par l'archéologie (spécialiste des monnaies médiévales et de la céramologie) et l'ethnographie (chargé d'étude de musées) s'est orienté depuis trente années vers l'histoire archivistique en se spécialisant dans le XVIIIe siècle, sur mer comme sur terre. Il traite de l'histoire en Bretagne, de familles, de marins, de fiefs et de la Révolution. Il a publié une quarantaine d'ouvrages dont plusieurs ont obtenu des distinctions nationales.

# entraide

. Je recherche, documents ou photos du Patronage de Saint-Martin / Les Gars de Morlaix (en haut des 100 marches), pour la période allant de 1895 à 1945.

Louis PERON CGF 16238 M  
43 rue Mesquita 01544 010 SAO PAULO BRÉSIL  
l.peron@terra.com.br

. Je recherche le décès de Jean-Marie LARHANTEC né le 29.09.1845 à PLOUGONVEN (29), marié le 8.06.1874 avec Anne Yvonne FAOR. Ils ont eu 5 enfants : Anne Yvonne (° le 10.05.1875 à PLOUGONVEN) ; François Marie (° le 19.12.1877 à PLOUGONVEN) ; Rosalie Jeanne Françoise (° le 20.06.1879 à LE HAVRE (76) ; Marie Adélaïde (° le 16.12.1882 à VILLENEUVE LE ROI (60) et, Arméline LARHANTEC (° le 13.01.1886 à Villeneuve le Roi (60), grand-mère paternelle de mon épouse). Ils ont vécu une bonne partie de leurs vies à SAINT CREPIN IBOUVILLERS (60) ou Anne Yvonne FAOR décède le 14.09.1911. En 1913, Jean-Marie LARHANTEC y vit encore car il est témoin à la naissance de sa petite-fille Arlette GOURIOU, fille de Louis GOURIOU et de sa fille Rosalie. Je perds sa trace après cette date. Son nom n'apparaît plus dans les recensements de 1921 de SAINT CREPIN IBOUVILLERS. Peut-être est-il décédé ? Je remercie donc les personnes qui pourront m'aider à retrouver son décès.

Jean-Yves LAMANDÉ CGF 15732 M  
3 allée des épis d'or 77144 MONTEVRAIN  
jyves.lamande@orange.fr

. Je recherche la date et le lieu de naissance de Jacques BOISARD secrétaire de l'évêché de Quimper de 1711 à 1717, recteur du Grand Ergué, mort et enterré à ERGUÉ-GABÉRIC le 6 octobre 1722.

Je recherche aussi la date et le lieu de naissance et tout renseignement sur Jullien BOISARD sieur de la Ville Basse, fils de Jacques BOISARD qui baptisa son fils à ERGUÉ-GABÉRIC le 10 juin 1718. Jullien BOISARD fut ensuite intendant du Comte de La Rivière à PLOEUC-SUR-LIÉ (22) où il fonda une famille et fut enterré dans l'église du village le 1<sup>er</sup> février 1755. Le comte de La Rivière avait-il des terres à QUIMPER ? La Ville-Basse était peut-être un lieu situé à ERGUÉ-GABÉRIC ?

Madame Annick GENOYER CGF16251Q  
207 Allée de la Bretonnière 01440 VIRIAT  
annick.francois@orange.fr

## nos ancêtres et Le Loup

Depuis quinze ans nous arpentons les archives de nombreux départements de la France continentale pour traquer les relations entre l'homme et le loup. Immense, la collecte a donné déjà de nombreux résultats, jalonnés par des manifestations scientifiques et des publications (notamment L'histoire du méchant loup, chez Fayard en 2007, L'Homme contre le loup, en 2012 et Vivre ensemble avec le loup ?, Tallandier, 2014).

L'ampleur des résultats a été si grande qu'elle a suscité la création d'un site internet, à caractère participatif, et qui reste à ce jour unique en Europe : Homme et loup : 2000 ans d'histoire ([http://www.unicaen.fr/homme\\_et\\_loup/](http://www.unicaen.fr/homme_et_loup/)).

Vous êtes plusieurs milliers à vous y être déjà connectés et c'est en partie grâce à vous que le site s'est enrichi, en dehors de nos propres recherches historiques. Régulièrement enrichi et mis à jour, n'hésitez pas à venir le consulter.

Associés à cette enquête depuis le début (« Généalogie et histoire : quand les loups attaquaient l'homme », Revue française de généalogie n°151, avril-mai 2004, les généalogistes ont pu suivre les grandes étapes de l'évolution du site : l'arrivée des victimes des loups prédateurs en avril 2014 ; celle des loups enragés en 2015 ; la première tranche des primes de chasse au loup en 2016. À chaque fois, le site rend publiques les bases de données des personnes et des lieux concernés (communes et départements) par ces épisodes toujours tragiques pour l'un ou l'autre des partenaires. À ce jour, pas moins de 2300 communes sur plus de 80 départements, de 5000 primes de chasse, de 2000 victimes de loups enragés (qui ont laissé de nombreux descendants), et de 3000 victimes de loups prédateurs (souvent de jeunes enfants mais dont la disparition a marqué l'histoire familiale) ont été retrouvés. Les transcriptions des actes ont été réalisées et une cartographie automatique localise les séries d'attaques de loup et les campagnes de destruction organisée par l'homme. Autant que possible nous avons cherché à identifier les victimes humaines ou les chasseurs de loup dans leur entourage familial, en recherchant notamment les professions ou les actes d'état civil. L'ancrage social des protagonistes, la localisation précises des événements dans le temps et dans l'espace, l'élargissement de l'information à un large éventail de sources disponibles (état civil, actes notariés, presse, rapports administratifs, expertises de médecine légale, etc.) nous intéressent directement.

Notre quête se poursuit et à cet égard, nous lançons à nouveau un appel aux généalogistes, essentiellement pour la période qui va de la fin du XVI<sup>e</sup> siècle au début du XX<sup>e</sup> siècle. Cet appel qui entend s'étendre de l'été 2017 au printemps 2018, porte sur trois directions :

- Pour certains départements, nos données semblent encore insuffisantes : Pyrénées-Atlantiques, Gers, Landes, Ariège, Pyrénées-Orientales, Gironde, Tarn, Tarn-et-Garonne, Lot...
- Dans vos recherches généalogiques avez-vous rencontré un ancêtre témoin, blessé ou décédé à cause d'une attaque loup, qui ne figure pas déjà dans le corpus de nos données ?
- Avez-vous conservé la mémoire orale ou des traces matérielles (restes osseux, peau, trophée, document) de certaines rencontres avec le loup (surtout pour le XIX<sup>e</sup> siècle) ?

Merci de communiquer vos informations (avec les références d'archives et éventuellement la numérisation des actes) à l'adresse suivante : [jmaitrepierre@unicaen.fr](mailto:jmaitrepierre@unicaen.fr) et [jean-marc.moriceau@unicaen.fr](mailto:jean-marc.moriceau@unicaen.fr).

Nous vous en remercions vivement.

# CENTRE GENEALOGIQUE DU FINISTERE

Siège social : Salle municipale, rue du Commandant Tissot, 29200 BREST

## A ADRESSER A VOTRE ANTENNE DE RATTACHEMENT

Antenne de Brest :  
Salle municipale, Rue du Commandant Tissot 29200 BREST

Antenne de Morlaix :  
Place Onésime Krébel 29600 MORLAIX

Antenne de Quimper :  
4 Rue Félix Le Dantec, zone de Creac'h Guen 29000 QUIMPER

## RENOUVELLEMENT DE COTISATION AU CGF OU D'ABONNEMENT AU LIEN POUR L'ANNEE 2018

### Consignes :

**Nouveauté 2018:** Si vous souhaitez faire un règlement par CB, veuillez vous connecter sur notre site à l'adresse suivante : [cgf-bzh.fr](http://cgf-bzh.fr)

Pour les personnes à l'étranger, vous avez la possibilité de payer par Pay-Pal. Dans ce cas, nous contacter par courriel à l'adresse suivante : [cg29@cgf.asso.fr](mailto:cg29@cgf.asso.fr)

**Si vous réglez PAR CHÈQUE, merci de renseigner le document en page B.**

Les renouvellements d'adhésion sont à adresser à l'antenne de rattachement de votre choix.

Dans le cas des inscriptions en duo ou couple : pour faciliter la gestion du fichier et le travail des bénévoles, il est demandé aux deux personnes de se rattacher à la même antenne.

### **ATTENTION !**

#### **Généabank :**

Rappel : la distribution des points Généabank du 1er trimestre 2018, se fera le 4 janvier. Soyez prévoyant(e) en réglant votre cotisation à temps, pour bien démarrer la nouvelle année.

A titre informatif, les comptes généabank des personnes qui renouvelleront après le 31 janvier ne seront crédités que de 600 points au lieu de 900 si le renouvellement s'effectue jusqu'au 28 février et de 300 points pour un renouvellement en mars.

#### **Expédition du Lien**

Si votre renouvellement de cotisation intervient après le 15 février (pour le Lien du premier trimestre) et le 14 juin (pour le deuxième trimestre), merci de prévoir un règlement complémentaire de 4,80 € par Lien paru, le tarif «envoi de groupe» ne s'appliquant plus. Ainsi toute personne qui renouvellera sa cotisation après le 14 février 2018 devra joindre à son règlement 4,80 € par LIEN paru au moment où s'effectue le renouvellement. Pour un renouvellement effectué après le 13 juin, il faudra joindre 6,40 €.

**ABONNEMENT AUX QUATRE NUMEROS 2018 DE LA REVUE LE LIEN  
SANS ÊTRE ADHÉRENT : 29 €**

Nom : \_\_\_\_\_ Prénom : \_\_\_\_\_  
Adresse : N° : \_\_\_\_\_ Rue : \_\_\_\_\_  
Lieu-dit : \_\_\_\_\_  
Code Postal : \_\_\_\_\_ Ville : \_\_\_\_\_ Pays : \_\_\_\_\_  
N° de téléphone : \_\_\_\_\_ N° de téléphone portable : \_\_\_\_\_  
Adresse électronique : \_\_\_\_\_

Chèque à libeller à l'ordre du Centre Généalogique du Finistère et à renvoyer au siège social de l'association :

**CGF Salle municipale rue du Commandant Tissot 29200 BREST**

**A**

# RENOUVELLEMENT DE L'ADHESION AU CGF POUR L'ANNEE 2018

Valable du 1er janvier au 31 décembre 2018

VOTRE RENOUVELLEMENT D'ADHESION EN TROIS ÉTAPES :

## 1- J'INDIQUE MON ANTENNE DE RATTACHEMENT POUR MON RENOUVELLEMENT D'ADHESION

BREST		MORLAIX		QUIMPER	
-------	--	---------	--	---------	--

## 2- JE RENSEIGNE LES ÉLÉMENTS SUIVANTS :

ADHERENT N° : Antenne de rattachement : :  
Nom : Nom de jeune fille :  
Prénom :  
Adresse : N° : Rue :  
Lieu-dit :  
Code Postal : Ville : Pays :  
N° de téléphone : N° de téléphone portable :  
Adresse électronique :  
Date et lieu de naissance :  
Profession\* :

(A REMPLIR PAR LA DEUXIÈME PERSONNE DANS LE CAS D'UN RENOUVELLEMENT "COUPLE" OU "DUO")

ADHERENT N° :  
Nom : Nom de jeune fille :  
Prénom :  
Adresse : N° : Rue :  
Lieu-dit :  
Code Postal : Ville : Pays :  
N° de téléphone : N° de téléphone portable :  
Adresse électronique :  
Date et lieu de naissance :  
Profession\* :

(\* pour les personnes retraitées, merci de bien vouloir nous préciser la profession exercée avant votre retraite)

## 3- JE CHOISIS MA FORMULE D'ADHESION :

Cotisations	Conditions	Montant dû	Choix
Cotisation annuelle : 25 € (ou 42 € pour un couple) + <b>abonnement préférentiel au Lien</b> (18 €), qui donne en sus accès aux bases informatiques en nos locaux et sur Internet, via <b>Geneabank</b> , avec attribution de <b>codes personnalisés</b> *	Personne seule	<b>43 €</b>	
	Duo **	<b>60 €</b>	
Cotisation annuelle : donne la qualité de membre, l'accès aux salles de lectures, à nos bibliothèques et à nos relevés sur papier en salles uniquement	Personne seule	<b>25 €</b>	
	Duo **	<b>42 €</b>	

\* Cette formule vous permet de recevoir les codes d'accès personnalisés pour consulter, via Internet, les bases de données du CGF (RECIF, BAGAD, HORSEC, DECRETS, TUTELLES ... ainsi que la base de données GENEABANK.

\*\* La formule Duo peut être souscrite par des couples mariés ou non, un parent et son enfant, un frère et une soeur, etc...

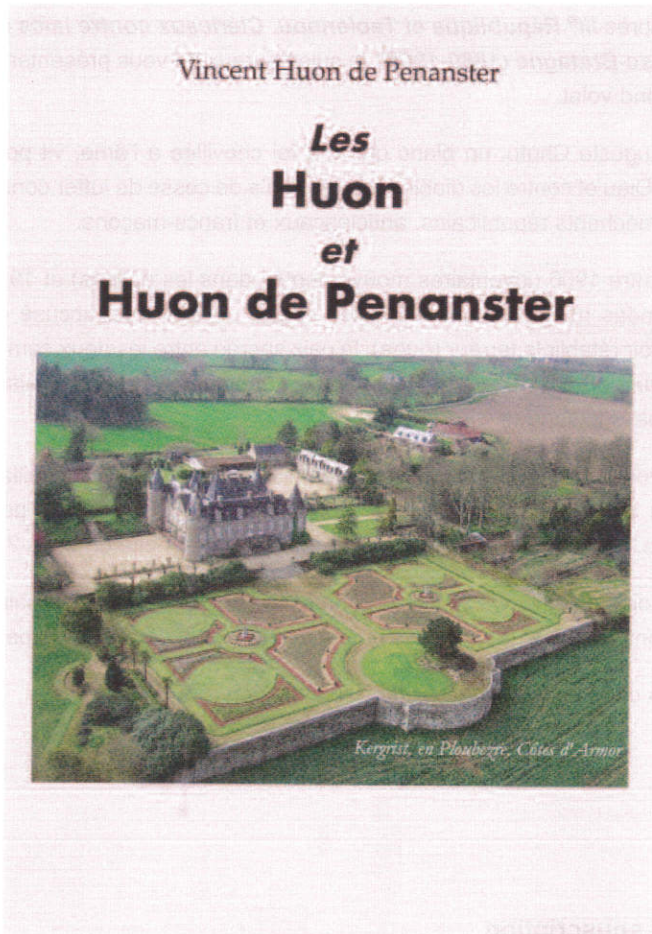
Fait à : le : signature :

MERCI DE BIEN VOULOIR LIBELLER VOTRE CHÈQUE À L'ORDRE DU CGF ET DE L'ADRESSER AVEC LE FEUILLET DE RENOUVELLEMENT À VOTRE ANTENNE DE RATTACHEMENT

B

# en souscription

## Les Huon et Huon de Penanster



Ancien adhérent au CGF, Vincent Huon de Penanster vient de publier, à compte d'auteur, le résumé de quarante ans de recherches, intitulé "Les Huon et Huon de Penanster".

Les Huons, devenus en 1859 Huon de Penanster, sont une vieille famille des Côtes d'Armor enracinée à Lannion (en breton Lann-Huon, le pays de Huon).

L'auteur a retrouvé ses ancêtres dans toutes les lignées jusqu'au règne de Louis XIII et même au-delà. D'où des tableaux d'ascendance qui feront le régal des mordus de son espèce. Cependant l'ouvrage n'a pas l'aspect rébarbatif des thèses scientifiques. Il étudie certes d'autres familles Huon depuis le Moyen-Age, dont celle à laquelle il se rattache. Mais il montre aussi des ancêtres bien vivants, comme l'aïeul Guillaume Le Roux, administrateur du département du Finistère, guillotiné à 28 ans en 1794 et sa lignée ; l'oncle Augustin Clec'h, curé de Plestin-les-Grèves, guillotiné lui aussi ; l'arrière-grand-père Charles Huon de Penanster, sénateur des Côtes-du-Nord, qui restaura le château de Kergrist et en fit la base familiale, et qui fonda *Le Petit Echo de la Mode*. D'autres personnages sont pittoresques, comme le chouan Claude Guezno de Penanster, qui à défaut de fortune, laissa son nom ; l'oncle Julien, polytechnicien à l'origine du canon de 75 ; la tante Claire dite noire, demoiselle invétérée, qui se fit infirmière à la guerre de 14 et y découvrit ce qu'était un morpion.

Le narrateur laisse aussi largement la plume à des membres de sa famille pour leurs évocations du passé, et l'on constate que cette plume est alerte.

Souscription jusqu'au 31 octobre 2017 : 30 € pour les adhérents du CGF + frais d'envoi postal.

Au delà de cette date 34 € + frais d'envoi postal.

### BON DE COMMANDE

Nom :

Prénom :

Adresse :

Ville :

Code postal :

Je commande

exemplaire(s) x 34 € =

€

**Règlement par chèque bancaire à libeller et à envoyer à :**

Vincent Huon de Penanster  
6 quai de Versailles, 44000 Nantes  
Mail : [vhdp@sfr.fr](mailto:vhdp@sfr.fr)

# en souscription

## Auguste, un blanc contre les diables rouges (1906-1924)

Pierrick Chuto



### Auguste, un blanc contre les diables rouges

Préface de Thierry Sabot

Après *III<sup>e</sup> République et Taolennoù. Cléricaux contre laïcs en Basse-Bretagne (1880-1905)*, je suis heureux de vous présenter le second volet.

Auguste Chuto, un blanc qui a la foi chevillée à l'âme, vit pour son Dieu et contre les diables rouges. Il n'a de cesse de lutter contre les méchants républicains, anticléricaux et francs-maçons.

Entre 1906 (inventaires mouvementés dans les églises) et 1924 (grandes manifestations cléricales contre un État laïc, accusé de vouloir rétablir la terreur rouge), la paix sacrée entre les deux camps ne dure que de 1914 à 1918, le temps d'une guerre atroce qui laisse un pays exsangue.

Pourquoi tant de haine et de fanatisme chez des Cornouaillais déjà confrontés à un quotidien souvent difficile ? Cette lutte politique, sociale et religieuse entre frères bretons a-t-elle un sens ?

Loin de souvenirs scolaires confus, l'auteur, quêteur de mémoire, raconte petits et grands faits qu'ont vécus nos ancêtres, il y a peu.

À chacun ensuite de se faire une opinion !

### Bulletin de souscription

À retourner à : Association de Saint-Alouarn. 19, hameau de Porrajenn. 29700 Plomelin

En souscrivant **avant le 22 octobre 2017**, vous bénéficiez d'un tarif préférentiel sur le prix de vente public et contribuez à la publication de cet ouvrage.

1 exemplaire dédicacé : 18 € + 3 € (participation aux frais d'expédition si envoi par poste, soit **21 €**)

Ce livre sera édité en tirage limité, dépendant du nombre de souscriptions.

À compter du 1<sup>er</sup> novembre, il sera vendu 22 € + 5 € de participation aux frais d'expédition.

Nom :

Prénom :

Dédicace pour

Adresse :

Ville :

Code postal :

Courriel :

@

Souscrit à l'achat de      exemplaire(s) de *Auguste, un blanc contre les diables rouges*

et verse      € par chèque à l'ordre d' Association de Saint-Alouarn

Si paiement par carte bancaire (système sécurisé Paypal) allez sur le site : <http://www.chuto.fr>

Signature et date :

# questions

## N° 143 - 1 : Michel L'HABASQUE et Clémence THOMAS

Recherche probablement à TELGRUC ou environs, naissances, union (avant 1708), ascendances et descendance du couple Michel L'HABASQUE et Clémence THOMAS, dont Marie (° ca 1708 à TELGRUC ou environs).

## N° 143 - 2 : Jean LE FOUEST et Marguerite MAZEAU

Recherche probablement à TELGRUC ou environs, naissances, décès et ascendances du couple Jean LE FOUEST et Marguerite MAZEAU, X 17.11.1712 à TELGRUC dont Péronelle / Pétronille (° 11.06.1717 à TELGRUC).

## N° 143 - 3 : Bernard HASCOËT et Jeanne GUÉGUÉNOU

Recherche probablement à CROZON ou environs, naissances

et ascendances du couple Bernard HASCOËT et Jeanne GUÉGUÉNOU, X 29.10.1708 à CROZON, dont Marc (°???.04.1712 à CROZON).

## N° 143 - 4 : Yves LE BRETON et Françoise DANIELOU

Recherche probablement à CROZON ou environs, naissances et ascendances du couple Yves LE BRETON et Françoise DANIELOU X 27.11.1707 à CROZON dont Michelle (°09.03.1719 à CROZON).

André LANNUZEL, CGF n° 5576 Q  
19 rue Gabriel Péri 93430 VILLETANEUSE  
lannuzelandre@gmail.com

## Les oubliés du meknès

### Appel aux familles, chercheurs, généalogistes, etc. recherches des marins disparus du Meknès

L'association "Les Oubliés du Meknès" qui oeuvre à conserver la mémoire des marins du paquebot Meknès torpillé le 24 juillet 1940 lance un appel aux familles, chercheurs, généalogistes, etc. Nous voulons redonner un visage aux 420 marins présents à bord du navire. Actuellement, grâce aux archives et aux familles, nous avons collecté 117 photos sur les 420. Nous pensons que beaucoup dorment dans les boîtes à chaussures ou dans les albums photos.

Vous trouverez ci-dessous et à la page suivante la liste des Finistériens recherchés ainsi que des renseignements sur leurs parents, épouses et dernier domicile connu.

Nous restons à votre écoute pour tous renseignements qui pourraient nous faire avancer dans nos recherches. la liste des marins.

David Raillot

Association "Les Oubliés du Meknès" Maison des Associations 14 rue Notre Dame 76200 DIEPPE

Tél 02.32.90.02.12 - 06.29.48.10.99

lesoubliedumeknes@orange.fr

www.lesoubliedumeknes.fr / www.facebook.com

Individu	Grade	Naissance	Domicile avant embarquement	COMPLEMENT D'INFORMATIONS
CLAIRON Marcel	Quartier-Maître radio	18.06.1905 LANDERNEAU	BREST (rue Bugeaud)	Fils de CLAIRON Adolphe et LE ROUX Angéline. X le 18.08.1930 à BREST avec POUPOP Philomène.
COLIN François	Matelot sans spécialité	27.09.1922 TREBOUL	TREBOUL	Fils de COLIN Yves et COLIN Anne-Marie.
DANIELOU René	Quartier-Maître canonnier	17.08.1901 NEVEZ		Fils de DANIELOU Yves et LE DERJOUT Marie Philomène.
GARREC Pierre	Quartier-Maître chauffeur	23.12.1904 PENMARCH	PENMARCH	Fils de GARREC Louis et LEBORGNE Marie-Jeanne. X le 21.01.1930 à PENMARCH avec MONTFORT Marie-Catherine.
GLOAGUEN Théophile	Quartier-Maître canonnier	01.07.1911 DOUARNENEZ	PLOARE	Fils de GLOAGUEN Théophile et THEPHANY Malvina. X le 23.07.1934 à DOUARNENEZ avec OLIVIER Jeanne-Marie.
GONIDEC François	Quartier-Maître manoeuvre	14.09.1910 DOUARNENEZ	DOUARNENEZ (POUL-DAVID-SUR-MER)	Fils de GONIDEC François et BUISSON Augustine. X 04.06.1934 à DOUARNENEZ (POULDAVID) avec STOBACH Marie-Jeanne.
GOURLAOUEN Jean	Quartier-Maître canonnier	22.10.1898 PENMARCH	CAMARET SUR MER	Fils de GOURLAOUEN Jean-Louis et BALCH Anne-Marie. X le 20.08.1924 à PENMARCH avec BOENNEC Marie.
GUILLOU François	Quartier-Maître timonier	28.06.1908 CONCARNEAU	CHOISY-LE-ROI (94) (rue des Gondoles)	Fils de Yvon GUILLOU et de MARTIN Marie. X le 24.04.1937 à CHOISY-LE-ROI avec PARANT Lucienne.
GUINVARCH Yves	Matelot chauffeur	23.11.1906 CONCARNEAU	TREGUNC	Fils de GUINVARCH Yves et de GUERNALEC Marie.
HERROU Jean	Quartier-Maître canonnier	19.02.1900 PLOUGASTEL-DAOULAS	PLOUGASTEL-DAOULAS	Fils de HERROU Joseph et KERVELLA Marie. X le 15.10.1923 à PLOUGASTEL-DAOULAS avec THOMAS Marie.
HEURTE Victor	Quartier-Maître mécanicien	07.07.1905 PRIMELIN		Fils de HEURTE Jean-Yves et DONNART Catherine. Célibataire.
JULIEN Jacques	Quartier-Maître chauffeur	18.05.1909 POULDREUZIC	NOGENT-SUR-MARNE (94) (Avenue de la belle Gabrielle)	Fils de JULIEN Pierre et GENTRIC Marie. X le 29.10.1938 à NOGENT-SUR-MARNE (94) avec AGUILAR Thérèse.
LE BRIS Maximilien	Second-Maître mécanicien	18.07.1904 BREST	BORDEAUX (33) (rue Ducau)	Fils de LE BRIS Jean et BRETON Anne-Marie. X le 16.02.1934 à BREST avec FAUCHER Yvonne.
LE GAC Joseph	Premier-Maître mécanicien	30.11.1890 RIEC-SUR-BELON	BORDEAUX (33) (rue Delord)	Fils de LE GAC Germain et LE PETIT Françoise. Marié.

Individu	Grade	Naissance	Domicile avant embarquement	COMPLEMENT D'INFORMATIONS
LE GALL Jean	Matelot canonnier	06.06.1909 POULDAVID	DOUARNENEZ	Fils de LE GALL Corentin et KERVELLA Jeanne. X le 19.06.1934 à DOUARNENEZ avec LE SIGNE Marie.
LE NEN Jean	Quartier-Maître chauffeur	22.09.1911 HENVIC	HENVIC	Fils de LE NEN Jean-Louis et GUEGUEN Françoise. X le 02.08.1939 à HENVIC avec LE DLUZ Marcelle.
LE PAPE Pierre	Matelot chauffeur	21.09.1907 LANDUDEC	LANDUDEC	Fils de LE PAPE Sébastien et HENAFF Marguerite. X le 15.05.1934 à LANDUDEC avec JAOUEN Anne-Marie.
LE TIRILLY Jean	Quartier-Maître timonier	02.06.1896 TREFFIAGAT		Fils de LE TIRILLY Alain et TAMEAU Marie. Marié avec DURAND Marie-Gabrielle.
LEROUX Marcel	Second-Maître fusilier	02.04.1910 PENMARCH	PENMARCH	Fils de LEROUX Etienne et BODERE Jeanne. X le 07.08.1939 à PENMARCH avec COADOU Yvonne.
LOUARN Yves	Quartier-Maître canonnier	24.08.1907 CLEDEN-CAP-SIZUN	CLEDEN-CAP-SIZUN	Fils de LOUARN Clet et BARBEUCH Anne.
MAUBIAN Guillaume	Quartier-Maître canonnier	10.04.1910 IRVILLAC	IRVILLAC	Fils de MAUBIAN Olivier et CLOAREC Marguerite.
MAZE Jean	Quartier-Maître manoeuvre	24.05.1912 PORT-LAUNAY	SAINT-POL-DE-LEON	Fils de MAZE Marguerite. X le 02.01.1929 à SAINT-POL-DE-LEON avec DESMAS Marie-Louise.
MAZE François	Matelot	24.04.1905 SAINT-PABU	LE HAVRE (76) (Le Bouscat)	Fils de MAZE Yves et PAILLIER Marie. X le 18.06.1929 au HAVRE avec UNAIR Fernande.
OLLIVIER Henri	Quartier-Maître radio	11.02.1908 PLOUHA (22)	LAMBEZELLEC	Fils de OLLIVIER Jean-Marie et GUILLOU Marie-Françoise. Célibataire.
PLASSART Pierre	Quartier-Maître canonnier	09.07.1907 PLOUYE	BREST (rue de la Mairie)	Fils de PLASSART Pierre et SALIOU Marie-Jeanne.
PLOUZENNEC Corentin	Second-Maître mécanicien	03.06.1913 TREGAT	TREGAT	Fils de PLOUZENNEC Daniel et RAPHALEN Jeanne.
QUENTEL Louis	Matelot chauffeur	16.04.1911 TREGUNC	TREGUNC	Fils de QUENTEL Jean-Marie et NIGER Marie-Jeanne.
ROSEC Jean	Quartier-Maître mécanicien	02.04.1903 LANNILIS	LANNILIS	Fils de ROSEC Jean-Louis et CALVARIN Marie-Anne.
ROSEC Yves-Marie	Quartier-Maître chauffeur	19.04.1909 PLOUZEVEDE	PLOUZEVEDE	Fils de ROSEC François et STEPHAN Marie.
TOULLEC François	Quartier-Maître mécanicien	23.12.1913 HUELGOAT	TREDARZEC (22)	Fils de TOULLEC Yves et BOLLORE Anne. X le 02.07.1937 à TREDARZEC avec KERARDY Andrée.
TOURNELLEC Jean	Matelot chauffeur	20.09.1907 PLOUZANE	PLOUZANE	Fils de TOURNELLEC Tanguy et LE BERRE Marie-Louise.
TREANTON Clet	Matelot mécanicien	13.05.1910 PLOGOFF	BOULOGNE-SUR-MER (62) (rue Jean Bart)	Fils de TREANTON Jean-Marie et THOMAS Jeanne. X le 03.01.1935 à BOULOGNE-SUR-MER (62) avec CHARLES Louise.

## APPEL A ARTICLES

Vous appréciez votre revue.  
Vous appréciez les articles qui vous sont proposés.

Pour enrichir le contenu du Lien, la rédaction souhaite avoir des articles d'avance et fait donc appel à ses lecteurs pour qu'ils lui en remettent.

Si vous connaissez des personnes dans vos cercles de connaissance, capables d'en fournir, n'hésitez pas à les inciter à nous en transmettre également.

par courrier postal à l'adresse du siège social :

**Centre Généalogique du Finistère**  
**Salle municipale rue du Commandant Tissot 29200 BREST**

par courrier électronique :

**cg29@cgf.asso.fr**

# Base Recif :

Juin 2017

Mise à jour de la base RECIF

Résumé des évolutions depuis la précédente mise à jour.

## LES AJOUTS

Arzano [Décès] Ajout 1808 - 1817 497 actes  
Bannalec [Naissances] Ajout 1882 - 1883 440 actes  
Bannalec [Naissances] Ajout 1884 - 1885 447 actes  
Botsorhel [Naissances] Ajout 1892 - 1892 12 actes  
Braspars [Naissances] Ajout 1896 - 1902 534 actes  
Braspars [Naissances] Ajout 1903 - 1910 638 actes  
Braspars [Naissances] Ajout 1911 - 1916 341 actes  
Braspars [Décès] Ajout 1884 - 1891 643 actes  
Brest [Naissances] Ajout 1893 - 1895 765 actes  
Brest [Naissances] Ajout 1894 - 1895 773 actes  
Brest [Mariages] Ajout 1864 - 1864 478 actes  
Brest - Recouvrance [Naissances] Ajout 1808 - 1809 762 actes  
Brest - Recouvrance [Naissances] Ajout 1822 - 1823 898 actes  
Brest - Recouvrance [Naissances] Ajout 1824 - 1825 959 actes  
Brest - Recouvrance [Naissances] Ajout 1826 - 1827 926 actes  
Brest - Recouvrance [Naissances] Ajout 1828 - 1829 935 actes  
Brest - Recouvrance [Naissances] Ajout 1830 - 1831 909 actes  
Brest - Recouvrance [Naissances] Ajout 1832 - 1833 907 actes  
Brest - Recouvrance [Mariages] Ajout 1771 - 1771 64 actes  
Brest - Recouvrance [Mariages] Ajout 1772 - 1772 72 actes  
Brest - Recouvrance [Mariages] Ajout 1773 - 1773 97 actes  
Brest - Recouvrance [Mariages] Ajout 1931 - 1935 645 actes  
Brest - Saint-Louis [Naissances] Ajout 1717 - 1718 633 actes  
Brest - Saint-Louis [Naissances] Ajout 1719 - 1720 554 actes  
Brest - Saint-Louis [Mariages] Ajout 1717 - 1720 260 actes  
Carhaix-Plouguer [Naissances] Ajout 1896 - 1900 489 actes  
Cléden-Cap-Sizun [Naissances] Ajout 1886 - 1890 376 actes  
Cléden-Cap-Sizun [Naissances] Ajout 1891 - 1895 361 actes  
Clohars-Carnoët [Naissances] Ajout 1820 - 1820 89 actes  
Clohars-Carnoët [Naissances] Ajout 1821 - 1821 84 actes  
Douarnenez [Décès] Ajout 1906 - 1907 459 actes  
Elliant [Décès] Ajout 1883 - 1887 333 actes  
Ergué-Armel [Naissances] Ajout 1873 - 1875 299 actes  
Fouesnant [Décès] Ajout 1865 - 1867 274 actes  
Fouesnant [Décès] Ajout 1868 - 1870 397 actes  
Goulven [Naissances] Ajout 1930 - 1942 174 actes  
Goulven [Mariages] Ajout 1930 - 1932 24 actes  
Goulven [Mariages] Ajout 1934 - 1942 26 actes  
Goulven [Décès] Ajout 1930 - 1992 542 actes  
Guerlesquin [Naissances] Ajout 1913 - 1932 764 actes  
Guerlesquin [Mariages] Ajout 1913 - 1932 271 actes  
Guiclan [Naissances] Ajout 1913 - 1917 295 actes  
Guiclan [Naissances] Ajout 1918 - 1922 327 actes  
Guipavas [Naissances] Ajout 1918 - 1921 496 actes  
Henvic [Naissances] Ajout 1911 - 1920 338 actes  
Henvic [Mariages] Ajout 1911 - 1940 364 actes  
Henvic [Décès] Ajout 1944 - 1960 274 actes  
Henvic [Décès] Ajout 1944 - 1944 20 actes  
Île-Molène [Naissances] Ajout 1903 - 1904 50 actes  
Île-Molène [Naissances] Ajout 1905 - 1918 285 actes  
La Forêt-Fouesnant [Mariages] Ajout 1925 - 1934 160 actes  
La Forêt-Fouesnant [Mariages] Ajout 1935 - 1941 82 actes  
La Roche-Maurice [Naissances] Ajout 1677 - 1677 41 actes  
La Roche-Maurice [Naissances] Ajout 1678 - 1678 40 actes  
La Roche-Maurice [Naissances] Ajout 1679 - 1679 46 actes  
La Roche-Maurice [Mariages] Ajout 1677 - 1677 9 actes  
La Roche-Maurice [Mariages] Ajout 1678 - 1678 13 actes  
La Roche-Maurice [Mariages] Ajout 1679 - 1679 10 actes  
La Roche-Maurice [Décès] Ajout 1677 - 1677 12 actes  
La Roche-Maurice [Décès] Ajout 1678 - 1678 20 actes  
La Roche-Maurice [Décès] Ajout 1679 - 1679 21 actes  
Landerneau [Naissances] Ajout 1916 - 1916 101 actes  
Laz [Naissances] Ajout 1905 - 1905 48 actes  
Laz [Naissances] Ajout 1906 - 1906 55 actes  
Laz [Naissances] Ajout 1907 - 1907 53 actes  
Laz [Mariages] Ajout 1906 - 1906 13 actes  
Laz [Mariages] Ajout 1907 - 1907 11 actes  
Laz [Décès] Ajout 1905 - 1905 36 actes  
Laz [Décès] Ajout 1906 - 1906 22 actes  
Laz [Décès] Ajout 1907 - 1907 27 actes  
Le Cloître-Saint-Thégonnec [Naissances] Ajout 1901 - 1910 375 actes  
Le Cloître-Saint-Thégonnec [Naissances] Ajout 1911 - 1920 243 actes  
Le Cloître-Saint-Thégonnec [Décès] Ajout 1901 - 1910 261 actes  
Le Conquet [Mariages] Ajout 1934 - 1942 119 actes  
Le Relecq-Kerhuon [Naissances] Ajout 1898 - 1898 103 actes  
Le Relecq-Kerhuon [Naissances] Ajout 1899 - 1899 126 actes  
Le Trévoux [Naissances] Ajout 1843 - 1844 106 actes  
Le Trévoux [Naissances] Ajout 1845 - 1845 47 actes  
Le Trévoux [Naissances] Ajout 1846 - 1848 140 actes  
Le Trévoux [Naissances] Ajout 1849 - 1850 94 actes  
Le Trévoux [Naissances] Ajout 1851 - 1852 95 actes  
Lesneven [Décès] Ajout 1922 - 1925 342 actes  
Lesneven [Décès] Ajout 1926 - 1929 374 actes  
Locmaria-Plouzané [Décès] Ajout 1913 - 1919 204 actes  
Logonna-Quimerch [Naissances] Ajout 1893 - 1917 129 actes  
Logonna-Quimerch [Naissances] Ajout 1919 - 1925 20 actes  
Logonna-Quimerch [Naissances] Ajout 1927 - 1931 12 actes  
Logonna-Quimerch [Mariages] Ajout 1893 - 1912 44 actes  
Logonna-Quimerch [Mariages] Ajout 1919 - 1923 12 actes  
Logonna-Quimerch [Décès] Ajout 1893 - 1929 155 actes  
Lopérec [Naissances] Ajout 1909 - 1932 703 actes  
Loqueffret [Naissances] Ajout 1912 - 1921 239 actes  
Loqueffret [Naissances] Ajout 1921 - 1932 298 actes  
Lothey [Naissances] Ajout 1843 - 1845 153 actes  
Mahalon [Décès] Ajout 1933 - 1942 157 actes  
Mellac [Décès] Ajout 1853 - 1862 454 actes  
Mellac [Décès] Ajout 1863 - 1872 556 actes  
Milizac [Naissances] Ajout 1589 - 1616 964 actes  
Milizac [Naissances] Ajout 1617 - 1636 701 actes  
Milizac [Décès] Ajout 1930 - 1942 339 actes  
Névez [Mariages] Ajout 1798 - 1798 12 actes  
Névez [Mariages] Ajout 1799 - 1800 35 actes  
Ploaré [Naissances] Ajout 1743 - 1743 20 actes  
Plobannalec-Lesconil [Naissances] Ajout 1932 - 1933 114 actes  
Plobannalec-Lesconil [Naissances] Ajout 1934 - 1935 119 actes  
Plogastel-Saint-Germain [Décès] Ajout 1903 - 1913 524 actes  
Plonévez-du-Faou [Décès] Ajout 1802 - 1802 23 actes  
Plonévez-du-Faou [Décès] Ajout 1803 - 1805 265 actes  
Plonévez-du-Faou [Décès] Ajout 1805 - 1805 50 actes  
Ploudiry [Décès] Ajout 1913 - 1922 255 actes  
Ploudiry [Décès] Ajout 1922 - 1933 208 actes  
Plouégat-Moysan [Naissances] Ajout 1904 - 1912 267 actes  
Plouénan [Naissances] Ajout 1903 - 1907 473 actes  
Plouénan [Naissances] Ajout 1908 - 1912 429 actes  
Plouénan [Mariages] Ajout 1800 - 1800 10 actes  
Plouescat [Naissances] Ajout 1824 - 1828 483 actes  
Plouescat [Naissances] Ajout 1829 - 1829 102 actes  
Plouescat [Naissances] Ajout 1910 - 1916 642 actes  
Plougouven [Naissances] Ajout 1892 - 1892 17 actes  
Plouider [Naissances] Ajout 1921 - 1928 615 actes  
Ploumoguier [Décès] Ajout 1608 - 1610 32 actes  
Ploumoguier [Décès] Ajout 1620 - 1620 12 actes  
Ploumoguier [Décès] Ajout 1626 - 1626 18 actes  
Plounéour-Ménez [Naissances] Ajout 1682 - 1682 107 actes  
Plounéour-Ménez [Mariages] Ajout 1920 - 1929 228 actes  
Plounéour-Ménez [Mariages] Ajout 1930 - 1939 162 actes  
Plounévez-Lochrist [Décès] Ajout 1881 - 1883 236 actes  
Plouvien [Décès] Ajout 1937 - 1946 367 actes  
Plouvien [Décès] Ajout 1947 - 1956 264 actes  
Plouyé [Naissances] Ajout 1871 - 1875 392 actes  
Plouyé [Décès] Ajout 1876 - 1880 271 actes  
Plouyé [Naissances] Ajout 1876 - 1880 375 actes  
Plouyé [Décès] Ajout 1872 - 1875 218 actes  
Plouzané [Naissances] Ajout 1909 - 1918 541 actes

Plouzévet [Naissances] Ajout 1907 - 1909 554 actes  
 Plouzévet [Mariages] Ajout 1899 - 1904 238 actes  
 Plouzévet [Décès] Ajout 1913 - 1913 55 actes  
 Plouzévet [Décès] Ajout 1913 - 1914 69 actes  
 Plouzévet [Décès] Ajout 1914 - 1916 106 actes  
 Plouzévet [Décès] Ajout 1914 - 1917 96 actes  
 Plouzévet [Décès] Ajout 1914 - 1915 90 actes  
 Plouzévet [Décès] Ajout 1915 - 1918 91 actes  
 Plouzévet [Décès] Ajout 1918 - 1919 83 actes  
 Quimerch [Naissances] Ajout 1898 - 1899 159 actes  
 Quimerch [Naissances] Ajout 1903 - 1906 269 actes  
 Quimerch [Mariages] Ajout 1893 - 1902 181 actes  
 Quimerch [Décès] Ajout 1893 - 1898 299 actes  
 Quimper [Naissances] Ajout 1875 - 1875 383 actes  
 Quimper [Naissances] Ajout 1880 - 1880 377 actes  
 Quimper [Naissances] Ajout 1884 - 1884 438 actes  
 Quimper [Naissances] Ajout 1885 - 1886 479 actes  
 Quimper [Naissances] Ajout 1885 - 1885 474 actes  
 Quimper [Naissances] Ajout 1888 - 1888 467 actes  
 Quimper [Naissances] Ajout 1888 - 1889 466 actes  
 Quimper [Naissances] Ajout 1890 - 1890 415 actes  
 Quimper [Naissances] Ajout 1891 - 1891 467 actes  
 Quimper [Naissances] Ajout 1892 - 1892 399 actes  
 Quimper [Naissances] Ajout 1892 - 1893 423 actes  
 Quimper [Naissances] Ajout 1894 - 1894 430 actes  
 Quimper [Mariages] Ajout 1850 - 1850 12 actes  
 Quimper [Mariages] Ajout 1910 - 1911 255 actes  
 Quimperlé [Naissances] Ajout 1850 - 1850 223 actes  
 Quimperlé [Naissances] Ajout 1855 - 1855 206 actes  
 Quimperlé [Naissances] Ajout 1856 - 1856 193 actes  
 Quimperlé [Naissances] Ajout 1857 - 1857 254 actes  
 Quimperlé [Naissances] Ajout 1858 - 1858 191 actes  
 Quimperlé [Naissances] Ajout 1859 - 1859 251 actes  
 Quimperlé [Naissances] Ajout 1861 - 1861 248 actes  
 Quimperlé [Naissances] Ajout 1862 - 1862 242 actes  
 Quimperlé [Naissances] Ajout 1863 - 1863 226 actes  
 Quimperlé [Naissances] Ajout 1864 - 1864 259 actes  
 Quimperlé [Naissances] Ajout 1865 - 1865 225 actes  
 Quimperlé [Naissances] Ajout 1866 - 1866 215 actes  
 Quimperlé [Naissances] Ajout 1867 - 1867 233 actes  
 Quimperlé [Naissances] Ajout 1868 - 1868 211 actes  
 Quimperlé [Naissances] Ajout 1869 - 1869 199 actes  
 Quimperlé [Naissances] Ajout 1870 - 1870 225 actes  
 Quimperlé [Naissances] Ajout 1871 - 1871 172 actes  
 Quimperlé [Naissances] Ajout 1871 - 1872 205 actes  
 Quimperlé [Naissances] Ajout 1873 - 1873 237 actes  
 Quimperlé [Naissances] Ajout 1874 - 1874 227 actes  
 Quimperlé [Naissances] Ajout 1875 - 1875 214 actes  
 Quimperlé [Naissances] Ajout 1876 - 1876 224 actes  
 Quimperlé [Naissances] Ajout 1877 - 1877 248 actes  
 Quimperlé [Naissances] Ajout 1878 - 1878 215 actes  
 Quimperlé [Naissances] Ajout 1879 - 1879 252 actes  
 Quimperlé [Naissances] Ajout 1880 - 1880 234 actes  
 Quimperlé [Naissances] Ajout 1881 - 1881 244 actes  
 Quimperlé [Naissances] Ajout 1882 - 1882 247 actes  
 Quimperlé [Naissances] Ajout 1883 - 1883 250 actes  
 Quimperlé [Naissances] Ajout 1884 - 1884 250 actes  
 Quimperlé [Naissances] Ajout 1885 - 1885 233 actes  
 Quimperlé [Naissances] Ajout 1886 - 1886 250 actes  
 Quimperlé [Naissances] Ajout 1887 - 1887 245 actes  
 Quimperlé [Naissances] Ajout 1888 - 1888 243 actes  
 Quimperlé [Naissances] Ajout 1889 - 1889 235 actes  
 Quimperlé [Naissances] Ajout 1889 - 1890 231 actes  
 Quimperlé [Naissances] Ajout 1891 - 1891 240 actes  
 Quimperlé [Naissances] Ajout 1892 - 1892 238 actes  
 Quimperlé [Naissances] Ajout 1893 - 1893 253 actes  
 Quimperlé [Naissances] Ajout 1894 - 1894 214 actes  
 Riec-sur-Belon [Naissances] Ajout 1867 - 1867 123 actes  
 Roscanvel [Naissances] Ajout 1718 - 1718 34 actes  
 Roscanvel [Décès] Ajout 1718 - 1718 20 actes  
 Rumengol [Naissances] Ajout 1813 - 1836 381 actes  
 Rumengol [Naissances] Ajout 1837 - 1839 43 actes  
 Saint-Cadou [Mariages] Ajout 1853 - 1857 33 actes  
 Saint-Divy [Naissances] Ajout 1891 - 1891 11 actes  
 Saint-Évarzec [Naissances] Ajout 1907 - 1909 177 actes  
 Saint-Évarzec [Naissances] Ajout 1910 - 1912 161 actes

Saint-Évarzec [Naissances] Ajout 1913 - 1915 148 actes  
 Saint-Hernin [Naissances] Ajout 1838 - 1842 234 actes  
 Saint-Hernin [Naissances] Ajout 1863 - 1872 541 actes  
 Saint-Hernin [Naissances] Ajout 1873 - 1882 543 actes  
 Saint-Hernin [Naissances] Ajout 1883 - 1892 635 actes  
 Saint-Hernin [Naissances] Ajout 1893 - 1897 375 actes  
 Saint-Hernin [Naissances] Ajout 1898 - 1902 400 actes  
 Saint-Renan [Décès] Ajout 1793 - 1793 39 actes  
 Saint-Thégonnec [Naissances] Ajout 1917 - 1917 38 actes  
 Saint-Thonan [Décès] Ajout 1793 - 1806 285 actes  
 Saint-Thurien [Décès] Ajout 1853 - 1862 298 actes  
 Saint-Urbain [Naissances] Ajout 1729 - 1729 20 actes  
 Saint-Urbain [Décès] Ajout 1729 - 1729 32 actes  
 Saint-Vougay [Naissances] Ajout 1878 - 1881 159 actes  
 Saint-Vougay [Naissances] Ajout 1882 - 1885 130 actes  
 Saint-Vougay [Naissances] Ajout 1886 - 1889 128 actes  
 Sizun [Naissances] Ajout 1804 - 1804 23 actes  
 Sizun [Naissances] Ajout 1805 - 1809 588 actes  
 Sizun [Naissances] Ajout 1893 - 1894 150 actes  
 Sizun [Naissances] Ajout 1895 - 1897 238 actes  
 Sizun [Mariages] Ajout 1858 - 1858 24 actes  
 Sizun [Décès] Ajout 1818 - 1822 571 actes  
 Sizun [Décès] Ajout 1853 - 1860 701 actes  
 Sizun [Décès] Ajout 1866 - 1869 373 actes  
 Spézet [Naissances] Ajout 1793 - 1793 99 actes  
 Spézet [Naissances] Ajout 1794 - 1800 607 actes  
 Spézet [Naissances] Ajout 1803 - 1804 79 actes  
 Spézet [Mariages] Ajout 1870 - 1872 80 actes  
 Spézet [Mariages] Ajout 1873 - 1875 84 actes  
 Taulé [Mariages] Ajout 1916 - 1920 100 actes  
 Trébabu [Naissances] Ajout 1768 - 1768 11 actes  
 Tréboul [Décès] Ajout 1898 - 1903 532 actes  
 Treffiat [Naissances] Ajout 1867 - 1868 11 actes  
 Treffiat [Naissances] Ajout 1904 - 1904 10 actes  
 Tréflévénez [Mariages] Ajout 1923 - 1931 25 actes  
 Tréflévénez [Mariages] Ajout 1933 - 1938 16 actes  
 Trégarantec [Naissances] Ajout 1795 - 1796 14 actes  
 Tréguennec [Mariages] Ajout 1917 - 1922 53 actes  
 Trégunc [Décès] Ajout 1725 - 1725 11 actes  
 Trémaouézan [Mariages] Ajout 1931 - 1941 31 actes  
 Trémaouézan [Décès] Ajout 1941 - 1945 34 actes  
 Trémaouézan [Décès] Ajout 1946 - 1950 31 actes  
 Trévarn [Décès] Ajout 1751 - 1760 97 actes

### LES SUPPRESSIONS

Pour des raisons techniques, les actes saisis pour révision ne peuvent actuellement être mis directement à jour. Les 1468 actes suivants ont, en conséquence, été supprimés. Ils sont remplacés par les actes en ajout (voir ci-dessus) pour les mêmes périodes.

M Plouescat An11 - 1842 857 actes  
 M Sibiril 1711 - 1714 4 actes  
 M Saint-Urbain 1830 - 1886 442 actes  
 D Sibiril 1705 - 1724 164 actes  
 D Sibiril 1756 - 1756 1 acte

### LES ACTES HORS ÉTAT-CIVIL

RECIF comporte par ailleurs 55 458 relevés de naissances établis à partir des registres matricules.

**Au 6 juin 2017 la base RECIF comporte :**

**4 625 122 naissances**

**1 213 307 mariages**

**3 428 272 décès**

**Soit un total de 9 266 701 actes ( + 81 397 actes)**

**9 177 909 de ces actes sont disponibles en ligne (N > 100 ans, M > 75 ans, D > 25 ans)**

**Important :** Les relevés de naissances postérieures à 1917, quand ils sont informatisés, ne sont pas mis en ligne. Ils pourront néanmoins être consultés dans les antennes.

Un grand merci à tous ceux qui ont contribué à cette mise à jour par leurs relevés, leurs saisies ou leurs photographies ! N'hésitez pas à contacter les antennes du CGF pour proposer vos services.

Alexis LE GALL

## LES CLOCHARDS DE LA GLOIRE

*Parcours d'un Français Libre*

Préface : Jacques Le Gall

Postface : général Patrick Jardin

Alexis Le Gall n'a pas encore 18 ans quand il arrive le 20 juin 1940 en Angleterre, venant d'Audierne en compagnie de son frère. Ils ont entendu le discours de Pétain demandant l'armistice et l'appel du 18 juin de De Gaulle...

Après un séjour de près d'un an en Angleterre, c'est le départ pour l'Afrique, pour « La Guerre ». Quelques mois au Cameroun pour parfaire leur connaissance du métier de soldat, et c'est le contact avec le front : la Syrie, le Liban, l'Egypte, El Alamein, Tobrouk, la Tunisie et enfin l'Italie et la France où il débarque à Cavalaire le 16 août 44 avec la 1ère D.F.L.

Puis ce sera la Campagne de France : la remontée vers le nord jusqu'en Alsace où il est blessé à la fin de janvier 1945.

Ce livre relate l'extraordinaire parcours qu'ont suivi ces hommes dont l'obsession était de laver l'humiliation que la France avait subie en 1940. Ils sont partis de France démunis de tout ou presque et ils ont connu des conditions de vie difficiles à imaginer.

Ils ont vécu comme des « clochards » sans jamais se plaindre, ne pensant qu'à leur devoir et à la victoire !

Le courage, l'humilité, l'humanité et la camaraderie sont les mots qui découlent de cet émouvant témoignage.

ALEXIS LE GALL

Préface : Jacques Le Gall

Postface : Général Patrick Jardin

## Les Clochards de la Gloire



Editions Charles Hérissé

### BON DE COMMANDE

Nom :

Prénom :

Adresse :

Ville :

Code postal :

Je commande                      exemplaire(s) x 22 € =                      €

Règlement par chèque bancaire à libeller et à envoyer à :

**Editions Charles Hérissé**  
**La Tullaye – 35150 Janzé**

## elections 2018 au cgf

Comme tous les deux ans, les tiers sortants des conseils de gestion d'antenne et du conseil d'administration de l'association vont devoir être remplacés ou reconduits en 2018. Un certain nombre de postes seront donc à pourvoir. (voir le détail des administrateurs sortants dans le tableau ci-dessous).

Nous invitons donc tous les adhérents qui souhaitent prendre une part plus active à la vie de l'association en y apportant savoir faire, dynamisme et compétences, à présenter leur candidature aux dites élections qui se dérouleront lors des assemblées générales d'antenne pour la constitution des nouveaux conseils de gestion et dans le cadre de l'assemblée générale du CGF pour la constitution du conseil d'administration.

Pour être candidat, il vous suffit d'être adhérent à l'antenne que vous souhaitez représenter et être à jour de cotisation lors de l'élection.

Tous les adhérents qui souhaitent faire acte de candidature ainsi que les membres sortants souhaitant se représenter à l'un ou l'autre des deux conseils sont priés de le signaler au secrétariat de l'antenne de rattachement concernée et **de renvoyer le bulletin** ci-dessous (ou sa photocopie) dûment complété avant le 3 novembre 2017 **au siège social à l'adresse suivante** :

**Centre Généalogique du Finistère,  
salle municipale, rue du Commandant Tissot**

<b>ADMINISTRATEURS SORTANTS EN 2018</b>		
<b>ANTENNE</b>	<b>CONSEIL DE GESTION</b>	<b>CONSEIL D'ADMINISTRATION</b>
<b>BREST</b>	Marie-Françoise LE BRIS André LE GOFF Bernard LE GOUIL Bernard PELLAN	Bernard LE GOUIL Joseph POTN
<b>MORLAIX</b>	Yves GUIVARC'H Jean Pierre HERVET Marcel JACOB Thierry NOIREL	Bernard AUDIGOU
<b>QUIMPER</b>	Pierrick CHUTO Renée CRABOT Maryvonne FAGON Nathalie GUILLOU Hervé LE BOT Jean-Pierre QUILLIEN	Hervé LE BOT Marie-Claire LE QUELLEC Marie-Yvonne LOPES CURVAL

M. / Mme / Melle :

adhérent au CGF n° :

Souhaite faire acte de candidature : (entourer le nom de l'antenne choisie)

- au conseil de gestion de l'antenne de : BREST    MORLAIX    QUIMPER

- au conseil d'administration du CGF pour l'antenne de : BREST    MORLAIX    QUIMPER

Fait à :  
(signature)

le,

**A RENVoyer AU SIEGE SOCIAL DU CGF,  
salle municipale rue du Commandant Tissot  
29200 BREST**

**AVANT LE 3 NOVEMBRE 2017**